



DOSSIER **Identité et genre :**
comment accompagner ?



APPEL À CONTRIBUTION

Vous pouvez nous adresser
votre article sur tout sujet
à
contact@synadic.fr

Intervention du Président à l'ouverture de la Rencontre Annuelle	
■ Bertrand VAN NEDERVELDE	2
■ Assemblée Générale statutaire	8
Dossier : Identité et genre : comment accompagner	
■ Introduction – Stéphane THIÉBAUT	12
■ Intervention de Stéphane HENRY – Présentation institutionnelle de l'Éducation Nationale.....	13
■ Intervention d'Aline RONSMANS – Éléments d'éclairage d'anthropologie chrétienne... ..	22
■ Intervention de Jean-Michel DUNAND – Expériences d'accompagnement en milieu scolaire	34
■ Intervention d'Aline RONSMANS – Aider les communautés éducatives à accompagner... ..	38
■ Intervention de Nathalie TRETIAKOW	50
Rencontre Annuelle 2023	
■ Intervention de Philippe DELORME – Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique	55
■ Intervention d'Yves RUELLAN – Président de RenaSup	63
Pédagogie	
■ Veille pédagogique	68
Grand entretien	
■ Annick BILLON, sénatrice – <i>entretien par Bruno RISPAL</i>	69
Billet d'humeur	
■ L'écho des savanes scolaires ou le monde d'Anne-Sophie – <i>Anne-Sophie Houppas</i>	74
Évangéducation	
■ Identité et genre à travers Bruno SAINTÔT, jésuite... – <i>Raphaël THOMASSIN</i>	76
■ Le quotidien (re)traité – <i>Patrick BARON</i>	78
Le Synadic à votre service	
■ Recette : Souris d'agneau confite	80

Intervention du Président à l'ouverture de la rencontre annuelle

Chers Amis adhérents au Synadic,

Merci à Michel QUINTON, Chef d'établissement de Saint-Nicolas, et à son équipe de nous accueillir à nouveau pour la Rencontre annuelle du Synadic.

Quelle joie de vous retrouver en présentiel ! Même si cette joie est teintée du désappointement de constater que le contexte actuel demeure anxiogène et stressant avec son lot de grèves et manifestations à venir.

L'an dernier, nous étions à nouveau contraints de réaliser notre rencontre sur le mode distanciel en nous centrant sur l'AG statutaire et les questions sociales. Difficile de traiter alors d'un thème tel que celui que nous avons retenu : "La communication au service d'une stratégie" sur un mode limitant les interactions et donc dans une certaine mesure, la communication.



En janvier 2022, je vous disais donc que nous avions décidé de reporter le thème de notre rencontre annuelle. Sans attendre, dans un bulletin, nous avons invité les chargés de communication de plusieurs de nos établissements à rédiger un article sur leurs activités. Ceci a débouché sur la création d'un réseau de communicants qui se développe et prend son envol. Il rassemble des personnes de la France entière qui se retrouvent pour échanger sur leurs pratiques et les problématiques qu'ils rencontrent. Nous sommes heureux de les accompagner dans leur démarche et nous les associerons à la préparation de la rencontre annuelle 2024 qui traitera donc enfin le thème de la communication au service d'une stratégie.

Évoquer 2024 me donne ici l'occasion de vous faire part d'un scoop. Notre rencontre annuelle se déroulera en deux temps. Un premier, fin janvier, avec le moment de l'assemblée générale statutaire, selon les modalités expérimentées ces deux dernières années d'une part en visio pour la présentation des comptes, d'autre part en vote électronique pour l'expression de vos suffrages. Et un second temps, festif et convivial, au printemps, pour lequel nous vous inviterons au Puy-du-Fou pour fêter dignement les 50 ans d'existence de notre organisation professionnelle. Prenez date ! Bloquez vos agendas, battez le rappel des troupes ! Qu'on se le dise, en 2024, en France, Les jeux

Olympiques à Paris, le cinquantenaire du Synadic au Puy du Fou !

Mais avant cela, quelques mots sur la rencontre de cette année et le thème que nous allons traiter. Il nous est apparu important d'aborder la question du genre parce que nombre de questions se posent en nos établissements, se posent aux chefs d'établissement face à des familles, des communautés qui attendent des réponses.

Nous savons combien le sujet est délicat et je tiens à remercier en votre nom les membres du conseil d'administration qui ont préparé cette thématique ainsi que les intervenants qui ont accepté de prendre la parole. Nous n'avons pas pour ambition de vous donner des réponses toutes faites. Le but de la journée est d'outiller chacun afin de l'aider à adopter la posture la plus juste en fonction des situations qu'il pourrait être amené à rencontrer. Nous espérons sincèrement que cette journée vous sera utile.

Avant cependant d'aborder le thème, de laisser la journée se dérouler avec ces temps d'apport, de réflexion mais également de convivialité, j'aimerais, comme chaque année, revenir sur un certain nombre de points d'actualité.

Mes amis, quelle année ! Quelles années devrais-je même dire. Que de transformations dans notre société... après la crise des gilets jaunes, la prise de conscience que les changements climatiques s'accroissent, la crise de la Covid, nous voyons revenir la montée du totalitarisme aux portes de l'Europe et la guerre s'installer.

Dans le même temps, nous voici confrontés à la crise énergétique, à une inflation à laquelle nous ne nous attendions pas et qui fragilise bon nombre de nos structures. Nous vous en rendons compte régulièrement par les communications adressées, notamment celles de la FNOGEC qui nous aide de son mieux à nous armer en cette période de difficultés économiques.

Dans le même temps, il nous faut respecter les engagements pris lors des négociations sur la nouvelle convention collective et ne plus subir comme nous l'avons fait trop souvent les évolutions du SMIC. Nous avons donc engagé

des négociations avec les partenaires sociaux pour revoir les grilles de rémunération dans un contexte nouveau et mouvant afin d'offrir des salaires décentes à nos collaborateurs.

J'évoque donc la crise. Crise: rupture d'équilibre, peur, crainte et résistance au changement mais aussi opportunité à rebondir, à se transformer... cela tombe bien, la prospective lancée par Pascal BALMAND et reprise par Philippe DELORME et ses équipes nous y invite.

La journée du 11 janvier dernier organisée par le secrétariat général a été une nouvelle étape dans ce long processus et nous sommes invités à nous approprier les 4 axes stratégiques définis.



Pour mémoire :

1. Affermir et mieux faire connaître notre projet d'éducation de la personne
2. Développer la liberté et l'excellence éducatives et pédagogiques pour tous
3. Adapter et déployer une offre éducative actualisée
4. Renouveler notre gouvernance et notre modèle économique

Autour de ces quatre axes se déclinent 12 programmes. Que chacun s'empare de l'un ou l'autre et s'y investisse. Vos Directeurs Diocésains, vos tutelles y ont été sensibilisés lors de leurs assemblées plénières et temps de rassemblement. Il convient de construire l'Enseignement catholique de demain... cela commence dès maintenant.

Nous sommes parfois interpellés par la presse sur la question de la mixité sociale de nos établissements. Les journalistes s'appuient sur la notion d'IPS. Ne nous laissons pas aveugler par des chiffres qui ne rendent pas compte des réalités du terrain.

Des statistiques ne résumeront jamais nos projets d'établissement, pas plus que ce qui s'y vit au quotidien. La semaine passée, Philippe DELORME s'est exprimé avec brio et conviction sur le sujet en réponse à des journalistes de l'Obs. Il a redit avec force que notre liberté de recrutement n'était pas négociable et qu'elle était garantie aux familles par la loi.

Sur le terrain économique, nous ne pouvons plus concevoir des appels à contributions familiales qui ne tiennent pas compte du contexte inflationniste dans lequel nous sommes et il n'est plus concevable de fixer les montants des contributions et prix des repas sans bien appréhender ce dont demain sera fait. D'autant que si nous voulons préserver la mixité sociale et scolaire auxquelles nous sommes appelés et auxquelles nous sommes attachés, il nous faut continuer le travail auprès des instances de tout niveau afin que nous soyons reconnus pleinement partenaires et associés au service d'éducation. Dans le respect de la liberté de choix des familles, nous devons obtenir les moyens de remplir nos missions à parité avec le public puisque nous sommes associés à la mission du service public. Il

nous faut les moyens de justes forfaits à quelque niveau que ce soit (municipal, départemental, régional, de l'État) et bénéficier des mêmes aides que celles accordées à l'enseignement public, sans distinction entre les enfants: qu'il s'agisse du service des AESH, des aides à la demi-pension, de la prise en charge des transports... certaines collectivités le font, il nous faut nous battre pour que toutes y viennent.

Je veux aussi profiter de ce moment pour saluer la qualité du travail de chacun de nos délégués régionaux et départementaux qui font un travail remarquable sur les territoires. À la fois, ils dirigent leurs établissements avec tout ce que cela suppose de disponibilité, de dossiers à traiter comme tout un chacun, mais également ils s'investissent et prennent du temps pour être présents dans l'ensemble des instances auxquelles nous sommes invités à siéger agissant alors par subsidiarité. Merci à vous d'être présents là où se débattent l'ensemble des questions qui assurent la pérennité de nos structures. Je sais combien la charge de délégué est lourde à assumer. Vous accomplissez une mission essentielle en prenant position, en



participant aux prises de décisions là où tant d'autres se contentent d'en recueillir les fruits et de vanter le travail auquel ils disent avoir contribué. Le Synadic est reconnu pour son assiduité, sa rigueur, sa probité, son courage aussi à assumer des positions parfois difficiles. Mesdames, Messieurs, chapeau bas, ! Vous êtes fidèles au poste, à la manœuvre dans le souci du bien commun. Merci.

Chacun d'entre vous le sait, la rentrée s'annonce difficile et les suivantes le seront tout autant à n'en pas douter. Les moyens, qu'il soit en heures, en postes d'enseignants, ou en ressources financières nous font bien souvent défaut pour retravailler les réseaux, nous déployer ou nous redéployer comme nous le voudrions.

Pour reprendre une expression connue des plus de 20 ans, la chasse au gaspi est de mise. Et ce, à tous les niveaux. Lorsque le pape François évoque une nécessaire sobriété heureuse, il convient de ne pas y voir une contrainte économique et matérielle mais bien une vertu librement consentie qui fait grandir l'homme dans sa dignité. Et bien entendu, charité bien ordonnée commençant par soi-même, il faut aussi que nous poussions nos propres instances à cette sobriété indispensable.

Je pourrais également ce matin vous parler des réformes en cours ou à venir, de l'envie de chaque ministre, de chaque gouvernement de laisser sa trace dans l'Histoire. J'évoquerais alors l'école élémentaire avec les plans concernant le français, les mathématiques, les multiples évaluations nationales. Je parlerais de la liaison école – collège, du plan d'urgence pour l'apprentissage de l'anglais, Pix, Ev@langue et autres tests. Je pourrais aussi aborder la réforme annoncée de la voie professionnelle et des concertations qui viennent de s'achever (mais ce serait anticiper sur demain matin), la consolidation de celle en cours au lycée général et technologique. Je pourrais enfin discourir sur le retour des maths au lycée, le temps de découverte du monde professionnel dès la classe de 5^e et l'accompagnement des choix d'orientation pour une plus grande mixité. Tout ceci sans oublier de faire 30 minutes d'exercice physique chaque jour.

J'aurais aujourd'hui plutôt envie de vous parler de confiance. De celle que nous réclamons des pouvoirs

publics, des tutelles. Nous sommes capables de prendre le recul nécessaire; nous connaissons les jeunes que nous accueillons. Nous connaissons notre travail. Il suffirait qu'on nous laisse le faire.



Crise donc mais aussi prospective, espérance et actions... Au Synadic, nous choisissons la vie, non benoîtement, non par un optimisme béat mais par conviction. Dans le dernier bulletin, numéro 134, ayant pour thème: « choisit la vie », j'ai débuté mon éditorial en vous présentant mes vœux les plus sincères pour 2023 avec son lot de belles réussites et l'espérance joyeuse des défis que nous avons à relever. Je suis convaincu que nous avons à porter témoignage de cette espérance effectivement. Et j'ai été très marqué lors de la journée prospective du 11 janvier par le témoignage d'une jeune étudiante qui exprimait ses rêves et aspirations au moment de l'entrée dans le métier d'enseignante. Je vous invite à aller le voir sur le site de l'Enseignement Catholique. Ce qui m'a marqué, au-delà des mots, c'est cette confiance en demain qu'elle manifeste et son désir de proposer aux enfants, aux jeunes « *de faire fructifier leurs talents, de proposer une école de vie pour former les adultes responsables qu'on attend* » et elle ajoutait: « *je rêve aussi d'un enseignement catholique qui affirme sa place catholique dans une société en mutation, qui l'affirme par son message et sa parole, non pas édulcorée parce qu'il n'est pas en cohérence avec le monde d'aujourd'hui, d'un enseignement catholique qui puisse par son visage de la communauté éducative être témoin et rendre témoignage du verbe fait chair qui rassemble autant d'acteurs pour former des adultes libres car aimés, utiles, engagés et heureux* ».

La prospective pourrait se résumer à un grand mot, avec de belles phrases dont nous pourrions

nous gargariser. Là aussi, sachons prendre le recul nécessaire, voir plus loin que nos intérêts du moment, tester, innover, à notre rythme propre. La politique des petits pas peut donner d'intéressants résultats, tant un petit pas pour l'homme peut devenir un grand bond pour l'humanité...

Tout le monde se souvient que nous avons marqué les esprits en publiant le fruit d'une deuxième enquête sur la réalité du métier de chef d'établissement. Nous avons décidé de poursuivre la réflexion en lien avec l'université catholique d'Angers. Elle travaille avec le GRIDE, un laboratoire de recherche inter-universitaire québécois qui consacre l'intégralité de ses travaux à la population des directions (chefs d'établissement et adjoints). Nous vous proposerons de participer à une enquête afin de mieux comprendre votre perception vis-à-vis du travail, votre joie au travail, votre rapport aux processus de décision et de communication, votre exercice du leadership éthique, votre relation aux situations de travail et votre vécu personnel de l'exercice de la responsabilité, vos attitudes vis-à-vis de la fonction de direction, votre satisfaction et votre bien-être au travail. Ce travail universitaire va donner lieu à un colloque en octobre 2024. L'enquête vous parviendra dans les tout prochains jours. Je vous remercie par avance de bien vouloir y prêter toute votre attention.

Afin de mener à bien l'ensemble de nos tâches nous savons pouvoir compter sur le dynamisme de nos équipes, de nos collaborateurs les plus proches, de nos salariés et de nos enseignants qui ont des projets plein la tête. Continuons à leur faire confiance. Encourageons-les à être innovant, à prendre des risques à construire le système éducatif de demain ! Ils font preuve d'inventivité, s'investissent auprès de nos jeunes pour leur montrer que demain sera beau et qu'ils ont les moyens de s'insérer dans une société en pleine évolution. Ils se plantent, un projet n'aboutit pas ? Ils se trompent ? Super ! On apprend de ses erreurs !

Nous avons aussi la chance de pouvoir nous appuyer sur les bénévoles qui nous entourent. Je souhaite à chacun de pouvoir privilégier la relation avec son président d'OGEC pour que les délégations données et reçues soient vécues avec intelligence dans le respect des prérogatives des uns et des autres.

Afin de mener à bien votre mission, parce que c'est bon pour la santé, je vous souhaite d'être heureux et de vous ressourcer. (Clin d'œil bien entendu au thème que nous avons retenu il y a quelques années. : j'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé). Je vous invite à en prendre le temps ! Sortez ! Respirez, rencontrez vos collègues et prenez la hauteur et le recul indispensables pour distinguer l'essentiel au cœur des urgences qui nous assaillent (autre clin d'œil). Le plan de formation qui vous est proposé est une bonne occasion de prise de recul avec ses pairs.

Ilya quelques années, Yves RUELLAN, alors président de notre belle organisation professionnelle, nous disait : *« Chacun dans son établissement, quelle que soit sa taille, dépense une énergie colossale pour accueillir les questionnements des élèves et de leurs familles, des membres de la communauté de travail. Former l'équipe, dynamiser, appeler à l'innovation, suivre les projets, huiler les rouages... sollicitent nos intelligences et nos organismes « chronophagés » par cette diversité de tâches et de postures... Nous jonglons avec nos agendas pour tenter de prioriser les rencontres... alors que nous savons que l'importance est ailleurs : enseigner et éduquer les jeunes qui nous sont confiés. D'autres tentent de nous en détourner avec des progiciels qui nous scotchent derrière un écran... alors que nous savons que l'importance est ailleurs : dans une vraie relation avec chaque membre de nos communautés éducatives ».*

Bien sûr, l'époque est anxiogène. Bien sûr, les défis sont immenses et nombreux. Mais nos convictions sont fortes, autour de notre mission essentielle : donner espérance aux jeunes. Ne baissons pas les bras. Sœur Emmanuelle, l'Abbé Pierre, saint Jean-Baptiste de la Salle rappelé dans cet établissement qui nous accueille, Mère Teresa, Jésus... Les visages inspirants sont nombreux et nous rappellent ce message : ils l'ont fait parce qu'ils ne savaient pas que c'était impossible.

Bonne rencontre annuelle !



*Photos de la Rencontre Annuelle
(c) Stéphane THIÉBAUT*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE statutaire

Votes statutaires - 132 votants

	OUI	NON	ABSTENTION
Approbation du rapport d'activité 2022	132	-	-
Approbation du rapport financier 2022	132	-	-
Affectation du résultat	131	1	-
Approbation du budget prévisionnel	130	-	2
Budget prévisionnel d'investissement	131	-	1
Approbation des cotisations 2023-2024	128	1	3

Élection au Conseil d'administration - 129 votants

Pierre COMBROUX	127	Alexandre TOUSSAINT	119
Gilles DUPONT	127	Sophie VERBRUGGHE	128
Loïc LE PICARD	128	Pascal ROUSSEL	124
Pascal PINGUENET	127		



Conseil d'Administration

Conseil d'administration 2023-2024

IDENTITÉ	STATUT	ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE COURRIEL
VAN NEDERVELDE Bertrand	Président	Lycée Sacré-Cœur	111 rue de Lille 59200 TOURCOING	03 20 76 98 50 b.van-nederveelde@synadic.fr
VALETOUX Anne	1 ^{re} Vice-Présidente	Lycée Teilhard de Chardin	2 place d'Armes 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	01 48 89 66 66 a.valetoux@synadic.fr
ESCULIER Véronique	Vice-Présidente (Pédagogie)	Ensemble scolaire Notre-Dame de la Paix	14 place du Concert 59000 LILLE	03 20 55 16 56 v.esculier@synadic.fr
GIRET Myriam	Vice-Présidente (Formation)	Lycée Saint Jacques de Compostelle	2 avenue de la Révolution 86000 POITIERS	05 49 61 60 60 m.giret@synadic.fr
LE MORZADEC Denis	Vice-Président (Social)	Collège Saint-Louis	30-32 rue Émile Corre BP 513 56319 LORIENT cedex	02 97 64 14 48 d.le-morzadec@synadic.fr
VERBRUGGHE Sophie	Vice-Présidente (Formation professionnelle)	Groupe EPID Vauban	20 rue de Lille 59140 DUNKERQUE	02 28 29 26 40 s.verbrugghe@synadic.fr
DUPONT Gilles	Trésorier (Logistique)	Campus Sainte Thérèse	Avenue Erasme, Rond-Point de l'Europe - CS20294 77837 OZOIR LA FERRIÈRE	01 64 43 10 00 g.dupont@synadic.fr
RISPAL Bruno	Secrétaire	Collège du Puy Chabot	20 rue du Puy Chabot 85170 LE POIRÉ-SUR-VIE	02 51 31 82 14 b.rispal@synadic.fr

ANDREÏ Gabriel	Conseiller	La Salle Passy Buzenval	50 avenue Otis Mygatt 92500 RUEIL-MALMAISON	01 41 39 81 81 g.andrei@synadic.fr
COMBROUX Pierre	Conseiller	Collège Saint Joseph	32 rue des Chais 33500 LIBOURNE	05 57 55 38 90 p.combroux@synadic.fr
LAFIS Mathieu	Conseiller	Ensemble scolaire Sainte Marie	5-6 rue de l'église 94340 JOINVILLE-LE-PONT	01 55 12 37 10 m.lafis@synadic.fr
LE PICARD Loïc	Conseiller	Collège Saint Gildas	28 route de Piparc 56400 BRECH	02 97 24 21 55 l.l-picard@synadic.fr
LEVASSEUR Franck	Conseiller	Groupe scolaire Jeanne d'Arc	22 place du Général de Gaulle 76600 LE HAVRE	02 35 54 65 50 f.levasseur@synadic.fr
PINGUENET Pascal	Conseiller	Ensemble Saint Jacques de Compostelle	2 rue Anne-Marie Martel 43000 LE PUY EN VELAY	04 71 09 39 97 p.pinguenet@synadic.fr
REHLINGER Pierre	Conseiller	Jean-Baptiste Vatelot	6 rue de la République 54200 TOUL	03 83 65 20 40 p.rehlinger@synadic.fr
ROUSSEL Pascal	Conseiller	Collège Saint Yves	3 rue Jeanne d'Arc 35310 MORDELLES	02 99 85 13 00 p.rousseau@synadic.fr
THIÉBAUT Stéphane	Conseiller	Lycée Charles Péguy	102 rue Sylvabelle 13006 MARSEILLE	04 91 15 76 40 s.thiebaut@synadic.fr
THOMAS Olivier	Conseiller	Lycée François d'Estaing	22 boulevard Denys Puech 12000 RODEZ	05 65 77 17 05 o.thomas@synadic.fr
THOMASSIN Raphaël	Conseiller	Institution Jeanne d'Arc	1 avenue Chanzy 88600 BRUYÈRES	03 29 50 51 42 r.thomassin@synadic.fr
TOUSSAINT Alexandre	Conseiller	Institution Notre-Dame Saint François	8 rue Portevin 27000 ÉVREUX	02 32 33 06 42 a.toussaint@synadic.fr



Dossier



Identité et genre : comment accompagner ?

Introduction

Cher Président et amis du Conseil,
mes chers collègues,

Permettez-moi avant de commencer de saluer et remercier Madame Françoise BARBIER pour son aide et son soutien attentif dans la préparation de notre rencontre annuelle.

Le Synadic a choisi cette année de se poser la question de l'accompagnement et de l'accueil dans nos établissements de jeunes en questionnement sur leur identité et leur genre. On aurait pu choisir plus simple...

Et c'est vrai que l'organisation de cette rencontre annuelle n'a pas été simple : Les intervenants, les programmes, le temps donné, ont varié au fil des enjeux et des disponibilités. Nous savions que le sujet n'allait pas être facile, il s'est montré d'une complexité au-delà de nos espérances...

Mais, si d'aucuns peuvent s'en étonner, ce sujet prend une réelle importance de nos jours et questionne sur nos missions et nos responsabilités.

Notre idée n'est pas de juger mais bien, à la lumière de notre foi et de nos valeurs, d'apporter des outils à chacun lorsqu'une situation nouvelle se présente à lui.

L'accueil d'un jeune en quête d'identité suppose la connaissance de ce qu'il vit. Il y a un cadre précis autour de la diversité des situations. Il y a aussi un cadre légal dans lequel s'inscrit son questionnement. L'ignorer c'est risquer les foudres des nombreuses associations qui entourent ces réalités. L'ignorer, c'est aussi risquer de blesser, et de manquer à notre devoir de bienveillance où chaque jeune doit se voir accueilli avec ses multiples facettes !



Il nous a donc semblé essentiel d'entendre le cadre légal dans lequel s'inscrit chacune de nos actions.

Associé au service public d'enseignement, il nous appartient d'en partager les enjeux essentiels. Merci à Monsieur HENRY, IA-IPR, de venir nous apporter cet éclairage essentiel.

Il est clair aussi, que nous sommes missionnés dans nos établissements. C'est pourquoi nous avons trouvé essentiel d'accompagner le message de l'Éducation Nationale de la dimension religieuse qui nous anime, qui constitue notre caractère propre et notre espace de liberté. Pour ce faire, quoi de mieux que le texte de 2019 de la Congrégation pour l'éducation ? Vous le trouverez dans vos dossiers. Nous en étudierons les principaux enjeux avec Madame RONSMANS, responsable pastorale de la Fondation d'Auteuil.

Qu'il nous soit permis d'ailleurs, de redire avec conviction notre attachement à plusieurs textes fondateurs qui enracinent le principe fondamental



de l'éducation intégrale prôné par les trois derniers Papes: la Constitution pastorale *Gaudium et Spes* et ses articles sur la « Dignité du mariage et de la famille » ou le texte du Conseil pontifical pour la famille « Vérité et signification de la sexualité humaine » sans oublier le hors-série de mai 2010 sur « l'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement » promulgué par la Commission permanente le 16 avril 2010

Ainsi préparés, et forts de ces références, nous entendrons cet après-midi deux expériences claires et instructives. Une première autour de Monsieur Jean-Michel DUNAND qui saura nous sensibiliser à la vérité des bouleversements vécus par les jeunes concernés. Il nous expliquera, à la lumière de sa vie d'animateur en pastorale scolaire, comment entendre, accueillir et porter ceux qui se questionnent. Puis Madame RONSMANS apportera à son tour son approche au sein de la Fondation d'Auteuil où les éducateurs ont souvent aussi l'autorité parentale.

Nous espérons ainsi fournir des outils à chacun. Sans parti pris ni facilité, sans se définir pro ou anti. Nous voulons simplement éclairer les chemins qui sont ceux des chefs d'établissement, lorsque toutes les situations les plus improbables peuvent arriver. Nous souhaitons aussi que cette journée soit pour nous tous un rappel au discernement toujours nécessaire pour appréhender chaque situation, tant par le respect de nos engagements dans le cadre du Contrat d'association qui nous lie à l'État, que dans l'espace de liberté qui entoure notre conviction religieuse.

Ainsi, en concluant pour le Secrétariat général, Madame TRETIAKOW pourra tirer avec nous les enseignements d'une journée que nous espérons riche et éclairante !

Très bonne journée de « rencontre annuelle » !

Stéphane THIÉBAUT

Intervention de Stéphane HENRY

Présentation institutionnelle de l'Éducation Nationale

Stéphane HENRY est Inspecteur d'académie, Inspecteur Pédagogique Régional d'histoire-géographie de l'Académie de Lille et référent « mémoire et citoyenneté » depuis plusieurs années. C'est à ce titre qu'il est chargé de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. En 2021, la Rectrice lui confie une mission supplémentaire: la lutte contre les LGBT phobies. Son propos aujourd'hui sera de clarifier la question de l'identité de genre sous l'angle et la position de l'Éducation nationale.



L'objectif de cette intervention est de présenter la position officielle de l'Éducation nationale, sans entrer dans le registre de la morale, de l'éthique ou du bien et du mal, car il est fondamental de

bien distinguer ce qui relève des convictions personnelles et ce qui relève de la réglementation. Il s'agira donc de donner le cadre institutionnel, qui repose aujourd'hui essentiellement sur la circulaire ministérielle du 29 septembre 2021 « Pour une meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire ».

Cette circulaire n'ajoute rien à la loi et a une faible valeur juridique. Elle peut donc facilement être modifiée ou supprimée. Elle est adressée à l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, privé comme public, premier degré comme second degré. Dans la longue introduction de cette circulaire, un aspect juridique apparaît: Des réponses inadaptées aux demandes des élèves transgenres peuvent créer des situations préjudiciables; ces situations peuvent exposer des personnels à des risques en termes de responsabilité. Cela laisse entendre que nous portons une responsabilité si nous n'agissons pas et si nous ne protégeons pas les élèves concernés. Ce serait donc une mise en cause par carence, une responsabilité pour ce que nous n'avons pas fait.

Le deuxième objectif de cette intervention est de protéger les personnels, de les outiller, de faire

en sorte qu'ils aient les bons réflexes car, qu'on le veuille ou non, que l'on pense que l'École se fourvoie ou pas, que l'on en fait trop ou pas assez, nous sommes confrontés en milieu scolaire à ces questions de transidentité.

I. « MAL NOMMER LES CHOSES, C'EST AJOUTER AU MALHEUR DU MONDE »

Cette phrase attribuée à Albert CAMUS insiste sur l'importance du vocabulaire qui est un vecteur de respect et de considération et qui permet de créer un espace bienveillant et sécurisant pour les élèves comme pour les personnels trans.

Le sigle LGBT (lesbienne gay bi trans) est aujourd'hui très largement adopté par tous, y compris dans les communications ministérielles. Ce sigle permet de désigner deux notions totalement différentes, qu'il est nécessaire de bien comprendre si l'on veut appréhender correctement les situations : l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

L'orientation sexuelle renvoie à l'attraction sexuelle et/ou affective, pour les personnes d'un même sexe – homosexualité –, pour les personnes de sexe opposé – hétérosexualité –, ou indifféremment – bisexualité –. L'orientation sexuelle est ainsi l'inclinaison des désirs : se sentir attiré par.

Cela ne signifie pas forcément que l'on assume son identité sexuelle. L'identité sexuelle, c'est se dire homosexuel, hétérosexuel ou bisexuel ; c'est donc ce que l'on dit et ce que l'on montre.

De même, l'identité sexuelle se distingue de la pratique sexuelle : on peut se dire homosexuel et ne pas être dans la pratique homosexuelle ; c'est le faire.

L'identité de genre n'est pas directement liée à la sexualité. Quand un bébé naît, on le qualifie de « petite fille » ou de « petit garçon » en se fondant sur les organes génitaux externes. On lui assigne donc un sexe de naissance qui correspond à la réalité biologique. La très grande majorité des personnes s'identifie à ce sexe de naissance. Elles sont ainsi « cisgenres », terme peu utilisé car on estime que c'est normal de l'être.

Le genre va, quant à lui, correspondre à un ressenti. L'identité de genre c'est le sentiment

d'être un homme ou une femme. Il existe une minorité de personnes qui ne s'identifie pas à leur sexe biologique assigné à la naissance. Il s'agit de personnes « trans » ou « transgenres ». Il est à noter que « trans » ou « transgenre » sont des adjectifs et qu'ils ne doivent donc pas être utilisés comme des noms pour désigner une personne ; on évite donc de dire « un trans » mais plutôt « une personne trans ». Quand on parle d'une personne trans, on utilisera son genre annoncé, ressenti et vécu. Une femme trans désigne ainsi une personne assignée homme à la naissance mais dont l'identité de genre est féminine car elle se sent femme.

L'identité de genre ne correspond pas toujours à l'expression de l'identité de genre qui consiste à montrer son appartenance à un genre. Une jeune fille trans a le sentiment d'être une fille mais elle a été assignée garçon à la naissance. Elle a ainsi un prénom masculin. Elle aura donc peut-être une expression de genre masculine alors même que son identité de genre est d'être une fille.

Ainsi, une personne transgenre, comme une personne cisgenre, peut être hétérosexuelle, homosexuelle, bisexuelle.

Des variantes du sigle LGBT sont apparues : LGBTQ, LGBT+ ou l'extension LGBTQIA+.

- Q : queer. En anglais « bizarre », « étrange ». Ce terme désigne une personne qui sort des standards, quand elle ne se définit pas comme une personne hétérosexuelle et/ou cisgenre.
- I : intersexe. Les personnes intersexes ne sont nées ni homme ni femme. En effet, des bébés peuvent naître intersexués, c'est-à-dire dans un corps qui n'appartient pas à l'une de ces catégories, à l'exemple d'un bébé qui naît avec un testicule et un ovaire. C'est une réalité biologique. Souvent la chirurgie opère assez rapidement.
- A : asexuel. Les personnes asexuelles ne ressentent pas le besoin de s'engager dans des relations sexuelles. Elles peuvent avoir des relations amoureuses, affectives mais elles revendiquent le droit de ne pas avoir de sexualité.
- + : tous les autres, à l'exemple des personnes pansexuelles qui se sentent attirées par d'autres personnes quelle que soit leur configuration sexuelle.

La transidentité renvoie donc à la question de l'identité de genre et non pas de l'orientation sexuelle.

Deux autres notions sont à bien distinguer : Transidentité et non-binarité ne sont pas synonymes. La transidentité est le fait de s'être vu assigner un genre à la naissance, d'après le sexe biologique, mais ce genre ne correspond pas au genre de la personne. La plupart des personnes transgenres sont binaires, c'est-à-dire qu'elles ont le sentiment d'être un homme ou une femme. Cependant, il existe des personnes transgenres qui sont non-binaires : non seulement elles ne s'identifient pas au genre assigné à la naissance, mais elles ne s'identifient pas non plus dans le genre opposé. Elles sont peu nombreuses. Pour autant, toutes les personnes non-binaires ne sont pas transgenres. En effet, une personne qui ne s'identifie pas pleinement dans le genre féminin ou le genre masculin, qui ne se reconnaît pas dans la bicatégorisation « homme/femme », peut être qualifiée de non-binaire sans être pour autant transgenre, car la plupart des personnes transgenres ne refusent pas cette bicatégorisation, elles estiment juste qu'elles n'ont pas été « rangées » dans la bonne catégorie. La non-binarité est donc un phénomène beaucoup plus large que la transidentité ; c'est un fait social qui a pris une certaine ampleur dans notre société, comme le souligne un sondage réalisé en novembre 2020 par l'Institut IFOP auprès d'un ensemble de jeunes de 18 à 30 ans : 22 % se considèrent comme non-binaires.

Sur la question de la transidentité, il est nécessaire d'utiliser les bons termes. Transidentité ne veut pas dire transition. La transition, ce sont toutes les actions qu'une personne entreprend pour changer de genre : changement de prénom à l'état civil, modification vestimentaire... Il n'y a pas de parcours standard. La transition ne signifie donc pas nécessairement opération chirurgicale. Les personnes trans qui intègrent une transition avec une opération chirurgicale génitale sont une minorité. Certaines personnes trans, et c'est le cas de beaucoup d'élèves, n'ont pas commencé leur transition. Aucun mineur ne peut, en France, entamer une opération chirurgicale génitale. Ces élèves ont le sentiment que leur genre n'est pas celui qui leur a été assigné à leur naissance, mais



du fait de la pression sociale, ils préfèrent taire cette identité de genre et ne pas se lancer dans une transition.

Il est nécessaire également d'avoir une vigilance concernant les termes que l'on emploie : on ne désigne pas les personnes trans par le terme « transsexuel ». Ce terme vient de « transsexualisme », notion inventée par la médecine au XIX^e siècle pour signifier que les personnes trans étaient atteintes d'une maladie mentale. Or, les chercheurs ont montré depuis quelques années que la transidentité n'a rien de pathologique, même s'il faudra attendre 2010 pour que la France la retire des maladies mentales, et 2019 pour que l'Organisation Mondiale pour la Santé le fasse.

La transidentité ne se choisit pas, on naît avec. Les élèves transgenres ne le sont pas par mode, par caprice ou pour se donner une image de rebelle... Tous ces préjugés relèvent d'un regard normatif qui ne reconnaît pas la diversité comme la norme. Être transgenre, c'est un état de fait, intime, qui ne relève pas d'un choix. Une étude récente, menée aux États-Unis, a montré que parmi les enfants transgenres, seuls 2,5 % changent d'avis au bout de 6 ans, et cela est souvent consécutif de la pression sociale. Nous naissons avec une identité de genre, ce n'est pas l'environnement qui fait

l'identité de genre. Parler de la transidentité à des élèves ne crée donc pas des « vocations ».

Si la transidentité n'est pas un choix, ce qui relève du choix est le moment où on annonce à ses proches que l'on est une personne transgenre. C'est ce que l'on appelle le « coming out trans ». Il s'agit bien d'une question de choix personnel car si un élève pratique « l'outing » d'un autre élève, c'est-à-dire s'il révèle, sans son consentement, l'identité trans de cet autre élève, cela constitue un agissement transphobe, au même titre qu'une insulte ou un commentaire désobligeant ou humiliant.

II. LA TRANSIDENTITÉ CONCERNE BIEN L'ÉCOLE

L'École contribue à assurer la visibilité des élèves transgenres. Ce n'est pas le nombre d'élèves ou de personnes transgenres qui a augmenté comme on peut le dire parfois ; ce qui a changé, c'est la visibilité de ces personnes et, dans une moindre mesure, l'acceptation sociale. Les personnes transgenres ont toujours existé mais elles ont longtemps caché leur transidentité du fait de la répression morale, et c'était le cas des élèves qui, à l'école, taisaient leur transidentité.

La prise en compte de la transidentité par l'institution scolaire est assez récente. Le terme de « transphobie » est apparu pour la première fois en 2012. Vincent PEILLON, ministre de l'Éducation nationale à l'époque, a commandé un rapport dans lequel apparaît ce terme. Il faut attendre décembre 2015 et la première campagne contre l'homophobie « L'homophobie n'a pas sa place à l'École » pour que les choses commencent à bouger véritablement. Mais le terme « transphobie » n'apparaît pas dans cette campagne.

Les années 2019-2022 accélèrent la prise en compte de la transidentité. C'est en 2019 que l'engagement de l'Éducation nationale contre la transphobie se concrétise avec une campagne de sensibilisation aux LGBT phobies « Tous égaux, tous alliés ». Cette campagne, toujours en vigueur aujourd'hui, s'est notamment traduite par la publication d'un guide de 16 pages « Prévention de l'homophobie et de la transphobie dans les collèges et les lycées ». Depuis cette date, sur le site Eduscol, on trouve une page dédiée à la « Prévention des LGBT phobies », avec deux axes :

agir à l'École contre les LGBT phobies et prévenir l'homophobie et la transphobie à l'École.

En janvier 2021, un groupe de travail spécifiquement dédié à la transidentité, a été constitué au Ministère, avec des membres des associations et des représentants de l'Éducation nationale, avec notamment Édouard GEFFRAY, Directeur général de l'Enseignement scolaire – le numéro 2 du Ministère en quelque sorte –. Ce groupe de travail a abouti à la publication d'une circulaire ministérielle le 29 septembre 2021.

Malgré cette prise en compte, une certaine frilosité à parler de transidentité à l'École perdure. On peut identifier trois raisons à cela :

1. La méconnaissance de la question et des acteurs

Il y a donc une grande importance pour des rencontres, des informations et des formations : « L'accompagnement des enfants et des adolescents transgenres ou en questionnement sur leur identité de genre peut être entravé par la permanence d'idées reçues sur les transidentités et par une méconnaissance de leurs parcours et de leurs droits ».

2. La sexualisation de la question

L'identité de genre n'a rien à voir avec la sexualité, cependant l'amalgame vient des stéréotypes et de préjugés anciens, qui concernent notamment les femmes transgenres : on attribue facilement aux femmes transgenres une hypersexualité, une sexualité débridée, voire la transidentité féminine est souvent associée à la prostitution ; il suffit de regarder d'anciens films ou séries télévisées pour le constater.

3. La confusion entre prosélytisme, neutralité et abstention

Pour le prosélytisme, c'est un fantasme que de croire qu'il est impossible de convaincre une personne cisgenre de devenir transgenre. La confusion entre neutralité et abstention est en revanche plus fréquente : Lors d'un débat en éducation morale et civique, un enseignant n'a pas repris un élève qui qualifiait les personnes transgenres de « monstres contre-nature ». L'enseignant a expliqué ne pas être intervenu pour rester neutre. Il y a ici confusion entre

neutralité et abstention: L'obligation de neutralité pour les personnels enseignants ne signifie pas que l'on peut laisser dire n'importe quoi sans intervenir, et notamment le développement dans l'enceinte de l'École de propos transphobes, racistes, antisémites, sexistes, etc. L'enseignant, dans le cas cité, doit intervenir pour distinguer ce qui relève de la liberté de conscience et ce qui relève du propos discriminatoire.

Si la question de la transidentité concerne l'École, c'est parce que la transphobie est une réalité à l'École car elle ne s'arrête pas aux portes des établissements scolaires. La transphobie vient notamment du fait que la très grande majorité des personnes est cisgenre et que le fait d'être cisgenre est considéré comme une norme. Toute variation par rapport à cette norme peut être perçue comme une menace à l'ordre en place ou une erreur dans la matrice. La transphobie c'est le mépris, le rejet, la haine des élèves trans. À la différence de l'homophobie, la transphobie en milieu scolaire n'émane pas que des élèves, mais également des personnels: une étude de SOS homophobie, réalisée il y a quelques années, révèle qu'entre

10 et 20 % des discriminations liées à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle viennent des professionnels de l'Éducation nationale.

Il est à noter que les filles transgenres sont davantage victimes de transphobie que les garçons transgenres. C'est la féminisation qui explique cette différence de traitement: les transphobes rejettent cette féminisation car ils voient dans les filles transgenres des garçons efféminés. Dans l'imaginaire collectif, les hommes transgenres vivent une promotion alors que les filles transgenres, il s'agit plutôt d'un déclassement, parce qu'elles deviennent femme. On constate que dès les premières marques de féminisation, les femmes transgenres sont violemment stigmatisées alors que les hommes transgenres sont plutôt épargnés. Nombreuses sont d'ailleurs les femmes transgenres qui renoncent à faire leur transition assez tôt, souvent elles la font entre 30 et 40 ans. Les hommes transgenres la font vers les 20 ans. Le regard social est différent.

Les conséquences de la transphobie à l'École sont nombreuses et marquent profondément la vie des individus concernés. La transphobie provoque un



stress spécifique, appelé « stress des minorités ». Il se traduit par plusieurs manifestations: sentiment d'isolement, honte, mauvaise estime de soi. 98 % des personnes transgenres et intersexes disent avoir vécu une scolarité « dégradée » ou « très dégradée » à l'École du fait de la transphobie ou de la peur d'être victime de transphobie. On estime que le taux de suicide des personnes transgenres est 7 fois plus élevé que chez les personnes cisgenres.

L'École a donc pour mission de lutter contre la transphobie.

Par la Loi de novembre 2016, la France reconnaît définitivement l'identité de genre comme un motif de discrimination. Il est donc interdit de refuser quelque chose, un bien ou un service, sur le motif de l'identité de genre. S'il y a refus, cela constitue une pratique discriminatoire.

Comment prévenir et faire reculer la transphobie à l'École ?

1. Apporter une réponse systématique aux comportements à caractère transphobe

Comme on le ferait pour des comportements racistes, antisémites... Il faut faire attention à ce que la lutte contre la transphobie ne repose pas sur l'élève trans lui-même ; il est important de ne pas responsabiliser la jeune victime des situations qu'elle vit. L'École est responsable de la sécurité et de l'inclusion de tous les élèves.

2. Former l'ensemble des personnels de la Communauté éducative

Cette formation est essentielle car les adultes sont regardés de façon modélisante par les élèves, qui font ce qu'ils voient (et pas forcément ce qu'on leur dit). Les adultes doivent donc être exemplaires dans leurs comportements et propos.

3. Il faut sensibiliser les élèves

Tout en respectant évidemment le caractère propre des établissements catholiques sous contrat d'association. Cette sensibilisation est de type éducatif. Cela peut passer par des affiches d'associations ou celles de la campagne de l'Éducation nationale. On peut faire du 17 mai (journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie) un moment de solidarité avec des élèves concernés ou un

temps de réflexion autour de ces questions. On peut faire intervenir des associations. On peut également valoriser les pratiques de soutien entre élèves, sur le modèle canadien, en mettant en place des alliés, des lycéens cisgenres qui vont s'impliquer pour aider les élèves transgenres. Cette sensibilisation est également de type pédagogique. En effet, la réflexion sur la sensibilisation des élèves doit porter sur la prise en charge par les enseignements de la question de la transidentité. C'est ce qu'affirme la circulaire du 29 septembre 2021 : « Développer la prévention de la transphobie à travers des situations d'apprentissages ». La sociologue québécoise, Gabrielle RICHARD, va plus loin en écrivant en 2019 : « C'est souvent à l'école que les jeunes LGBTQI apprennent leur anormalité. Pourquoi ? Parce qu'on la leur enseigne ».

D'un premier abord, on peut se dire que la question de la transidentité est secondaire puisqu'elle ne concerne qu'une minorité. S'il y a peu d'études récentes pour comptabiliser cette population transgenre, un recensement de 2022 au Canada estime que 0,33 % de la population est transgenre. Pourtant, ce sujet n'est pas secondaire, pour au moins trois raisons :

1. La transphobie a un impact sur tous les élèves

et donc aussi sur les élèves cisgenres. Elle peut créer un sentiment d'insécurité à l'École, sentiment qui va affecter l'ensemble des élèves, leur bien-être, leur réussite. La réflexion sur la transidentité peut être bénéfique pour tous. Gabrielle RICHARD parle de pédagogie critique des normes qui profite non seulement aux élèves LGBT mais également aux autres : « Les élèves LGBT et/ou cisgenres sont également pénalisés par les messages normatifs très strictes qui sont véhiculés par l'École ». À l'exemple d'un garçon qui diffuse sur les réseaux une photo de lui torse nu, il reçoit souvent des réactions de filles du type « tu es trop beau ». Si c'est une fille qui pose en débardeur, il n'est pas rare qu'elle reçoive des commentaires, de filles comme de garçons, la qualifiant de pute. Les normes de genre jouent donc sur l'ensemble des élèves. Ainsi, selon Gabrielle RICHARD, l'ensemble des élèves

bénéficiera des informations sur l'identité de genre ou sur l'orientation sexuelle.

2. La question de la transidentité n'est pas une question isolée

On sait que c'est dans les milieux où l'on constate le plus d'homophobie et de transphobie que l'on relève le plus grand nombre d'incidents sexistes, racistes, antisémites.

3. La question de la transidentité est un bon révélateur de l'état de notre École

Elle interroge notre vision de l'École, en cristallisant tous les enjeux de l'École inclusive. La transidentité traduit bien en effet le passage d'une logique intégrative de l'École à une logique inclusive. Une École intégrative, qui intègre, est une école ouverte à tous, mais qui demande à chacun de s'adapter. L'École inclusive, modèle promu en 2012 par Vincent PEILLON, accueille chacun tel qu'il est, et doit s'adapter à ses besoins. C'est donc à l'École de s'adapter aux besoins des élèves transgenres... On peut être pour ou contre, mais depuis 2012, nous sommes dans ce paradigme. On ne demande plus aux élèves transgenres d'effacer leur différence, mais il s'agit pour l'École de reconnaître cette différence et de la prendre en compte.

Cette question de la transidentité est donc un marqueur du tournant pris par l'École pour prendre en compte la diversité des élèves. Ainsi, c'est un objectif essentiel que de créer un environnement inclusif pour les élèves transgenres, mais au-delà, pour tous les élèves, afin qu'ils se sentent en sécurité et les bienvenus.

III. L'ACCUEIL DES ÉLÈVES TRANSGENRES EN MILIEU SCOLAIRE

Le rôle de l'École est d'être à l'écoute des élèves transgenres et de leur famille. Quand on aborde la transidentité à l'École, on pense très vite aux questions de prénom, de pronom, de vestiaires, de sanitaires, d'internat, d'activités sportives... Ce sont des questions concrètes et importantes qui se posent à la Direction, aux enseignants et personnels dans un établissement scolaire.

Cependant, il ne faut pas se laisser sidérer par l'ampleur, voire la complexité, de ces questions

« pratiques » sous peine de passer à côté de l'essentiel. Il est normal que l'on hésite sur le vocabulaire et que l'on puisse être maladroit, il est normal que l'on s'interroge sur les attitudes à avoir, sur les aménagements possibles, sur ce que l'on peut accepter et ce que l'on ne pourra pas accepter.

En réalité, ce n'est pas la transidentité qui est complexe car, somme toute, la transidentité, c'est vivre librement son genre. Ce qui est compliqué, c'est notre rapport à la transidentité, un rapport lesté de normes, de conventions, de culture, de stéréotypes parfois très enracinés.

Au-delà de la question des vestiaires, ce qui compte c'est être à l'écoute et dans le dialogue avec les élèves transgenres. La règle d'or, c'est donc la bienveillance (et bienveillance) et le pragmatisme :

1. Dans le dialogue avec l'élève

Face à un élève que l'on sent en questionnement, il est important pour l'adulte de laisser l'élève venir à son rythme, de l'écouter sans jugement, de ne pas minimiser ni faire pression pour que l'élève colle à une catégorie (« d'après ce que tu me dis, tu es un élève trans... »). Il faut poser des questions ouvertes (« comment tu te perçois... ») pour l'encourager à s'ouvrir mais en aucune manière accélérer les choses car ce n'est pas le rôle de l'École.

Il y aura deux points de vigilance à avoir dans ce dialogue : l'identité de genre de l'élève relève de son intimité comme cela est rappelé par la circulaire du 29 septembre 2021. Quand on entame un dialogue avec l'élève, celui-ci n'a pas à justifier de son identité de genre. Ainsi, on ne doit pas mettre comme préalable à l'entretien, la présence avec un personnel de santé ou la production d'un diagnostic ou d'un document médical... Autre point de vigilance, certaines questions qui relèvent de l'intimité, relatives au corps de l'élève, à son parcours médical, n'ont pas à être abordées, à moins que ce soit à l'initiative de l'élève.

2. Dans le dialogue avec les parents de l'élève transgenre

Selon les cas, l'École doit aussi dialoguer avec les parents, en ayant pour mission de les rassurer, de les écouter, de les informer, de leur

garantir que leur enfant ne souffrira pas de sa transidentité à l'école. Il faudra être vigilant sur un point : l'École entame le dialogue avec les parents uniquement si elle a l'accord explicite de l'élève ; en effet, la divulgation non souhaitée de la transidentité d'un élève peut l'exposer à des risques de rejet voire de violences verbales et physiques à la maison.

L'École doit permettre à l'élève transgenre de faire sa transition dans de bonnes conditions. Le changement de prénom est souvent une étape importante du début de la transition. Il faut bien distinguer :

Changement de prénom d'usage

1. L'élève est mineur et sa demande est soutenue par les deux parents

L'École doit accepter le nouveau prénom d'usage. L'établissement veillera ainsi à ce que ce prénom d'usage soit utilisé par l'ensemble des personnels (si un adulte de la Communauté éducative refuse, il s'agit d'une discrimination, punie par la loi). L'établissement scolaire doit substituer le prénom d'usage dans tous les documents qui relèvent de son organisation interne (listes d'appel, bulletins scolaires...). En revanche, dans les documents officiels (inscriptions aux examens nationaux), seul le prénom inscrit à l'état civil sera pris en compte.

2. L'élève est mineur mais sa demande est refusée par l'un des deux parents

L'École ne pourra pas accepter le changement de prénom d'usage car l'École se doit de respecter l'autorité parentale. Le dialogue avec les parents (avec l'accord préalable de l'enfant) permettrait notamment d'expliciter la différence entre changement de prénom

d'usage (qui n'a rien d'irréversible) et changement de prénom à l'état civil. Il est à noter que le Code civil précise que l'autorité parentale doit s'exercer sans violence psychologique ou physique et que les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité. Ainsi, dans des situations extrêmes, où l'autorité parentale s'exerce contre l'intérêt de l'enfant, il peut être décidé de rédiger une information préoccupante ou un signalement auprès du Parquet des mineurs.

3. L'élève est majeur ou mineur émancipé

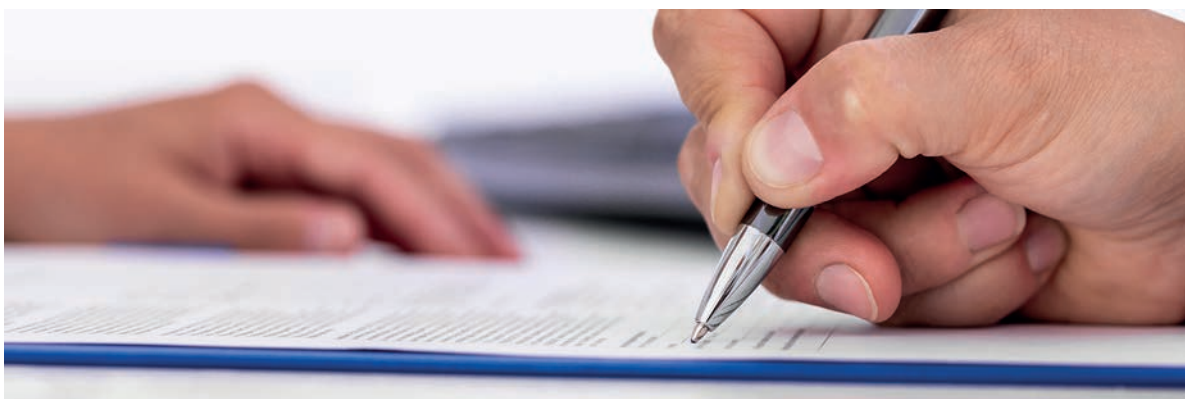
Il n'est plus soumis à l'autorité parentale et peut donc décider seul du changement de prénom d'usage.

4. L'élève mineur ou l'élève majeur a déjà changé son prénom à l'état civil

Tous les documents administratifs relatifs à sa scolarité, internes et officiels, doivent être modifiés afin de les faire correspondre à l'état civil. Si l'élève le demande, les diplômes et documents scolaires doivent être réédités avec le nouveau prénom (cette demande est assez rare).

Changement de prénom à l'état civil

Depuis la loi du 18 novembre 2016, dite de « modernisation de la justice du 21^e siècle », la procédure a été simplifiée : toute personne peut demander à changer de prénom auprès de l'officier de l'état civil. S'il s'agit d'un mineur, la demande est remise par son représentant légal. Les justificatifs de légitimité de la demande (lettres de proches, documents médicaux) ne sont plus nécessaires.



Changement de mention du sexe à l'état civil

Cela ne peut concerner que des majeurs ou des mineurs émancipés. Des preuves de légitimité de la demande doivent être apportées.

Utilisation du pronom neutre « iel » :

La circulaire du 5 mai 2021 dite « circulaire Blanquer » proscrit l'écriture inclusive et donc l'utilisation du pronom « iel ».

Les tenues vestimentaires

La circulaire du 29 septembre 2021 clarifie la question des normes vestimentaires : les règles scolaires ne font pas l'objet de consignes différenciées selon le genre. Cela signifie que les vêtements et accessoires autorisés ou interdits le sont pour tous les élèves sans distinction. Ainsi, on ne peut interdire le port de la jupe, de maquillage, de boucles d'oreilles à un garçon si cela est autorisé pour une fille. Il s'agit bien de normes vestimentaires, qui sont marquées culturellement. À titre d'exemple, au XVII^e siècle, la chaussure à talon était un marqueur de puissance masculine et les hommes, comme le roi Louis XIV, portaient des chaussures à talon. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que le talon est devenu un symbole de féminité.

Les espaces d'intimité (sanitaires, vestiaires, dortoirs...)

La circulaire du 29 septembre 2021 indique qu'une réflexion doit être engagée sur l'usage des espaces d'intimité. Aucune solution n'est pleinement satisfaisante en la matière. Il faut faire preuve de flexibilité, de pragmatisme et d'adaptation. Il existe un panel d'options qui devront toujours être individualisées, selon l'élève transgenre, selon les particularités du bâti de l'établissement scolaire.

Lorsque cela est possible, on peut autoriser l'élève à utiliser des sanitaires individuels (de l'administration par exemple), à accéder à des espaces privés dans des vestiaires ou au sein de l'internat.

L'établissement peut autoriser l'élève transgenre à utiliser des vestiaires ou des sanitaires conformes à son identité de genre. L'établissement veillera alors à accompagner la situation en entamant un dialogue avec les autres élèves afin d'éviter toute tension.

L'établissement peut autoriser l'élève à occuper une chambre dans une partie de l'internat, conforme à

son identité de genre. S'il y a partage de la chambre, il faudra évidemment une concertation préalable avec les autres élèves et qu'un « consensus » se soit dégagé.

Quand il n'y a pas de solution au niveau du bâti, l'établissement peut convenir avec l'élève de la mise en place d'horaires aménagés pour l'utilisation de vestiaires ou des douches.

Dans tous les cas, il convient d'exercer une vigilance particulière dans ces espaces car les élèves transgenres (mais tous les élèves en fait) se sentent plus vulnérables et se trouvent particulièrement exposés aux risques de violence et de harcèlement.



Ainsi, notre responsabilité est grande en matière de lutte contre la transphobie, notamment à cause du risque suicidaire comme l'ont montré les récentes actualités dramatiques. Nous devons donc créer une culture d'école ou d'établissement qui prévient la transphobie.

La finalité première de l'École, c'est d'abord la réussite scolaire, mais des comportements non inclusifs, comme la transphobie, sont des obstacles à cette réussite. Il est donc indispensable de faire évoluer nos représentations et prendre conscience de nos stéréotypes afin de modifier quelques pratiques ou postures pour mieux accueillir et accompagner tous nos élèves.

Intervention d'Aline RONSMANS

Éléments d'éclairage d'anthropologie chrétienne pour penser la question du genre et de la transidentité

Aline RONSMANS est chef de projet à la Direction de l'animation Pastorale chez les Orphelins Apprentis d'Auteuil, passionnée de réflexion anthropologique et éthique, infirmière de formation. Elle a complété sa formation par un Master en théologie du corps et un certificat en science éthique. Lors de son intervention, elle nous a présenté ce que le magistère et l'anthropologie chrétienne nous donnent comme éléments de repères sur cette question de transidentité. Nous la remercions chaleureusement pour cet article écrit à partir de ce qu'elle nous a partagé.



INTRODUCTION

Cisgenre, queer, fluide, non-binaire, trans... Ces termes qui imprègnent la culture actuelle des jeunes portent en eux une présentation et une explication de la personne, de sa construction identitaire, de la relation à soi et à l'autre, qui interroge, remet en question, et semble parfois même délégitimer nos propres représentations de la notion d'identité, de sexualité, de masculinité et de féminité, du rapport du corps, etc. Remettant ainsi en question, et parfois profondément, nos repères et pratiques éducatives.

Nous sommes d'une part en relation avec des jeunes en situations de transidentité (situations qui, somme toute, demeurent relativement peu nombreuses) et d'autre part au sein d'une société en évolution qui véhicule une anthropologie, une

vision de la personne, dans laquelle vous et moi n'avons pas grandi : la non-binarité, la fluidité de genre... Ces termes qui se développent depuis une trentaine d'années, parce qu'ils viennent interroger des repères qui ont été essentiels dans nos constructions personnelles et collectives, peuvent être extrêmement déstabilisants, souvent davantage pour nos générations que pour les jeunes qui grandissent dans ces nouveaux paradigmes.

Connaître ces courants de pensée et chercher à comprendre les raisonnements philosophiques et les parcours de vie qui les sous-tendent se révèle absolument nécessaire et essentiel pour ancrer notre posture éducative et nos métiers dans une ouverture, un respect et un accueil de la réalité des jeunes d'aujourd'hui.

Nous savons l'importance de l'accueil inconditionnel (et non feint) pour offrir à la personne la possibilité d'avancer avec elle, quelle que soit l'étape où elle se situe. En outre, le travail auprès des équipes éducatives nous montre que cette posture d'accueil inconditionnel ne peut être privée, coupée, ni complètement dissociée d'une réflexion éducative et anthropologique (tant avec les adultes qu'avec les jeunes) autour des situations singulières (et par-là même délicates) que nous accompagnons.

Si nos métiers d'éducation comportent des temps de discernement autour des choix que nous posons avec le jeune et pour lui (ex : tel acte éducatif favorise-t-il ou non la croissance du jeune, l'apprentissage de sa liberté?), les décisions que nous sommes amenés à prendre pour des situations de jeunes en transition nécessitent un discernement tout particulier, notamment parce qu'elles peuvent impacter parfois de façon irréversible son avenir et aussi parce qu'elles interrogent, et peut-être davantage encore que toute autre question, le plan anthropologique.

Pour nous, membres de l'enseignement catholique ou d'une œuvre d'Église, porteurs d'une lettre de mission, comment discerner et accompagner chacun, tout en étant cohérents et en adéquation avec l'anthropologie chrétienne ? La vision chrétienne de la personne peut-elle éclairer nos réflexions et nos pratiques concernant la

transidentité ? Soulignons ici l'importance de ne pas confondre « anthropologie » et « morale sexuelle », donc de ne pas transposer en normes, ni en critères moraux, ce qui n'a d'autre prétention que d'offrir une lecture et une compréhension de ce qu'est « être humain », à partir de l'expérience d'un Dieu qui se révèle et a pris chair en Jésus Christ. Dès lors, comment ces éléments d'anthropologie peuvent-ils être reçus comme proposition de sens de la vie humaine, donnés pour nous amener à réfléchir et accompagner nos réflexions et notre vie concrète ?

Enfin et à titre de précision, nous distinguons communément deux apports à « l'anthropologie chrétienne » : d'une part les textes bibliques et d'autre part les textes du Magistère écrits par l'Église institutionnelle (encycliques, exhortations apostoliques, etc.) et qui rendent compte des arguments de raison autant que de foi sur une question donnée. Ainsi, si l'anthropologie chrétienne **s'élabore** certes **sur la Révélation** chrétienne (c'est-à-dire sur les textes de la Bible), elle est aussi fondée **en raison** (c'est-à-dire sur la philosophie, l'apport des sciences humaines, etc.). Elle n'exige donc pas d'être chrétien ou d'avoir la foi pour pouvoir la comprendre, la partager, la vivre.

1. PRÉCISIONS SUR LE MAGISTÈRE

Le regard magistériel tend à accueillir **les questions d'ici et maintenant** car, dans la conception chrétienne, c'est bien ici et maintenant que le Seigneur nous attend, nous appelle, nous invite à avancer. **En cela, le regard magistériel évolue** puisque les questions sociétales évoluent ainsi que les lois et les normes morales. (Ex : l'Église a interdit le prêt à intérêt jusqu'au 15^e siècle alors qu'elle l'accepte maintenant ; la peine de mort, à l'inverse, fut tolérée un temps par l'Église qui, aujourd'hui, « s'engage de façon déterminée, en vue de son abolition partout dans le monde »¹).

Sur la question du genre et de la transidentité, les paroles du Magistère sont peu nombreuses. D'aucuns pourront reprocher à l'institution

1 Catéchisme de l'Église Catholique, article 2267, où la peine de mort est jugée « inadmissible car elle attende à l'inviolabilité et à la dignité de la personne ».

ecclésiale de ne pas suffisamment se prononcer, d'autres l'interpréteront comme l'espace de respect, de liberté et de responsabilité propre qui nous est laissé sur ces questions. Quoi qu'il en soit, il n'y a pour l'heure **aucun texte normatif** dans l'enseignement de l'Église sur les questions de genre et de transidentité.

En revanche, ce qui est très clairement mis en évidence dans le Magistère actuel du Pape François c'est que le cadre de réflexion qui nous est donné et proposé (notamment dans *Amoris Laetitia*, l'encyclique sur l'amour dans la famille) tient en ces quelques mots : accompagner, discerner, intégrer². Ce texte précise, et le Pape François le rappellera avec force à plusieurs occasions, que **l'Église n'est pas une douane**, mais la maison du Père où il y a une **place pour chacun avec sa vie difficile**³...

L'École catholique s'inscrit dans cette même attitude. Quand nous travaillons à l'intégration et à l'inclusion, c'est une démarche qui non seulement vise à dire : « vous êtes les bienvenus », mais également : « votre présence est importante et nous enrichit », d'autant plus quand cette différence nous bouscule. **Dieu aime ces jeunes** qui se cherchent et parfois souffrent. Comment est-ce que nous le leur signifions ? Comment les accueillons-nous ? Sans naïveté et sans renoncer à notre identité propre ? Car c'est fort de notre identité que nous pouvons vivre cet accueil, aller à la rencontre de l'autre et nous enrichir mutuellement.

Force est de constater qu'il y a un grand enjeu de pacification à vivre autour de ces questions du genre. Cet apaisement s'avère nécessaire pour « écouter, raisonner et proposer »⁴ et pour que notre mission d'éducation soit vécue au sens donné notamment par le Pape François : « *[éduquer c'est] créer chez l'enfant, par beaucoup d'amour, des processus de maturation de sa liberté, de croissance intégrale*

2 cf. *Amoris Laetitia*, chapitre 8 : « Accompagner, discerner, intégrer la fragilité ».

3 *Amoris Laetitia*, n°310

4 Cf. Congrégation pour l'éducation Catholique, *Homme et femme il les créa : Pour un chemin de dialogue sur la question du genre dans l'éducation* (2019)

et de culture d'une authentique autonomie »⁵. Et donc, si l'éducation à la liberté consiste notamment à donner au jeune la capacité à se construire une réflexion critique, à éclairer sa conscience pour qu'il puisse discerner et faire des choix selon son bien, l'attitude à laquelle nous invite le Magistère et qui est essentielle à retenir ici est de sortir de toute attitude moralisante (permis-défendu ; bien ou mal), pour ouvrir des espaces de réflexion qui préservent et accueillent la diversité des situations.

Enfin, bien qu'il n'y ait pour l'heure aucun texte normatif du Magistère sur la question du genre, il est essentiel de garder à l'esprit que, premièrement, la morale en régime catholique n'est pas un code de loi ni un code de la route, mais proposition d'un chemin d'humanisation. Deuxièmement, lorsque l'Église se prononce en théologie morale, elle distingue plusieurs niveaux : l'universel, le particulier, le singulier. Et pour ce qui concerne le singulier, elle renvoie in fine toujours à la conscience éclairée des personnes. L'Église ne se prononce pas, et elle n'a pas la compétence pour le faire, sur la singularité des situations qui, toujours, demandent un discernement qui prend en compte les circonstances propres à chacune d'elles. Ainsi, un positionnement de l'Église en matière morale ne dispensera jamais du travail de discernement personnel qui appartient à une situation singulière. Or, il n'est pas rare que, chrétiens ou non, nous confondions ces différents niveaux de discours moral de l'Église, faisant ainsi des raccourcis malheureux au risque de priver une personne de l'espace de liberté et de responsabilité auquel elle a droit. Si les normes universelles et particulières rappellent donc les lignes rouges à ne pas franchir sous peine de mettre en péril la vie et la vie en société (et celles-ci seront à prendre en compte dans le discernement), ces normes universelles ne prédisent pas la décision qui sera à prendre pour une situation singulière, dont une part demeure toujours unique et inédite.

2. PRINCIPAUX TEXTES DU MAGISTÈRE EN ANTHROPOLOGIE

Gaudium et Spes (1965)

Depuis Concile Vatican II, l'Église a le souci d'entrer en dialogue avec les hommes et les femmes de ce temps, avec leurs joies, leurs espérances, leurs

5 *Amoris Laetitia*, n° 261



préoccupations. Le texte *Gaudium et Spes*, qui découle d'un intérêt profond de l'Église pour le fait humain, est un condensé d'anthropologie biblique et chrétienne (en l'occurrence une anthropologie dite personnaliste). Ce texte dit notamment **l'unité de l'âme et du corps** : « *Corps et âme, mais vraiment un, l'homme est, dans sa condition corporelle même, un résumé de l'univers des choses qui trouvent ainsi, en lui, leur sommet* »⁶. Cet élément est à souligner car les expressions de genre et de transidentité interrogent le lien et l'articulation entre le corps et l'esprit; l'identité corporelle et l'identité « ressentie ».

La théologie du corps (une « théologie de la masculinité et de la féminité ») (1981-1984)

Cet enseignement dispensé par Jean-Paul II durant les premières années de son pontificat tente de récapituler presque entièrement l'anthropologie biblique. Il a été dispensé sous forme de catéchèses (133 au total) qui constituent ce que l'on nomme la « théologie du corps ».

La Théologie du corps, dira Jean-Paul II, est en fait une expression de travail de ce qu'il faudrait plutôt appeler **une théologie de la masculinité et de la féminité**. Partant de l'anthropologie biblique, le Pape y récapitule ce que notre être en tant qu'homme, en tant que femme a pour signification anthropologique et même théologique, car ce corps sexué dit quelque chose de Dieu⁷. Il y développe aussi comment la complémentarité homme-femme est constitutive

de notre humanité, sans nier ni taire les difficultés d'égalité et de respect que cette complémentarité peut comporter.

En outre, les 23 premières catéchèses sont une analyse des textes les plus « originels » de la Révélation, à savoir les chapitres 1 et 2 de la Genèse. L'analyse que Jean-Paul II fait de ces textes met essentiellement en évidence que la personne est un être créé pour la relation et pour le don, et que la possibilité même de relation repose sur l'altérité.

La réception de la théologie du corps demande cependant quelques points d'attention : si on ne considère que les 23 premières catéchèses sans les remettre dans leur contexte d'ensemble, cette théologie du corps peut donner une représentation de la sexualité quelque peu désincarnée, idéaliste et « merveilleuse ». Or, si la sexualité recèle une part de beauté, elle est aussi un lieu d'énigme et d'errance⁸. Il s'agit donc, dans notre anthropologie et dans notre accompagnement, de prévenir les possibles illusions (d'une forme de toute-puissance ou d'omniscience) sur notre corps et d'accepter de ne pas tout en comprendre. En ce sens, et pour reprendre une thématique chère à Xavier THÉVENOT⁹, nous sommes invités à sortir d'une certaine naïveté : le corps comporte une part d'énigme, de mystère, il est une réalité parfois opaque.

Communion et service : la personne créée à l'image de Dieu, CTI (2004)

En 2004, la commission théologique internationale propose une méditation théologique sur la doctrine de l'imago dei (la personne faite à l'image de Dieu) et le fondement de cette doctrine pour penser la communion à Dieu et la communion entre les personnes. Ce texte comprend entre autres toute une réflexion et une explicitation théologique autant qu'anthropologique sur l'unité corps-âme de la personne, sur la relation homme-femme (égaux et complémentaires), ainsi que sur la personne et son enracinement dans la communauté et le monde.

6 *Gaudium et Spes*, n°14

7 « Du fait que le Verbe de Dieu s'est fait chair, le corps est entré par la grande porte dans la théologie » (TDC 23-4)

8 Pour reprendre les trois termes de l'article de Paul Ricœur : « La sexualité. La merveille, l'errance, l'énigme », *Revue Esprit* n°289, 1960.

9 Prêtre et professeur à l'institut catholique de Paris, grande figure de la théologie morale



Amoris Laetitia 2016 : Exhortation apostolique post-synodale sur l'amour dans la famille, (2016)

C'est le premier texte magistériel à aborder explicitement la question du genre. Dans le chapitre 2 de l'encyclique intitulé « la réalité et les défis de la famille », le Pape François attire l'attention sur le « défi » que représente l'idéologie du genre dont, je cite, « *une certaine forme va jusqu'à nier la différence et la réciprocité naturelle entre un homme et une femme, et induit alors des projets éducatifs et des orientations législatives encourageant une identité personnelle et une intimité affective radicalement coupées de la diversité biologique entre masculin et féminin et où l'identité humaine est laissée à une option individualiste, qui peut évoluer dans le temps* ». Et le Pape de terminer en précisant que « *s'il ne faut pas ignorer que le sexe biologique (sex) et le rôle socioculturel du sexe (gender), peuvent être distingués, il ne faut pas les séparer.* »¹⁰

Homme et femme il les créa : Pour un chemin de dialogue sur la question du genre dans

10 Amoris Laetitia, n°56

l'éducation, Congrégation pour l'Éducation Catholique, (2019)

Plus récemment, la Congrégation pour l'éducation Catholique a publié en 2019 « **Pour un chemin de dialogue sur la question du genre dans l'éducation** ». Ce document d'une trentaine de pages aborde spécifiquement la question du genre et propose les trois étapes suivantes pour emprunter une voie de dialogue: « *écouter, raisonner et proposer* ».

Écouter afin de comprendre l'anthropologie sociétale actuelle. Pour cela, elle retrace l'évolution historique de la question et invite à faire clairement la distinction entre d'une part **les genderstudies qui sont les recherches universitaires sur le genre** « *qui s'efforcent d'approfondir de manière appropriée la façon dont on vit dans les diverses cultures la différence sexuelle entre homme et femme*¹¹ » et d'autre part **les théories du genre** dont certaines cherchent à « s'imposer comme

11 Et le texte ajoute: « *C'est en relation avec ces recherches qu'il est possible de s'ouvrir à l'écoute, au raisonnement et à la proposition* ». (Homme et femme il les créa, n°6)

une pensée unique qui détermine l'éducation des enfants »¹².

Le document rappelle ensuite quelques principes clés d'anthropologie chrétienne tels que :

- **L'unité de l'âme et du corps**¹³. Ce principe nous permet d'interroger notre accompagnement de la personne, qui plus est d'une personne en transition : Comment est-ce que je l'accompagne dans son intégrité et dans sa construction intégrale ? (n°32)
- **La sexualité comme une composante fondamentale de la personnalité** : « *[elle est] une de ses façons d'être, de se manifester, de communiquer avec les autres, de ressentir, d'exprimer et de vivre l'amour humain. Elle fait partie intégrante du développement de la personnalité et de son processus éducatif. (...) L'éducation affective-sexuelle doit prendre en considération la totalité de la personne et rechercher par conséquent l'intégration des éléments biologiques, psycho-affectifs, sociaux et spirituels* »¹⁴. (n°4)
- **Éduquer à la sexualité et à l'affectivité signifie (...)** « *apprendre à recevoir son propre corps, à en prendre soin et à en respecter les significations [...]. La valorisation de son propre corps dans sa féminité ou dans sa masculinité est nécessaire pour pouvoir se reconnaître soi-même dans la rencontre avec celui qui est différent [...], et s'enrichir réciproquement* ». ¹⁵(n°35)

Ce dernier critère est loin d'être évident : quelles que soient nos vies, même si nous ne sommes pas concernés par des questions de transidentité, la relation au corps et l'acceptation du corps est un défi pour la plupart des personnes, et un défi qui évolue au fil de l'âge et selon les différentes étapes de la vie. Que ce soit dans le milieu du soin ou dans le milieu éducatif, nous sommes quotidiennement aux prises avec cette acceptation

du corps. Comment, dans l'éducation affective, relationnelle et sexuelle (EARS), accompagnons-nous cette acceptation, cette intégration ?

Dans une vie, la relation à son corps, avec la relation à Dieu fait partie de ce qu'il y a de plus intime. Nous en faisons l'expérience : dès que nous entrons dans ce sujet de la relation à Dieu ou de la relation au corps, nous entrons dans une sphère éminemment intime qui, toujours, demande une délicatesse infinie.

3. ÉLÉMENTS D'ANTHROPOLOGIE BIBLIQUE : LA PERSONNE, ÊTRE DE RELATION

La vision de la personne déployée dans le Magistère s'inspire énormément des textes bibliques. Il est à noter que les textes les plus anciens de la Bible sont reconnus **patrimoine immatériel de l'humanité**¹⁶, car ils font partie des premiers (et donc des plus anciens) textes anthropologiques de l'histoire. Ils donnent à penser et sont là pour nourrir la réflexion de toute personne qui s'interrogerait sur ce qu'est être humain. Prenons cependant garde à toute forme de fondamentalisme qui enfermerait le texte sur lui-même ou le réduirait à une seule lecture ou compréhension possible.

Ceux qui les ont écrits ont eu pour intention d'essayer d'exprimer ce qui caractérise de façon universelle la personne, le fait d'être humain. À cette fin, ils ont pris le style littéraire du mythe. Terme qui n'est pas à comprendre dans le sens de « légende », mais comme un **procédé littéraire qui permet à l'auteur de renvoyer à « l'origine »** (qui désigne non pas « le commencement temporel » de l'humanité mais bien **ce qui se trouve à son fondement**). **Ce procédé vise à rendre compte de ce qui est universellement commun à l'humanité** et à exprimer une vérité fondamentale sur l'être humain de tout temps, en tout lieu. Indépendamment du fait d'être croyant, ces textes ont donc quelque chose à nous dire. Parmi les textes anthropologiques de référence **sur la question de l'identité homme-femme**, les chapitres 1 et 2 de la Genèse occupent une place essentielle.

12 Homme et femme il les créa, n°6

13 Cf. Gaudium et Spes n°15, Veritatis Splendor, n°50 et Donum Vitae I.3

14 Congrégation pour l'Éducation Catholique, Orientations éducatives sur l'amour humain, 1983, n°35

15 Amoris Laetitia, n°155

16 https://www.reussirmavie.net/La-Bible-patrimoine-de-l-humanite_a881.html#:~:text=Une%20exposition%20qui%20m%C3%AAle%20culture,son%20origine%2C%20sa%20philosophie%22.

Tous deux donnent une narration de la création du monde et de l'homme. Bien que très différents, ils sont tous deux maintenus dans le canon des Écritures car ils sont tous deux porteurs de sens. Ils ont une approche différente : l'une dite plutôt cosmologique (la création du monde en six jours, où le narrateur se situe davantage « du point de vue de Dieu » pourrait-on dire) et l'autre dite plus anthropologique (où le narrateur rend davantage compte de l'expérience de la création du point de vue de la personne). Regardons ces textes de plus près :

Analyse de texte de Genèse, chapitres 1 et 2¹⁷ :

Genèse 1 : « Faisons un adam à notre image comme notre ressemblance (...) Dieu crée l'adam à son image, le crée à l'image de Dieu, les crée mâle et femelle ». (Gn 1,26.27).

Premièrement, Dieu crée « l'adam », le « glébeu », l'être humain. Il le crée sexué et, comme pour insister, cette sexuaton n'apparaît pas lors de la description de la création des autres espèces animales, elle n'est spécifiée que lors de la création de l'être humain. Cette sexuaton est dans un premier temps exprimée par les mots « mâle » et « femelle », il faudra attendre la suite du récit de la création pour que les termes « homme » et « femme » apparaissent.

17 J-P Rosa et V. Margron, *Une anthropologie biblique sous le signe de la relation*, in *Semaines sociales de France de 2012 « Hommes et femmes, la nouvelle donne »*, pp124-127

Deuxièmement, si dans son projet, Dieu exprime vouloir créer l'humain à son image et ressemblance (verset 26), lors de la création effective, la ressemblance n'est plus mentionnée (verset 27). Les Pères de l'Église voient dans cette omission l'espace de la liberté laissée à l'homme pour tendre ou non vers cette ressemblance, ainsi qu'une première annonce, en filigrane, de celui seul qui accomplira pleinement cette ressemblance, Jésus, vrai homme et vrai Dieu. Ainsi, nous dit ce texte, toute personne humaine est créée à l'image de Dieu, mais pour ce qui concerne sa ressemblance à Dieu, celle-ci n'est pas acquise dès le départ, elle sera à réaliser...

Et, tel que le texte est construit, cette ressemblance semble s'incarner dans la distinction sexuelle (dans la structure du texte, tout se passe comme si « mâle et femelle » venait à la place de « selon notre ressemblance »). **L'altérité entre l'homme et Dieu s'exprimerait en humanité dans l'altérité entre mâle et femelle.** Dès lors, **la distinction sexuelle devient le type même de l'altérité en humanité**, elle est le prototype de toutes les autres altérités. La Bible insistera tout au long de ses récits sur cette notion d'altérité, plus encore que sur la distinction homme-femme. L'altérité y sera incessamment présentée comme condition de vie et, dans cette logique, la distinction sexuelle est à comprendre non pas comme une sorte d'accident biologique de notre condition humaine, mais comme constitutive de notre identité et le pivot autour duquel nos personnes comme nos cultures tournent et s'organisent. Selon la Bible



toujours, une culture sera d'autant plus vivante et fraternelle, d'autant plus « humaine » et portée à l'unité, qu'elle aura accueilli la distinction, l'altérité. Si on supprime l'altérité, la relation est-elle encore possible ? C'est une question que posent de nombreux textes bibliques. Ainsi, l'altérité est « fondatrice » de l'expérience humaine en ce qu'elle permet la relation.

Dans les questions de genre et de transidentité, on peut retrouver en arrière-fond des interrogations sur l'altérité, notamment sur le rapport homme-femme, qui est souvent perçu ou vécu (les faits d'actualité l'illustrent suffisamment) sous le prisme de la domination. Mais notre responsabilité éducative est aussi d'interroger et de trouver des voies pour vivre cette différence autrement que sous ce prisme de la domination.

Genèse 2 :

Le chapitre 2 de la Genèse narre de façon autre et plus déployée que le chapitre 1 la création de la personne. Ce récit contient toute une illustration de **l'origine de la conscience qu'à la personne d'être homme ou femme** et recèle des **éléments essentiels et déterminants de compréhension de cette masculinité et féminité** :

Dieu dit : « L'adam tout seul ce n'est pas bon. Je vais lui faire une aide comme quelqu'un devant lui. »

19 Avec de la terre, le Seigneur Dieu modela toutes les bêtes sauvages et tous les oiseaux du ciel. Il les fait défiler devant l'adam pour entendre le nom qu'il leur donne. (...) Mais il ne trouva aucune aide qui lui corresponde. (...)

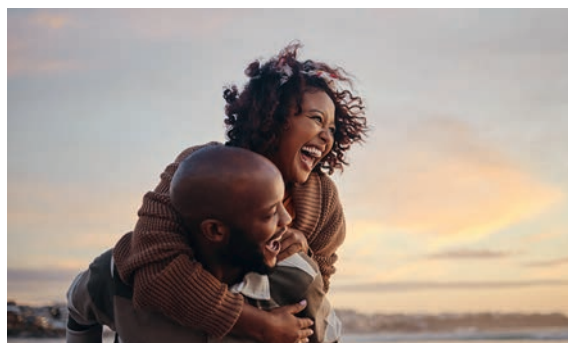
22 Avec la côte prélevée sur l'adam, il façonna une femme et il l'amena (la poussa) vers l'adam.

23 L'adam parle : c'est elle cette fois os de mes os, chair de ma chair ! On l'appellera femme – Ishsha –, elle qui fut tirée de l'homme – Ish. »

La création de la personne se réalise en deux temps et rend compte d'une **progression**, d'une « **maturation** » : **d'abord la création par Dieu de l'être humain** (cf. versets 7 à 18), avant que

n'apparaissent au sein de cette même humanité, une dualité et **l'appellation par l'homme de cette différence charnelle comme différence sexuelle** (cf. versets 19 à 25).

Ce qui est intéressant dans ce texte biblique c'est qu'il y a **apparition simultanée** du masculin et du féminin, ce qui souligne l'égalité de dignité entre l'homme et la femme. En outre, il rend compte de ce que l'on pourrait appeler le **caractère construit de la différence sexuelle** : elle part d'un donné biologique, certes, mais c'est l'homme qui la pose en la nommant. Les études de genre auraient donc raison : la différence des genres est une « invention », une « création » de la culture humaine. Peut-être, mais selon le texte biblique, la base charnelle de la différence est significative.



D'autre part, si les deux êtres sont foncièrement égaux (cf. apparition simultanée), ils sont dans le même temps fondamentalement différents : « *La création définitive de l'homme consiste en la création de l'unité de deux êtres. **Unité dans une dualité** (unité parce que même nature humaine ; dualité parce que masculin et féminin) »¹⁸. Et, « *la féminité se retrouve elle-même devant la masculinité et la masculinité se confirme à travers la féminité* »¹⁹. La masculinité et la féminité sont présentées comme deux **façons d'être corps qui s'enrichissent mutuellement**. C'est donc la différence et **l'altérité qui révèlent** plus pleinement celui/celle que je suis et **qui me permettent de me comprendre pleinement !***

18 cf. Théologie du corps, n°9-1

19 cf. Théologie du corps, n°10-1

Enfin, dans le texte biblique, le sexe biologique, en plus de la signification de l'altérité, signifie la limite. Le sexe biologique est une limite marquée dans la chair. Je ne peux être tout. Je suis homme ou femme, je ne suis pas les deux. Et cette limite est aussi ce qui me permet de laisser une place à un autre. On peut réfléchir avec les jeunes sur ces notions de limite, de fragilité : comment est-ce que j'accepte ma fragilité, ma limite ? Comment peuvent-ils être chance de relation, chance de l'apport d'un autre, de pouvoir recevoir d'un autre ? Des courants actuels tels que le transhumanisme interrogent directement notre acceptation ou non de la limite. En termes d'éducation, nous avons là des pistes à creuser.

Égalité et différence : l'ambivalence de l'adam²⁰ :

Dans la suite du récit, nous voyons que la différence sexuelle porte en elle la possibilité de sa dénégation.

La Bible attire notre attention sur le fait que **cette unité**, ce « une seule chair », cette « alliance » **n'est pas simple à réaliser**. Il y a une sorte de **lutte pour que chacun puisse exister...**

Mais la Bible nous apprend aussi quelque chose de tout à fait précieux : **cette domination n'est pas originelle, n'est pas fatale**, n'est pas constitutive de la relation. Elle n'est pas liée à la nomination elle-même, mais **au fait de perdre de vue le don** : je suis donné à moi-même (voulu pour moi-même), tout comme l'autre est donné à lui-même, et je suis invité à le respecter comme un don.

Le sens de cette différence sexuelle est un mystère, on n'a pas fini d'en découvrir le sens et la richesse. Et **l'anthropologie chrétienne l'explique par une anthropologie et une dynamique du don** (se recevoir et recevoir l'autre pour entrer en relation, se donner). Le sens de la différence sexuelle risque de devenir d'autant plus confus qu'on s'éloigne de cette anthropologie-là. Dans une logique de l'auto-instruction individualiste, il y a peu de place pour l'altérité, la complémentarité.

Pour récapituler, 3 points anthropologiques sont donc mis en avant par Genèse 1 et 2 :

1. La personne est un être en devenir et c'est le chemin de toute une vie... Dieu confie à

20 Cf. J-P Rosa et V. Margron, pp128-129

l'être humain « mâle et femelle » le soin de **devenir** « homme et femme », ce qui les rend non seulement images de Dieu mais potentiellement semblables à lui ; on ne naît pas tout fait, on devient un homme, une femme ;

2. l'homme et la femme sont modèle et **matrice de toute altérité**, de tout langage possible, de toute relation. Et si la Bible insiste sur la notion d'altérité, l'accent est mis sur une altérité qui est en vue de la relation. Dans la Bible, ce qui compte dès l'origine c'est la relation.
3. Enfin, cette **altérité est heureuse si elle est vécue sous le mode de l'ouverture au dialogue**, de la reconnaissance de la condition de créature, **malheureuse si elle est fermée à la rencontre** (au dialogue) et ignorante du Créateur.

4. QUELQUES POINTS QUI DÉCOULENT DE CETTE ANTHROPOLOGIE :

a. Une anthropologie personnaliste

L'anthropologie actuelle du Magistère (et du 20^e siècle) est une anthropologie personnaliste, c'est-à-dire une anthropologie dont la valeur fondamentale est le respect de la personne. Elle propose une troisième voie, une ligne de crête à tenir, entre deux écueils que sont l'individualisme et le communautarisme. La personne est perçue comme éminemment digne, appelée à être en relation et à participer à la construction de la société. Ce personnalisme se construit autour de la prise en compte du bien de la personne autant que du bien de tous (le Bien commun). Cette anthropologie valorise donc la liberté individuelle et l'intimité du sujet, autant que sa responsabilité et sa nécessaire participation à la vie de la société et à la recherche du Bien commun.

Nos métiers éducatifs reposent sur cet équilibre ténu : l'accompagnement individuel qui comprend la recherche du bien de chaque jeune qui ne soit pas vécu au détriment de la collectivité ; et la recherche du Bien commun qui ne soit pas vécue au détriment de l'une des personnes de la collectivité.

Le respect de ces principales valeurs personnalistes que sont la liberté, la responsabilité, la participation sera garanti par la possibilité pour une personne de

pouvoir exercer son libre arbitre, de se prononcer de façon éminemment personnelle, de faire des choix, de s'engager. L'enjeu se situe pour une personne (et donc au niveau éducatif) d'apprendre cet exercice du libre arbitre, de sa conscience et de sa capacité de discernement.

Cette anthropologie personnaliste, bien que porteuse de points de repère, nous oblige à préserver à tout moment l'espace de croissance, d'autonomie et d'autonomisation de la personne et à ne pas répondre à sa place aux situations de vie qu'elle rencontrerait. Il en résulte que l'autorité, quelle qu'elle soit, si elle donne des repères et des lignes guides, ne peut et ne pourra jamais, en aucun cas, se substituer à la conscience des personnes. Tout l'enjeu de l'éducation sera de former à l'exercice libre et responsable de la conscience, à l'accompagner sans s'y substituer.

b. Naturalisme ou constructivisme ?

Ne pas opposer mais articuler...

Pour le dire en quelques mots seulement, on pourrait dire que le naturalisme considère que tout ce qu'on doit faire ou être est déductible directement des lois biologiques et physiologiques.

Le constructivisme radical, lui, considère que tout est construit. Les lois morales seraient donc purement « arbitraires », « construites » indépendamment de la condition corporelle. Le corps ne serait pas signifiant et il n'y aurait pas à en tenir compte.

Or, à la question « notre identité sexuelle est-elle innée ou acquise ; naturelle ou construite ? », l'anthropologie chrétienne répond : les deux ! Nous sommes invités à **distinguer** ces deux conceptions (**sans les opposer**) et à **les articuler** pour ne pas tomber dans leurs écueils respectifs : s'affranchir de la réalité (risque du constructivisme) ; y être réduit (risque du naturalisme). Il s'agit donc de sortir du naturalisme pour ne pas réduire la personne à un donné naturel ; de sortir du constructivisme pour ne pas la réduire à un « produit » de la société, au jeu des influences connues et vécues. Ainsi, il y a une articulation à préserver et à accompagner car les deux positions, prises séparément et à elles seules, sont réductrices et sont pièges.

Pour le dire encore autrement, l'être humain est à la fois conditionné et limité : tout n'est pas possible, tout n'est pas souhaitable.



c. Distinguer trois niveaux de regard sur la personne

L'anthropologie biblique permet de distinguer 3 niveaux de regard, de lecture, de compréhension de la personne :

- Naturel : le donné corporel de l'individu (**mâle-femelle**)
- Culturel : le sujet construit, notamment son genre psycho-affectivo-social (**masculin-féminin**)
- Ontologique : la personne qui a intégré le naturel et le culturel et s'ouvre au mystère fondamental de son identité : **homme ou femme**.

Le naturalisme ne tiendrait compte que du 1^{er} niveau, le constructivisme que du 2^e niveau. Le personnalisme cherche à intégrer ces 3 niveaux²¹.

Dans la théologie du corps, le corps n'est pas le tout de la personne, mais il la « renseigne ». **Le donné (dont le corps fait partie) n'est donc pas que contraint, il est une chance, une proposition de sens**, une vocation (en langage biblique, un **appel**) ! En effet, « *la liberté émerge d'un donné qui la précède* » dira Maurice MERLEAU-PONTY²². La liberté est alors ratification, accueil d'un donné. **Le corps est porteur d'un sens qu'il faut déchiffrer. Dans le magistère récent, le corps n'est pas vu comme une contrainte mais comme un langage qu'il faut apprendre à parler selon une grammaire** (cf. l'expression « grammaire de la vie » employée par Benoît XVI). Ainsi, là où Simone de BEAUVOIR affirme qu'« on ne naît pas femme, on le devient », l'anthropologie chrétienne conduirait plutôt à affirmer que l'« on naît femme **ET** on le devient » ...

d. Distinction mais non dissociation du corps et de l'esprit

Cet argument éthique classique du refus des dualismes rejoint ici un point qui a déjà été abordé lorsque nous avons cité le Pape François « *Il ne faut pas ignorer que le sexe biologique et le rôle socioculturel du sexe (gender), peuvent être*

distingués mais non séparés »²³. Distinguer sans dissocier rejoint en théologie ce que l'on appelle le critère de Chalcédoine qui permet de penser l'unité d'une réalité, d'une personne, d'un concept « sans confusion, ni mélange, ni division, ni séparation ». La distinction est nécessaire et permet de penser l'articulation de plusieurs dimensions ou réalités qui coexistent. La dissociation ne permet plus de penser l'articulation ni l'unité, ce qui comprend le risque, quand il s'agit d'une personne, de l'atteinte à son intégrité.

e. Distinguer l'accompagnement de la singularité de certains cas d'une acception générale d'une doctrine qui dissocierait le corps et esprit

Sur ces sujets, les débats sont parfois impossibles tant les revendications échappent à la discussion rationnelle et à la pesée des conséquences pour les personnes. Or, nous en faisons tous l'expérience, il y a « du jeu » dans les comportements et les normes. Car il y a d'une part des cas singuliers qui, toujours, donnent à penser (soit dit en passant, une chose est ce qui concerne les cas singuliers de situations d'adultes matures, une autre est l'accompagnement des adolescents qui, en plus de leur questionnement, ont une vulnérabilité et une fragilité liée à l'âge) : et, là, nous devons pouvoir être nuancé. Et d'autre part, en même temps que ces cas particuliers qu'il y a à accompagner avec toute la délicatesse requise, il y a les instances politiques et celles des grandes décisions qui orientent l'anthropologie, l'éducation comprenant parfois des courants extrêmes (comme le constructivisme radical). Dans ces instances-là, nous avons à nous engager pour interroger, participer à la construction et à la transmission d'une anthropologie respectueuse de l'intégrité et de l'intégralité de la personne. Nous avons le devoir de protéger les plus faibles et les plus vulnérables que sont les enfants contre les pressions sociales et contre ce qu'il pourrait y avoir d'irréversible dans certains traitements hormonaux et chirurgicaux.

21 cf. Amour et responsabilité de Karol Wojtyła, qui met bien cela en exergue philosophiquement

22 Philosophe existentialiste imprégné de la phénoménologie d'Husserl et de la place du corps dans la philosophie.

23 Amoris Laetitia, n° 56

CONCLUSION

Un principe fondamental de l'anthropologie chrétienne qui demeure : mystère de la personne²⁴

La personne est un mystère²⁵. La profondeur insondable de la personne est directement liée à sa création à l'image de Dieu. À l'image de Dieu qui est insondable, je ne peux jamais réduire une personne à l'identité que je lui donne, ni à l'une des dimensions de son identité. Elle est unique, incomparable, non-cernable, y compris à elle-même. « *Le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné* »²⁶. Veillons à n'enfermer qui que ce soit dans sa réalité de genre ni dans sa réalité sexuée, ni dans un questionnement qu'il aurait à un moment donné. Et ce, afin de pouvoir l'accompagner dans ces questions en particulier sans oublier les autres dimensions de sa personne, ni au détriment des autres jeunes ou de la communauté éducative.

D'autre part, nous savons que l'être humain est un être d'imitation... Les neurosciences nous apprennent

que l'être humain, étant le plus développé, est celui qui est le plus perméable à la vie d'autrui. Quand, petit, il n'est pas encore structuré il observe et reproduit... et il se construit par les centaines de « fais pas ci, fais pas ça » des parents. Et c'est normal. Il imite parce qu'il est perméable à autrui. Nous avons la capacité d'accéder à la vie d'autrui, c'est un aspect magnifique de la relation d'éducation, de transmission. Mais qu'est-ce que cela implique pour nous, éducateurs ? Nous savons que nous éduquons par un milieu lui-même éducatif lorsqu'il est sain. Le milieu éducatif n'est pas là uniquement ou d'abord pour donner des normes mais pour offrir un milieu où on déploie des comportements humanisants.

Qu'est-ce qui fait qu'un jeune peut résister à des imitations qui ne lui paraîtront pas bonnes ? C'est notamment d'avoir une vie intérieure. En l'occurrence, l'une des tâches de l'éducation catholique sera de favoriser cet accès à l'intériorité. Apprendre aux jeunes à entrer en eux-mêmes, à avoir un discours intérieur, à raisonner par soi... Fortifier l'intériorité permet de passer de « crustacé » (dont le squelette, l'armature est extérieure) à « vertébré » (où le squelette est intérieur). Plus on développe l'esprit critique (par la philosophie, par l'intériorité) plus cela fortifie les personnes.

Devenir ces lieux qui favorisent le déploiement des comportements humains et humanisants, la construction intérieure, l'exercice individuel et collectif du discernement... C'est cela que nous sommes appelés à développer dans nos établissements, nos dispositifs, nos communautés éducatives.

24 Cf. Bruno Saintôt, s.j., responsable du domaine d'enseignement Éthique biomédicale du Centre Sèvres lors de la journée pour les responsables des Aumôneries de l'Enseignement Public, le 04 octobre 2022.

25 Le terme mystère est à comprendre non pas comme une énigme indéchiffrable, mais comme une réalité riche de sens, tellement riche que je ne finis pas de la découvrir.

26 Gaudium et Spes, 22-1



Intervention de Jean-Michel DUNAND

Expériences d'accompagnement en milieu scolaire

Monsieur le président, Monsieur l'inspecteur,
Mesdames, Messieurs, bonjour,

Je souhaitais tout d'abord vous remercier pour cette audace qui est la vôtre d'avoir proposé cette journée parce que c'est une vraie audace évangélique, je ne pensais pas voir cela de mon vivant. Je n'aurais pensé qu'une parole libre, respectueuse, subtile, nuancée soit vécu dans un tel cadre. C'est pourquoi Monsieur le président, vous toutes et tous, je vous remercie.

Je vais pendant quelques instants faire des pas de côté. Je suis adjoint en pastorale scolaire au lycée Notre Dame de la Merci dans le diocèse de Montpellier depuis bientôt 30 ans. Notre lycée a été fondé par les sœurs de l'enfant Jésus - Nicolas BARRÉ, maintenant sous tutelle diocésaine. J'ai contribué au début des années 2000 après 20 ans de réflexion, d'enfouissement, de prière, de méditation, j'ai contribué à fonder la communion Béthanie qui est une fraternité œcuménique de prière au service de tous et de toute avec une option préférentielle pour les personnes homo sensibles et transgenres. J'ai débuté ma mission d'adjoint en pastorale scolaire alors que Monsieur Paul MALARTRE était secrétaire général de l'enseignement catholique en France et nous étions lancés dans la dynamique des Assises et Paul MALARTRE, de vénérée mémoire, nous a ramené dans le charisme de nos fondatrices et de nos fondateurs. C'était quelque chose de récurrent



chez lui et ce que nous vivons aujourd'hui c'est précisément cela. Je ne peux pas évidemment dire ce qu'auraient dit nos fondatrices et fondateurs de la question du genre mais ce que je peux dire avec une certitude presque absolue, c'est qu'ils auraient été là des nôtres parce que ces femmes et ces hommes ont toujours été sur ce que le pape François appelle les périphéries existentielles. Ils ont toujours fondé nos établissements dans cette audace pour rejoindre celles et ceux qui sont à la marge et qui, à la marge, aèrent la page. Nos fondateurs et nos

fondatrices ont toujours été des audacieux comme vous l'êtes au risque parfois d'avoir maille à partir avec l'institution ecclésiale mais c'est plutôt bon signe quand on est en recherche profondément ecclésiale et pas en superficie.

Je vais faire quelques petits pas de côté et me laisser inspirer par une phrase d'une de nos théologiennes référente dans la communion Béthanie Sœur Véronique MARGRON. Ce matin, Monsieur l'inspecteur, vous avez employé un sigle LGBTQIA+ et parfois certains de mes détracteurs me disent que je suis un militant LGBT alors pour moi ce sigle ne veut absolument rien dire parce que derrière chaque initiale il y a des personnes, il y a des visages. LGBTQIA+ pour moi ce n'est pas un sigle ce sont des personnes et vous avez dit en souriant, Monsieur l'inspecteur, que l'on s'y perd un peu. Je crois que l'on ne s'y perd pas parce que l'on est au cœur de l'Évangile, Sœur Véronique MARGRON dit cette phrase extraordinaire: « *L'Évangile est pétri de ce soin du minuscule car le minuscule n'est jamais dérisoire* ». Je parlais ce midi avec un de vos collègues qui a

sont en questionnement avec leur genre, pour ce minuscule-là, il met en place tout une ambiance sécurisée. On est au cœur de l'Évangile.

Le thème que vous aviez au départ et qui s'est affiné était « identité et genre : comment accueillir dans nos établissements ? ». J'aime bien le mot accueillir, j'aime beaucoup plus le mot estime et je me souviens de cet événement qui a été relaté par ce grand penseur juif, Jules ISAAC, au tout début du pontificat du saint pape Jean XXIII, qui demande une audience au pape. Il le rencontre au Vatican et le pape Jean XXIII dans un élan de bonté, d'ouverture, lui dit Monsieur Isaac qu'est-ce que je peux faire pour les Juifs? Jules ISAAC répond: « *Saint Père vous n'avez qu'une chose à faire : passer du discours du mépris au discours de l'estime* ». Et c'est exactement ce que va faire Mgr Angelo RONCALLI devenu Jean XXIII. Ça va aboutir à la déclaration conciliaire « *Nostra aetate* » qui va être un bouleversement dont on ne réalise même pas l'importance aujourd'hui. Passer de siècle et de siècle de discours de mépris et donc de méprise pour arriver à l'estime des personnes, pas des idées, des personnes.



Vous connaissez peut-être ce fait relaté dans la vie d'un philosophe qui m'inspire beaucoup. Emmanuel LÉVINAS, qui a beaucoup travaillé sur la pertinence, la profondeur du visage, raconte qu'un jour il avait un rendez-vous à Paris avec un journaliste. Le journaliste l'attendait sur le trottoir, Emmanuel est arrivé avec un peu de retard, ils se sont rencontrés et sont allés dans le lieu de rendez-vous. Emmanuel LÉVINAS ouvrant la porte du lieu de rendez-vous dit à cette personne journaliste : après vous. Emmanuel LÉVINAS de commenter cette formule de politesse qui devrait être la plus belle définition de notre civilisation. Autrement dit dans ma mission d'adjoint en pastorale scolaire, dans la mission qui est la mienne avec les membres de la communion Béthanie, c'est ce « après vous » que nous essayons de vivre. C'est-à-dire essayer d'être au plus proche de ce que les personnes vivent. Je suis à vous, autrement dit, et lorsque le pape François parle de ce que l'on appelle la pastorale dans le milieu des jeunes, il a cette métaphore magnifique, il dit : « *la pastorale avec les jeunes, c'est la pastorale de la chaise* » autrement dit être assis et savoir se poser pour écouter. La citation de Goethe « *parler est un besoin, écouter est un art* »... Je suis à vous, nous sommes là dans un désir et toutes les personnes transgenres que j'ai pu rencontrer jeunes ou adultes, comme d'ailleurs chacun et chacune d'entre nous, ont ce besoin essentiel d'être écoutées, que quelqu'un face à eux soit assis, après toi, tu passes avant moi, être reconnu tels que nous sommes, acceptés notamment dans nos émotions qui ont parfois tant de mal à se dire, qui sont lieu de l'indicible et qui nous mettent parfois dans un inconfort.

Il me semble, j'ai peu de certitudes, que beaucoup de nos divisions, de nos frustrations, de nos conflits viennent de nos manques d'écoute. Personnellement, j'aimerais des stages dans le cursus scolaire de formation à l'écoute, d'apprentissage à l'écoute. Cela demande de s'asseoir, autrement dit de prendre du temps. Écouter les personnes transgenres est un long apprentissage pour entrer dans un autre rapport au temps. Quitter le temps Chronos, qui n'a pas que du mal, pour entrer dans un temps long, dans un temps intense que les Grecs appellent Kairos et c'est là que nous convoquent les personnes transgenres non seulement individuellement mais ecclésialement, socialement, parce qu'on n'y

comprend rien, parce que c'est très subtil, parce qu'on peut discuter sur des théories, des idéologies mais quand on se retrouve avec une personne transgenre à quelques centimètres de soi, il faut entrer dans une autre profondeur du temps. Il m'est arrivé plusieurs fois de dire que les personnes transgenres étaient la pupille de mes yeux et qu'elles étaient prophétiques. Pourquoi elles sont la pupille de mes yeux ? Parce qu'elles me permettent de voir autrement et particulièrement d'entrer dans une profondeur du regard qui, me semble-t-il, est celle du Christ.

Les personnes transgenres sont prophétiques parce qu'elles nous amènent sur des lieux d'inconfort, des lignes de fracture. La transidentité, plus précisément les personnes transgenres nous mettent dans une situation d'inconfort, nous sommes sur une ligne de fracture et notre tentation, ma tentation, c'est de rendre tout lisse, de bétonner les fractures mais l'appel de Jésus ce n'est pas de bétonner mes fractures, les fractures des autres, les fractures de mon église, c'est de découvrir qu'au cœur même des fractures, il y a de la fécondité, il y a de l'humus, il y a de la vie, il y a du fertilisant.

Comment j'ai été sensibilisé aux personnes transgenres ? Je n'ai pas surfé sur une vague, on entend parfois que c'est une mode, les réseaux sociaux. C'est en 1986 que j'ai rencontré la première personne transgenre, j'étais à l'époque à peine sorti d'une école de prière et d'évangélisation donc j'avais réponse à tout sur tout même aux questions que les gens ne se posaient pas et j'étais séminariste et je venais de vivre une mission d'évangélisation dans les rues de Nice. Je devais prendre un train en gare de Nice un dimanche matin, je vois un homme habillé en femme, je vois aussi qu'elle était là pour terminer sa nuit de travail, elle me fait signe. « *J'ai une question à te poser, j'aimerais savoir si Dieu m'aime ?* » Je lui dis que Dieu aime tout être. Elle me dit : « *tu n'as pas compris je suis une prostituée, je suis transgenre, je te repose la question, est-ce que Dieu m'aime ?* ». Je lui dis oui, je ne sais pas quel a été son parcours. Je lui donne une médaille miraculeuse de la Vierge Marie et je pars, elle me rattrape et elle dit : « *toi, je vais prier pour toi* ». Je suis intimement persuadé que si je suis là cet après-midi parce que cette personne a prié pour moi. Ça, c'est la splendeur de l'Église. L'Église c'est quand une pauvre, une

personne dans les périphéries te promet qu'elle va te porter dans la prière et que de fait je suis en vie cet après-midi avec vous.

Deuxième témoignage, c'était dans mon lycée, Mathias venait de vivre avec nous un moment d'échange lors d'un groupe de parole. Tout le monde part mais Mathias revient en pleurs en me disant « *Monsieur quand est-ce que ça va se terminer?* » En montant les escaliers un garçon devant lui, lui a donné un coup de pied à la figure. Mathias était dans des questionnements liés à son genre.

Un autre élève de 2^{de} est venu me voir dans mon bureau après les vacances de la Toussaint et il me dit: « *Monsieur je ne veux plus aller en récréation* », je lui ai dit qu'il s'était trompé de bureau, c'est à la vie scolaire qu'il faut s'adresser. Je ne veux plus aller en récréation à cause de mon papa qui est en prison, mes potes ont fait une recherche et ils savent pourquoi il est en prison. J'ai envie de raser les murs, j'ai envie de me transformer en mur. Ce garçon a finalement quitté le lycée et la région, à la fin de l'année scolaire il m'a envoyé un SMS où il était simplement écrit: « *Monsieur merci d'avoir été là* ». ça, c'est la mission de l'adjoint en pastorale scolaire: être là. Sa mission c'est d'être dans cette écoute, cette estime des personnes transgenres.

Ma conclusion sera très simple, je donnerai un dernier témoignage qui est issu de la terre de notre communion Béthanie et je voudrais m'arrêter quelques instants sur cette icône de l'amitié que vous connaissez sans doute. Elle m'inspire un mot qui n'est plus trop à la mode, c'est le mot chasteté. La chasteté ce n'est pas l'absence de relations sexuelles, c'est l'art d'aimer du Christ, c'est aimer sans dominer l'autre, sans exploiter l'autre, c'est aimer à la juste distance, c'est permettre à l'autre de toujours pouvoir dire « je » pour envisager un « nous ». Ce que j'aime beaucoup dans cette icône c'est deux petits détails. Le Christ pose sa main sur ce moine donc il y a un geste de proximité, de tendresse, d'affection, d'estime et en même temps l'espace qu'il y a entre ces deux personnages c'est la chasteté évangélique. Il n'y a pas de fusion dans la religion chrétienne, il n'y a pas de viol de sa conscience ou de son « je ». Jésus est celui qui respecte infiniment à la fois cette relation de proximité et de juste distance. Où je peux toujours



dire « je » et où lui a toujours la possibilité de dire « je » parce qu'il est libre et que je suis appelé à la liberté. C'est cela qui m'inspire quand je suis devant un jeune ou un adulte personne transgenre, je me dis à la fois: « essaye d'être au plus proche et en même temps dans une distance qui fait que l'autre sera toujours une part d'indiscible. »

Un dernier témoignage qui m'a particulièrement nourri ces derniers mois. Une personne transgenre m'appelle pour me dire qu'elle voudrait vivre une retraite, un temps spirituel qu'avec toi. Je refuse dans un premier temps finalement je réfléchis et je lui dis oui pour une journée à condition qu'il vienne à Montpellier. On s'est retrouvé le vendredi soir, on a prié avec les sœurs et médité l'Évangile. Le lendemain matin je vais prier très tôt dans la chapelle. J'entends des talons, je reconnais passant devant moi mon amie transgenre, elle ne me voit pas, elle avance dans l'allée, elle contourne l'autel, derrière l'autel il y avait des sièges pour les prêtres et sur le mur du fond une grande croix en bois, elle monte sur un siège, elle se hisse et dit « tu sais tout, tu sais bien que je t'aime ». Elle est redescendue et s'est assise quelques instants, les sœurs sont arrivées, elle n'a jamais su que j'avais été témoin de ce geste. Oui les personnes transgenres sont une parole de Dieu.

Seconde intervention d'Aline RONSMANS

Aider les communautés éducatives
à accompagner les jeunes concernés
par les questions de transidentité :
Pour une voie du dialogue...
écouter, raisonner, proposer...¹

¹ Tel que nous y invite la Congrégation pour l'Éducation Catholique dans le document « Homme et femme il les créa, Pour un chemin de dialogue sur la question du genre » (2019).

Le titre de cette intervention aurait pu être : « itinéraire d'un réseau qui se met en chemin sur les questions de genre ». En effet, le propos qui va suivre redonne les éléments essentiels des réflexions, des échanges, des accompagnements vécus ces derniers 18 mois au sein de la Fondation Apprentis d'Auteuil. L'étape d'élaboration, d'ajustement et de vérification de ces pistes et outils d'accompagnement n'est pas encore complètement achevée. Ils ne sont donc pas le positionnement institutionnel de la Fondation sur ces questions.

INTRODUCTION

Le travail qui suit est né d'un double constat. Le premier est celui de l'augmentation des interpellations des équipes éducatives et de chefs d'établissement sur la question du genre et de la transidentité. Interpellations qui ne sont pas toujours liées à une situation concrète mais

qui apparaissent en anticipation de celle-ci. Le deuxième est que les interpellations, les réflexions et les questions qui nous parviennent portent en elles des inquiétudes, des craintes, et ce davantage que pour les autres sujets d'éducation affective relationnelle et sexuelle (EARS). Il nous a

paru nécessaire de comprendre les inquiétudes, les craintes, les tensions parfois, que de telles questions suscitent au sein des équipes.

En outre, une fois commencé le travail d'accompagnement des situations de jeunes en situation de transition, nous avons rapidement constaté qu'il était impossible de donner des réponses préalables aux éventuelles situations à venir. À la fois parce que les situations et les possibilités de parcours de transition sont multiples et absolument singulières, mais aussi parce que les

modalités d'accompagnement du jeune dépendent en partie de la constitution des équipes, des autres jeunes, du dispositif, etc.

Dès lors, il nous est apparu préférable d'élaborer plutôt, pour les équipes et le(s) jeune(s), un chemin, une trame de réflexion qui reprend différentes étapes de questionnement à envisager, que ce soit dans l'accompagnement d'un jeune en parcours de transition que, plus largement, dans l'accompagnement des questionnements identitaires liés à la période de l'adolescence.

PRÉREQUIS

La posture qui vaut pour tout accompagnement EARS : être formé et capable d'accueillir, écouter, accompagner... sans jugement. Ce qui suppose d'être personnellement, autant que possible (et cela demande parfois un réel travail sur soi), au clair avec ses propres questionnements/peurs/représentations. Pour cela nous invitons les membres des équipes éducatives à d'abord identifier pour eux-mêmes l'émotion et les représentations qui sont les leurs. Les connaître et les repérer afin de les distinguer et voir en quoi elles risquent d'interférer dans l'écoute et

l'accompagnement sont absolument nécessaires. Il s'agit d'identifier ses propres représentations pour les déposer et être disponible au moment de l'écoute du/des jeunes ou des autres membres de l'équipe éducative.

Pour rappel, l'éducation affective relationnelle et sexuelle vise à informer, faire réfléchir, prévenir et orienter. C'est dans cette visée-là que nous avons réfléchi et construit l'accompagnement qui suit.



1^{RE} PARTIE : INFORMER - FAIRE RÉFLÉCHIR

1. DÉFINITION, EXPLICATION, CLARIFICATION DES NOTIONS

a. Prendre un temps pour préciser, définir et clarifier les termes : sexe, genre, identité sexuelle, orientation sexuelle, identité de genre, expression de genre, binarité, non-binarité, fluidité de genre, intersexe, cisgenre, agendre, transgenre, transitionneur, détransitionneur, deadname, cispassing, etc.

(Remarque : Cette liste est non-exhaustive, il est possible de la compléter avec les termes mêmes que les professionnels souhaitent mieux saisir.)

Étape d'explicitation dont on ne peut faire l'économie... Même si les professionnels ne ressentent pas toujours le besoin de clarifier ces termes, on gagne à le faire tant le langage est nouveau et comprend des termes « valises », porteurs de sens parfois différents en fonction des réseaux ou des jeunes qui les utilisent. Ainsi les mots sont parfois (voire souvent) utilisés à tort ou de manière approximative, ce qui parasite la compréhension mutuelle. C'est pourquoi ce temps de définition et d'explication des termes veillera à s'appuyer sur des références et des sources vérifiées (telles que le DSM, la Haute Autorité de santé, etc. dont nous ferons mention plus loin).

Cette étape a un double intérêt : comprendre soi-même en tant que professionnel le sens des mots utilisés. Pouvoir vérifier dans l'échange avec le(s) jeune(s) ou les adultes que les mots sont utilisés à bon escient et éviter d'éventuels amalgames.

Il peut être intéressant pour cet exercice de partir des définitions ou des représentations des jeunes et des adultes eux-mêmes et revenir avec eux sur le sens des mots, questionner les mots, les expressions utilisées (ex : « je suis un garçon dans un corps de fille » véhicule une conception apparemment dualiste de la personne. Apprendre à repérer la conception qu'a le jeune, à en mesurer les implications qui en découlent et à y réfléchir avec lui fait partie de l'accompagnement. « Tu ressens une dissociation entre ton corps et ton identité de genre, comment puis-je t'accompagner par rapport à cela et veiller à ce que cette dissociation

que tu ressens ne soit pas vécue comme une fracture, n'atteigne pas ton intégrité ? »).

b. Préciser ce qu'est la dysphorie de genre : La compréhension de ce qu'est la dysphorie de genre au sens strict est indispensable. Non pas en vue de poser soi-même un diagnostic, mais bien pour resituer le questionnement d'un jeune qui se présente et évaluer la pertinence ou non de l'appellation dysphorie de genre. Pour cela, il s'agit de redonner le contexte précis de cette appellation (telle que définie dans le **DSM 5 (manuel de diagnostic et statistique des troubles mentaux de 2015)**¹) et de préciser aussi ce qui ne relève pas de la dysphorie de genre mais qui est parfois nommé comme tel : trouble identitaire inhérent à l'étape de l'adolescence, questions d'orientations sexuelles...

Depuis 2021, l'OMS préconise d'utiliser l'expression incongruence de genre, pour distinguer les situations où cette incongruence n'est pas vécue comme une souffrance, des situations où elle l'est, auquel cas on parle alors de dysphorie de genre.

En plus de ces explications,

c. Présenter les étapes principales d'un processus de transition : La Haute Autorité de Santé² distingue transition sociale ; administrative,

1 Le DSM-5 de 2015 (le plus récent en date) précise notamment ceci à propos de la dysphorie de genre : « lorsque le déséquilibre perçu entre le sexe de naissance et l'identité de genre provoque une détresse ou une invalidité importante, un diagnostic de dysphorie de genre peut être approprié ». En outre, pour poser ce diagnostic « les critères du DSM-5 exigent la présence des deux éléments suivants : incongruité marquée entre le sexe de naissance et le ressenti de l'identité de genre (l'identification de l'autre sexe) présente pendant plus de 6 mois ; souffrance cliniquement importante ou altération fonctionnelle résultant de cette incongruité ». (<https://www.msmanuals.com/fr/professional/troubles-psychoiatriques/sexualite/C3%A9-dysphorie-de-genre-et-paraphilies/dysphorie-de-genre>)

2 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_sante_des_personnes_trans_2022.pdf

médicale (qui comprend médicamenteuse et chirurgicale (voir Annexe 1)). Donner pour chaque étape quelques notions qui permettront de saisir l'essentiel de ce qui y est vécu par le jeune en transition, pour relever aussi ce qui nécessitera une attention, un accompagnement plus particulier (ex: certains traitements sont impactant pour le jeune, quels seront les points d'attention dans l'accompagnement de celui-ci, voire du groupe?). Préciser (car elles ne sont pas identiques pour chaque étape) les compétences que chacune nécessite (médicales, juridiques...) et qu'il sera parfois nécessaire de mobiliser au moment opportun.

d. Point sur la circulaire Blanquer (09/2021): ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas. Donner des éléments d'apaisement pour aider les professionnels de l'éducation à savoir si elle est contraignante ou non³, et à ne pas craindre ni se mettre en position de pouvoir être accusé de discrimination, de transphobie ou d'homophobie.

2. ÉLÉMENTS POUR PERMETTRE LA RÉFLEXION AVEC LE JEUNE, LES PAIRS OU L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

o Apprendre à réfléchir la **notion d'égalité**: Pouvons-nous être égaux quand nous sommes différents? L'égalité est-elle vécue entre nous de façon différentialiste ou indifférentialiste? Autrement dit est-ce que je pense l'égalité comme une absence de différence ou bien comme une

valeur qui accorde la même dignité et les mêmes droits malgré/parmi les différences...?

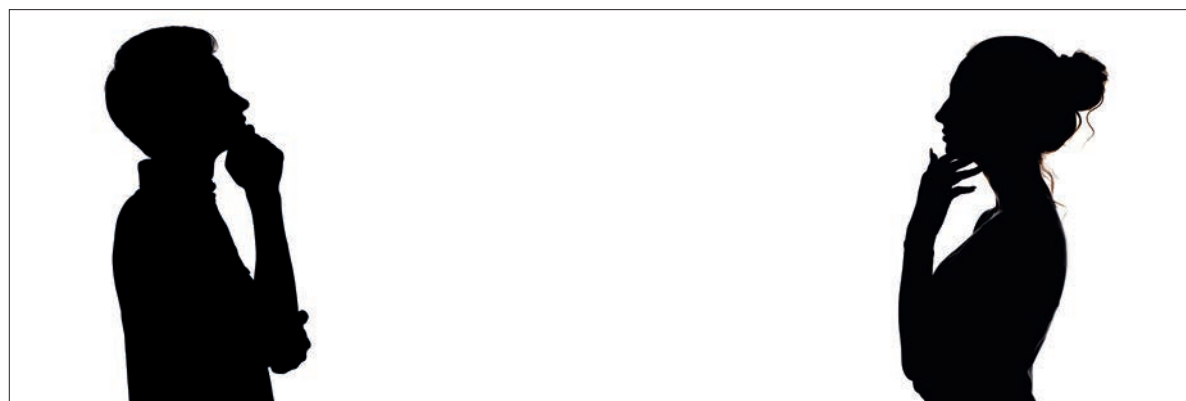
o Apprendre à réfléchir la notion **d'altérité**: Comment est-ce que j'accepte l'autre en tant que « autre »? Cette question est conjointe à l'apprentissage de la **pudeur** (comment est-ce que dans l'altérité, je veille à ne pas mettre la main sur l'autre et à ne pas laisser l'autre mettre la main sur moi?...). Et, si je dénonce une domination, comment est-ce que je veille à ne pas en instaurer une autre à la place?

En outre, l'altérité est aussi **inhérente à soi**. Rimbaud adolescent exprimait ce « je est un autre »: l'adolescence n'est-elle pas justement une période où on découvre en soi de l'altérité, où je ne me comprends plus, où j'ai l'impression d'être étranger à moi-même? Si oui, comment est-ce que je vis cette altérité en moi? La transidentité est-elle parfois une tentative de réduire cette altérité (en devenant l'autre) ou bien, au contraire, est-elle une tentative d'acceptation de cette altérité?

o Apprendre à **réfléchir la relation homme-femme**: la relation homme-femme ou femme-homme est-elle d'office une relation inégale, asymétrique, où l'un domine l'autre? Si oui, est-ce normal? souhaitable?; qu'est-il possible de faire pour que cela change? Comment sortir d'une herméneutique du pouvoir, d'un rapport parfois systématique de force, de pouvoir, de domination?

o Réfléchir et travailler nos **représentations de la masculinité et de la féminité**: Que signifie être un homme? Que signifie être femme? Quelles sont nos représentations de la masculinité,

3 Elle n'est, en l'occurrence, pas opposable en tant que telle à l'Enseignement Catholique. Celui-ci s'y intéresse, certes, mais à la lumière de son « caractère propre ».



la féminité? Quelles sont les représentations (ou stéréotypes) véhiculées par la société? Quel impact ces différentes représentations ont-elles sur nous, sur notre vie ensemble? (Il existe des disparités culturelles qui peuvent être importantes à ce niveau-là... et c'est bien ce qui est mis en lumière de façon extrêmement pertinente par les genderstudies). Comment être au service d'une herméneutique de la complémentarité et de la coopération entre les personnes?

o Apprendre à **réfléchir la notion d'identité**: qu'est-ce qui fait l'identité d'une personne? Son ressenti, son orientation sexuelle, le regard des autres...? En anthropologie chrétienne, la distinction (qui n'est jamais une dissociation!) entre le sexe et le genre; le corps et l'esprit... laisse entrevoir que l'identité est constituée de différentes réalités. Comment préserver l'unité (l'intégrité) de la personne dont l'identité est riche de multiples dimensions? Ex: je suis une femme, belge, infirmière, footballeuse, baptisée... chacune de ces dimensions est vraie mais aucune, à elle seule, ne dit tout de moi. Dans la construction unifiée de ma personne, la question se pose: comment faire droit à chacune de ces dimensions pour les vivre en articulation avec les autres et non pas en opposition à moi-même ou aux autres? Comment garantir l'unité de ma personne et l'unité des personnes avec lesquelles je vis?

Par ailleurs, certaines théories du genre « confondent » ou assimilent (consciemment

ou non) orientation sexuelle et identité sexuelle: réfléchir ensemble sur la pertinence ou les limites de cette conception...

o Apprendre à réfléchir **le rapport au corps** (notamment avec le repère objectif de la Loi): mon corps a-t-il quelque chose à me dire? fait-il partie de mon identité?⁴ Est-ce normal que je ressente parfois mon corps comme étranger à moi? Que faire dans ce cas-là? Suis-je dépositaire/propriétaire de mon corps? Introduire ici « **les 3 principes protecteurs de la personne en son corps** » contenus dans la loi en France: l'indisponibilité (une personne ne peut consentir, même par générosité, aux atteintes à son intégrité qui lui seraient préjudiciables), l'inviolabilité (nul ne peut porter atteinte au corps d'une personne sans son consentement) et la non-patrimonialité (le corps ne peut se voir conférer une valeur patrimoniale)⁵. Réfléchir avec les jeunes à ces principes qui régulent toute vie en société.

4 Nous pouvons souligner ici tout l'apport de la phénoménologie qui nous a aidé à comprendre le corps comme « lieu » d'expression de la personne, indissociablement lié à son esprit. « Je suis mon corps », disait Gabriel Marcel.

5 Aude Mirkovic, « L'essentiel de la Bioéthique », éd. Lextenso, 2013, p.42



3. QUELQUES REPÈRES PÉDAGOGIQUES

o Une **logique d'accueil et de soulagement de la souffrance**⁶ : Le jeune est-il en danger ? Y a-t-il un caractère d'urgence, de mise en danger du jeune ou des autres jeunes, à prendre en compte ? Lors de l'accueil et de l'écoute du jeune, repérer avec lui ce qui est source de souffrance et voir ce qui peut/pourrait la soulager. Ensuite, voir la réponse que l'on peut donner (si changer d'appellation permet de lever une tension et une souffrance insupportables, cela peut être un critère de décision, de même pour le changement vestimentaire. Ceci dans le respect des lois et en veillant à ne pas créer d'autres souffrances, notamment pour les jeunes alentours).

o Une **logique de non-discrimination cohérente** : Si la non-discrimination s'applique pour les personnes transgenres, elle s'applique également pour toute personne. Ne pas lutter contre une discrimination en en instaurant d'autres (donner accès ou non à la demande d'un jeune pour un changement de prénom ou de vêture demande de pouvoir expliquer les critères sur lesquels reposent la décision et les raisons pour lesquelles on accepterait ou refuserait éventuellement d'autres demandes en la matière).

o **Sortir du « diktat de la pulsion partielle »** : Se laisser dicter uniquement par le désir ou le ressenti du moment peut être une forme de violence contre soi, contre les autres. Certaines revendications, notamment de « fluidité », de non-binarité, véhiculent l'idée que tout est modifiable à l'environnement, sans cesse, selon ce que l'on ressent, et que ne pas donner suite à ces désirs serait un signe de conditionnement, de non-liberté. (Cette injonction pèse d'ailleurs parfois sur les jeunes alentours qui se demandent s'ils sont « normaux » ou « vraiment libres » de ne s'être jamais posé pas la question du genre. Ils ont besoin d'être rassurés et de sortir de l'injonction de ce questionnement). En outre, l'injonction de devoir suivre ses désirs à tout moment et instantanément peut devenir extrêmement enfermante, insécurisante, déconstruisante et compromettre l'apprentissage même de la liberté.

Une liberté responsable repose notamment sur l'intégration des désirs, des attraits et de ce que je ressens à l'ensemble de ma personne, à ma relation aux autres, à mes engagements, etc.

o **L'importance du temps** : Être humain c'est être en devenir, ce qui demande de sortir de la logique d'immédiateté pour respecter la progressivité et la maturation. Pour reprendre une expression chère au Pape François, « le temps est supérieur à l'espace »⁷. Cela signifie que tout ne se joue pas ici et maintenant. Il y a, en moi, un processus d'évolution, de progression, qui comprend des tâtonnements que le temps permet de confirmer ou d'infirmer. La Haute Autorité de Santé elle-même préconise dans son rapport de santé de 2022 sur les personnes trans⁸ de prendre le temps dès qu'il s'agit de personnes mineures⁹, faisant état et mettant en garde du caractère notamment irréversible de certains traitements¹⁰, d'autant plus préjudiciables pour des personnes mineures.

Point d'attention

Garder tout au long de ces propositions d'échanges une vigilance pour ne pas prétendre résoudre « définitivement » ces questions mais continuer la réflexion par des allers et venues entre la pratique et les moments de relecture...

6 Il y a ici un lien direct entre l'EARS et le Programme de protection des publics fragiles (PPPF) élaboré par le SGEC. Voir à ce sujet : <https://enseignement-catholique.fr/journee-pppf-protéger-lhumain-et-linstitution/>

7 Pape François, *Evangelii Gaudium*, n°222-225

8 Rapport de la Haute Autorité de Santé (HAS) relatif à la santé et aux parcours de soins des personnes trans (https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_sante_des_personnes_trans_2022.pdf)

9 Les adolescents arrivent souvent avec un sentiment d'urgence (...) ; or les réponses apportées doivent souvent s'inscrire dans le temps pour comprendre et coconstruire les réponses adaptées avec les jeunes et leurs familles (« Rapport relatif à la santé et aux parcours de soins des personnes trans » (HAS), p.41)

10 « Rapport relatif à la santé et aux parcours de soins des personnes trans » (HAS), p. 42

2^E PARTIE : DISCERNER, ACCOMPAGNER DES JEUNES EN QUESTIONNEMENT OU EN TRANSITION

Cette trame fournit des exemples de questions qu'une équipe peut se poser lorsqu'elle accueille un jeune en questionnement sur les questions de genre et de transition. Elle est à adapter au contexte et ne prétend pas à l'exhaustivité.

Objectifs :

- Reconnaître, comprendre et accompagner les besoins et les demandes exprimées par des jeunes qui expriment des questionnements de genre.
- Permettre à une communauté éducative de réfléchir ensemble autour d'une situation et de donner une réponse qui soit cohérente.
- Examiner différentes réponses possibles et leurs impacts sur le jeune mais aussi sur l'ensemble de la communauté de vie éducative (jeunes, familles, professionnels).

1^{re} étape :

Recevoir et partager en équipe la demande du jeune

- Qui reçoit la demande du jeune et comment est-elle relayée à l'équipe éducative qui accompagne le jeune ?
- Comment l'équipe éducative reçoit-elle cette demande ? Quelles émotions cela génère-t-il dans l'équipe ? Est-on en mesure de dialoguer sereinement sur ce sujet et en partant de la demande du jeune ?

- S'il n'est pas possible de partager ce sujet en équipe, de quoi aura-t-on besoin pour avancer sur ce sujet ?

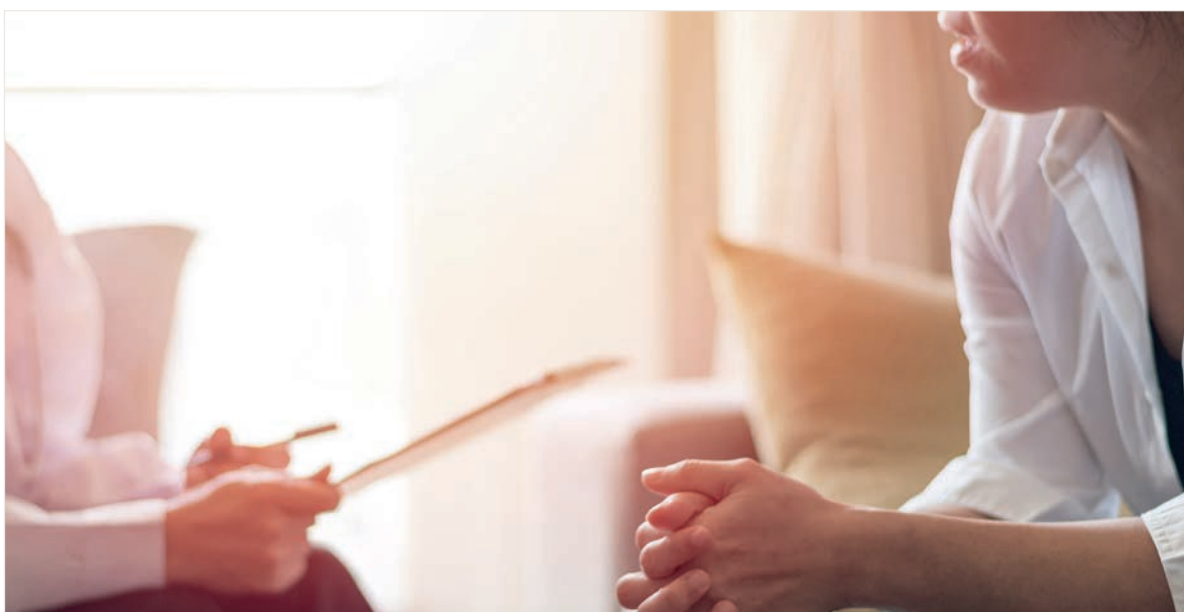
2^e étape :

Identifier la demande exprimée par le jeune

▶ Écouter activement le jeune

Point d'attention : Aider le jeune à expliciter sa demande sans la présumer pour lui.

- Qu'est-ce que le jeune demande et à qui (ses pairs, l'équipe éducative, l'administration, le corps médical) ? Est-ce qu'il demande la même chose aux différents interlocuteurs ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ?
- Quels sont les besoins que le jeune exprime ? Y a-t-il des besoins que ces demandes rejoignent (pas explicitement nommés par le jeune) ? (Ex : besoin de protection, de reconnaissance, de réassurance, etc. ?)
- Est-ce que le jeune est en souffrance ? Qu'est-ce qui le fait souffrir ?
- Est-ce que le jeune demande à faire une



transition ou est-il en questionnement sur son identité, son genre ?

- Si le jeune demande une transition, que signifie-t-elle pour lui ? Quelle représentation se fait-il de la transition ? Pour lui, « qu'est-ce qu'être une fille ? » ; pour elle, « qu'est-ce qu'être un garçon ? ». (Comprendre ce que le jeune met derrière l'identité de genre qu'il recherche).
- Quel est le degré d'urgence de la demande ? Le jeune manifeste-t-il des signes de détresse ? Tentative de suicide (T.S.) ou scarifications, doivent attirer toute notre attention !)

► Prendre en compte le contexte du jeune et de sa demande

- Qui est à l'origine de la demande (le jeune, la famille, un autre élève...) ? Si la demande ne vient pas du jeune, quelle est l'intention de celui qui fait la demande ? Que souhaite réellement et explicitement le jeune concerné ?

Distinction importante pour, d'une part, revenir à ce que le jeune concerné exprime, mais aussi d'autre part, pour accompagner et avoir des temps d'écoute et de réflexion avec les jeunes qui rapportent ces situations et qui parfois expriment par-là leurs propres questionnements et inquiétudes.

- À quel moment survient la demande ? (Âge/ stade de développement, événement « déclencheur »...).
- Dans quel contexte survient cette demande ? (Comment se sent-il dans son environnement ? Quelles sont ses relations avec les autres ?).
- Le jeune est-il suivi par un médecin ? un psychologue ? Y a-t-il d'autres troubles associés ? (Toxicomanie, dépression, anxiété...).
- Le jeune a-t-il exprimé cette demande auprès de sa famille ? Si oui, le soutient-elle ? Y a-t-il un risque de violence de la part de la famille ?
- Le jeune a-t-il exprimé sa demande auprès des autres jeunes ? Y a-t-il un risque de violence de la part des autres jeunes ?

3^e étape : Discerner et proposer une réponse éducative adaptée

Les éléments importants de cette étape sont à la fois de permettre de croiser les regards et de distinguer ce qui relève de la responsabilité de

l'éducateur ou de l'accompagnant, de ce qui relève de la responsabilité de l'établissement, de l'institution (et donc du directeur d'établissement qui la représente).

- La situation nécessite-t-elle une réponse de la part de l'établissement ? Ou bien l'équipe considère-t-elle que c'est prématuré et qu'il faut continuer à observer l'évolution de la situation ?
- Si la situation nécessite une réponse de la part de l'établissement, quels sont les éléments de la demande qui doivent être travaillés avec la famille, dans un souci de coéducation, mais sans rompre la confidentialité et sans mettre le jeune en difficulté dans son environnement familial ?
- Si l'équipe a clarifié que le jeune souhaitait s'engager dans un parcours de transition, quelle étape de transition est concernée par la demande ? (voir Annexe 1)
- Que dit la loi à ce sujet ? Qui a autorité pour prendre cette décision ?

Pour les demandes qui relèvent bien de l'établissement,

- Quelles seraient les différentes réponses possibles pour prendre en compte les demandes et les besoins du jeune, en totalité ou partiellement ?
- Pour chaque réponse envisagée, repérer les points forts et/ou de vigilance qu'il y aura à avoir pour le jeune concerné et les autres jeunes qui l'entourent.

Pour cette dernière étape de la réflexion, il peut être utile de faire apparaître sous forme de tableau les différentes réponses possibles et où l'on détaille, pour chaque réponse envisagée, les adaptations qui seront nécessaires pour l'établissement ; la répercussion pour la vie en collectivité ; ce que dit la loi ; les points forts et les points de vigilance.

4^e étape : Prise de décision et de la mise en œuvre de celle-ci par l'équipe éducative

- Compte tenu des éléments qui précèdent, notamment des points forts et/ou de vigilance qu'il y aura à avoir pour le jeune concerné et les autres jeunes qui l'entourent, quelle réponse choisissons-nous de donner et pourquoi ?

Point d'attention : Être au clair sur le pourquoi de la décision retenue est important pour l'accompagnement du jeune concerné mais aussi des autres jeunes et des équipes, voire des interlocuteurs externes à l'établissement. Pouvoir expliquer ce pourquoi et en répondre devant les personnes concernées et dans le temps s'avère précieux pour donner sens et cohérence à l'ensemble de l'accompagnement.

- Comment allons-nous expliquer et communiquer notre décision (auprès du jeune, des autres jeunes, des interlocuteurs externes à l'établissement) ?
- À quel moment / à quelle fréquence décidons-nous de réévaluer notre position (auprès du jeune, des autres jeunes, de l'équipe éducative) ?

CONCLUSION

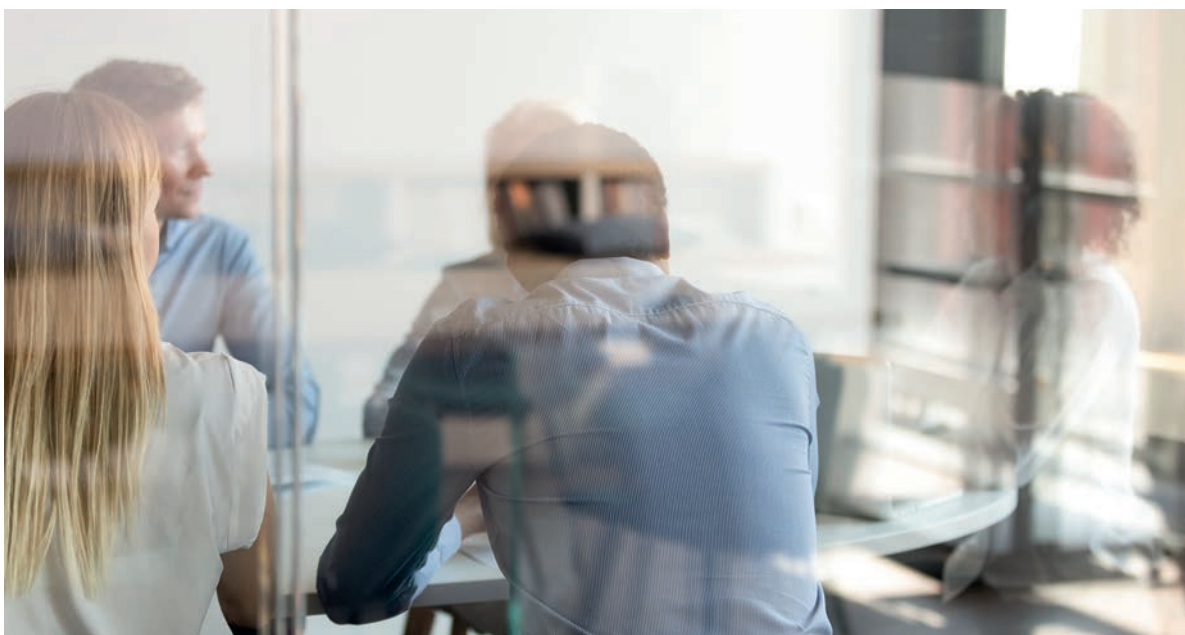
Voici ce qui nous semble être des étapes possibles « pour une voie possible du dialogue... écouter, raisonner, proposer »¹

Parmi les retours que nous avons reçus pour le moment, il ressort que le tableau de mise en évidence des réponses possibles ne s'avère pas toujours nécessaire car les étapes qui précèdent l'étape du tableau permettent d'éclairer suffisamment la situation et la réponse qu'il semble pertinent de donner. Il apparaît également que les équipes qui entament une réflexion à partir de remontées d'autres interlocuteurs que le jeune lui-même, peuvent grâce à la trame de

questionnement proposée, revenir à un dialogue directement avec le jeune concerné ce qui facilite grandement ensuite le travail de réflexion et de discernement. Enfin, d'autres nous ont également fait part de la pertinence de cette « pédagogie du questionnement » pour d'autres accompagnements que celui de la transidentité.

En effet, cette proposition qui a notamment pour intention de fédérer, réunir une équipe éducative autour d'une réflexion et d'une décision à prendre, permet à l'équipe de contribuer, de comprendre et d'« assumer » d'autant plus pleinement la ou les décisions à prendre. Cet outil peut, de ce fait, s'appliquer à d'autres situations.

¹ Cf. Congrégation pour l'Éducation Catholique dans le document « Homme et femme il les créa, Pour un chemin de dialogue sur la question du genre » (2019)





ÉPILOGUE

En anthropologie biblique, la première question que Dieu pose à l'homme dans la Bible est : « Où es-tu ? ». Nous sommes donc dans une anthropologie où Dieu est à la recherche de l'homme, parfois même bien avant que l'homme ne soit à la recherche de Dieu. Comment nous laissons-nous rejoindre par ce Dieu qui nous cherche ? Et comment sommes-nous capables, nous aussi, de poser cette question au jeune : « Ou es-tu ? Dis-moi où tu en es ? », et de lui laisser l'espace pour y répondre ? L'expérience nous montre que les jeunes ne font pas n'importe quoi de cet espace et de cette écoute qui leur sont proposés.

Comme le dit le Pape François, il s'agit de savoir où est le jeune, non pas d'un point de vue géographique, mais d'un point de vue existentiel. « *La grande question n'est pas : où se trouve l'enfant physiquement, avec qui il est en ce moment, mais : où il se trouve dans un sens existentiel, où est-ce qu'il se situe du point de vue de ses convictions, de ses objectifs, de ses désirs, de son projet de vie. Par conséquent, les questions que je pose aux parents sont : « Essayons-nous de comprendre où en sont réellement les enfants sur leur chemin ? Où est réellement leur âme, le savons-nous ? Et surtout, cela nous intéresse-t-il de le savoir ? »*¹. Osons poser la question « où es-tu ? », au cœur même parfois de ces

bouleversements anthropologiques, philosophiques, éducatifs et croyons qu'une construction est possible, ensemble, autour de cette question.

Je terminerai par ce témoignage qui m'a profondément marquée, celui d'une ancienne collègue avec qui je travaillais auprès de personnes porteuses de handicap. Jeune, elle avait travaillé à Sydney où, chaque jour elle devait traverser le parc pour se rendre à son lieu de travail. Elle y croisait régulièrement un groupe de jeunes gays et trans. Le temps passant, elle s'était mise à leur parler, à faire la connaissance de certains et à leur partager notamment sa foi en Dieu. Un matin, plus tôt que d'habitude, elle croise un de ces jeunes en train de mourir d'une overdose. Il lui dit : « Tu as toujours voulu me transformer, tu n'as jamais voulu me rencontrer ». Cette phrase l'a profondément bouleversée et remise en question, elle en était émue chaque fois qu'elle en parlait. Espérons n'avoir jamais à entendre un jeune, une personne, nous adresser cette phrase... N'ayons pas peur de l'écoute, de la rencontre. Il me semble que c'est là le cœur de nos métiers et de notre responsabilité : mettre tout en œuvre pour rencontrer ceux qui nous sont confiés.

1 Amoris Laetitia, n°261

ANNEXE 1 : QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE TRANSITION

Non pas un parcours de transition mais des parcours de transition. Ils peuvent comprendre différentes étapes :

- **La transition sociale :** « On qualifie ainsi de « **transition sociale** » le fait de vivre au sein de ses relations sociales, de son environnement familial, amical, affectif, professionnel, dans un genre social autre que son genre de naissance. Les contraintes propres à chaque personne, liées à un contexte familial spécifique, un contexte professionnel, rythment souvent les moments de coming out »¹.

Changer de prénom, de pronom, de mode vestimentaire pour adapter son apparence physique au genre ressenti dans la sphère publique. En établissement, cela comporte toutes les réflexions autour du changement de vêtements, du changement de prénom et de pronoms usuels (avec liste d'appel différente de liste administrative officielle) de l'accès au vestiaire, accès au dortoir, aux sanitaires, etc.

- **La transition administrative :** « La « transition administrative » porte sur la **modification du prénom et/ou de la mention de sexe à l'état civil** : il s'agit depuis 2016 de procédures démedicalisées. Ces procédures peuvent être importantes pour accéder à un emploi, à un logement, et éviter de nombreuses discriminations liées à la révélation d'une identité trans ; cependant, elles ne sont ni obligatoires ni souhaitées par toutes les personnes trans. Elles restent par ailleurs peu ou pas accessibles aux personnes étrangères n'ayant acquis ni la nationalité ni un statut de réfugié, ainsi qu'aux personnes sans domicile. »²

Pour précision, la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle a modifié les **conditions du changement d'état civil** (articles 60 et 61-5 à 8 du Code civil).

- Le changement de prénom relève de l'officier d'état civil sur la base d'un intérêt légitime. Si le bénéficiaire du changement de prénom est mineur ou s'il est majeur sous tutelle, la demande doit être faite par son représentant légal. S'il a plus de 13 ans, le consentement du jeune est obligatoire³ :

Pour les personnes mineures :

Dans le cadre d'une personne mineure, il est nécessaire que le dépôt se fasse avec l'accord et la présence de la ou les personnes dépositaires de l'autorité parentale ; ou représentant légal pour une personne sous tutelle.

Il existe des formulaires adaptés à la situation pour le dépôt de la demande en annexe selon la situation :

- Personne mineure de moins de 13 ans ;
- Personne mineure de plus de 13 ans et son consentement ;
- Personne sous tutelle.

Il est donc demandé, en plus des pièces habituelles, celles qui permettent de prouver la filiation (acte de naissance intégral), et l'autorité parentale ou tutelle (jugement, livrets de famille...), ainsi que les pièces d'identité en cours de validité des représentants ou représentantes de l'autorité parentale ou de tutelle.

1 « Rapport relatif à la santé et aux parcours de soins des personnes trans » (HAS), p.27

2 Ibidem, p.27

3 <https://www.acceptess-t.com/droits> et <https://www.aide-sociale.fr/changement-de-prenom/>

- **Le changement de sexe à l'état civil** relève du tribunal de grande instance. Possible pour « toute personne majeure ou mineure émancipée qui démontre par une réunion suffisante de faits que la mention relative à son sexe dans les actes de l'état civil ne correspond pas à celui dans lequel elle se présente et dans lequel elle est connue peut en obtenir la modification » (Art.61-5)⁴. Le demandeur doit faire état de son consentement libre et éclairé et produire tout élément de preuve au soutien de sa demande: se présenter publiquement comme appartenant au sexe revendiqué, être connu par son entourage sous le sexe revendiqué, avoir obtenu le changement de prénom afin qu'il corresponde au sexe revendiqué. Le fait de ne pas avoir subi de traitements médicaux, une opération chirurgicale ou une stérilisation ne peut motiver le refus de faire droit à la demande »⁵.

- **La transition médicale:** concerne l'ensemble des soins médicaux liés à la transition de genre:

- Accès à un **traitement hormonal** féminisant ou masculinisant: traitements médicamenteux pour bloquer la puberté, et/ou des traitements hormonaux pour diminuer l'effet des hormones sexuelles endogènes et compenser l'absence des hormones naturelles du sexe ressenti. (Transféminins (MtF): œstrogènes, antiandrogènes et progestérone); transmasculins (FtM): testostérone).

« Il est **possible** de suivre un traitement hormonal de substitution **à partir de 16 ans**. Avant cela, les adolescents souhaitant suivre un traitement hormonal dans le cadre de leur transition peuvent (sous certaines conditions)

4 <https://www.acceptess-t.com/droits>

5 « Rapport relatif à la santé et aux parcours de soins des personnes trans » (HAS), p.18

prendre des inhibiteurs de puberté afin de freiner le développement des caractéristiques sexuelles secondaires à partir de la puberté. »

- Accès à des **chirurgies d'affirmation de genre:** actes d'ablation des marqueurs physiques du genre de naissance:
 - Torsoplastie (**âge minimum requis: 17 ans**): masculinisation du torse par ablation des seins et des glandes mammaires (=double mastectomie) ou reconstruction mammaire par prothèses.
 - Chirurgie esthétique de mise en conformité avec les stéréotypes physiques concordants avec le genre ressenti (féminisation du visage, Épilation définitive, Implants et prothèses capillaires).
- Accès à des **chirurgies génitales:** chirurgie constructive des organes sexuels du genre ressenti pour lesquels il faut être **majeur et en possession d'un courrier** rédigé par votre praticien (psychologue, psychiatre, sexologue, etc.). Vous devez également prendre des hormones de substitution **pendant au moins un an** ⁶.

MtF: vaginoplastie: invagination du pénis et création d'un clitoris à partir du gland;

FtM: Hystérectomie, métaoïdioplastie, phalloplasties: création d'un pénis à partir d'une côte flottante et obturation des lèvres.⁷

6 <https://www.acceptess-t.com/endocrinologue> et <https://www.acceptess-t.com/transition-feminine>

7 « Rapport relatif à la santé et aux parcours de soins des personnes trans » (HAS), p. 27

Intervention de Nathalie TRETAKIOW

La personne que nous accueillons à présent, nous l'avons tous croisée à un moment ou un autre, très probablement au 3^e étage du bâtiment à Montrouge, à l'École des Cadres Missionnés, lorsqu'elle en avait la responsabilité. À présent c'est au 277 rue Saint Jacques que vous la trouverez en sa qualité d'adjointe au secrétaire général de l'enseignement catholique pour le pôle animation pédagogique.

Après les apports de ce matin, les témoignages de cet après-midi, il était indispensable d'accueillir Nathalie TRETAKIOW afin qu'elle nous partage l'avancée des travaux du Secrétariat Général sur la question de l'identité et du genre dans nos établissements de l'enseignement catholique en France.



Bonjour, merci beaucoup de m'accueillir, ça fait toujours plaisir de revoir ceux que j'ai vus dans d'autres lieux. Je vous vois moins, les chefs d'établissements, vous me manquez un peu d'ailleurs, et c'est toujours un plaisir de revenir vers vous.

Merci au SYNADIC d'avoir proposé cette journée qui est effectivement courageuse parce qu'elle n'est pas simple. Quand j'ai ouvert celle des référents éducation affective relationnelle et sexuelle (EARS), au mois de novembre je disais un peu ça, surtout on a besoin d'y réfléchir ensemble.

J'ai apprécié qu'on puisse échanger à partir de lieux différents pour essayer d'éclairer des questions, des situations. Je vais essayer de prendre, dans le texte que je vais vous présenter dans sa structure juste après, on a vraiment essayé d'apporter un éclairage sur un questionnement et des situations. Les questions sur l'identité sont difficiles à aborder. Nous sommes dans une société où il y a une

injonction à s'affirmer, à dire son identité, à la montrer. Ces questions-là nous bouleversent. Parmi elles il y a celle du genre et elle nous questionne.

Je trouve intéressant qu'on puisse discuter échanger à partir de postures différentes éventuellement. Je crois que c'est comme ça qu'on y arrivera et je tiens à vraiment vous remercier pour cette journée qui permet d'éclairer.

Ce que je retiendrai de chacune des interventions : Je remercie Monsieur HENRY de l'inspection académique, j'ai apprécié la manière dont il a clarifié les choses et dont il est venu dire comment ça se passe dans l'éducation nationale et par rapport à ça, j'ai trouvé intéressante sa clarification mais effectivement, il ne sait pas que cette circulaire ne nous est pas opposable.

Il disait : « *Je sais que vous avez un caractère propre mais je ne sais pas comment il fonctionne* » parfois, même nous, nous ne le savons pas bien d'ailleurs. En revanche, je dirai que le « caractère propre » ce n'est pas pouvoir faire ce qu'on veut, c'est plutôt renvoyer les chefs d'établissement qui ont une vraie autonomie sur leurs responsabilités éducatives. En fait ce qui nous est propre c'est le projet éducatif, c'est le processus éducatif dont nous avons la responsabilité auprès de nos élèves, et, quand on est sur des questions comme ça qui touchent à l'être et à l'identité des personnes, ce processus-là est forcément extrêmement prégnant extrêmement important.

Du coup je suis aussi très contente d'avoir pu entendre Aline RONSMANS et Jean-Michel DUNAND. Les apports des uns et des autres nous nourrissent. Par exemple, quand vous avez parlé de la chasteté je pense qu'effectivement une attitude éducative ajustée c'est de la proximité, de la juste distance. Et sur ces questions-là il faut être dans la proximité et la juste distance pour tous. Bien sûr pour le jeune, et, avant tout, nous sommes dans les périphéries, nous devons aller vers ceux qui souffrent, mais ne jamais oublier tous les autres, le reste de la communauté éducative et des familles. Et depuis que je traite ces questions, je me rends compte combien chacun prend très à cœur toutes les questions autour de ça et vous, dans vos établissements, vous avez à faire face aux familles qui ne comprennent pas, aux jeunes qui se

sentent complètement discriminés. Comment on fait ? Comment on accueille, on comprend ? Et je trouve que c'est une belle attitude qu'il nous faut développer.

Et puis, je remercie vraiment Aline pour l'invitation au discernement et les pistes qu'elle a posées. Aussi bien au niveau de notre anthropologie qu'au niveau éducatif sur la manière dont on se met à l'écoute du jeune ; comment on travaille avec l'équipe et avec les familles etc. J'ai trouvé vraiment que c'était intéressant.

J'ai été marquée par les échanges que vous avez proposés sur la petite vidéo, par les jeunes. Vous nous l'avez tous dit : la première chose c'est d'être à l'écoute des jeunes et j'ai trouvé très intéressant de les entendre et quand on leur pose la question : « *comment les adultes peuvent-ils vous aider ?* », « *En nous donnant la parole, en nous écoutant, en nous associant* » répondent les jeunes. Je crois qu'effectivement il faut penser ces questions avec eux.

Avant de vous présenter le texte sur lequel nous travaillons au Secrétariat Général, je voudrais dire qu'on est aujourd'hui dans un moment où le socle anthropologique n'est plus partagé. Là où il y avait une forme de commun qui nous appartenait à tous, les choses, avec l'évolution des sciences, l'apparition de l'intelligence artificielle, la question du genre qui nous occupe, le « ChatGPT » qui arrive... tout ceci nous questionne. On voit bien que ce transhumanisme vient bousculer nos représentations et on a vraiment un socle anthropologique qui est un peu bousculé. J'en reparlerai après pour nous les chrétiens, nous les catholiques.

Il y a une deuxième chose : tout le travail et le questionnement autour de l'identité sont extrêmement prégnants aujourd'hui et l'identité peut être vue d'une façon excluante ou d'une façon au contraire porteuse d'unité. Soit l'identité c'est ce qui nous distingue de l'autre : je cherche à me distinguer, je suis plutôt dans quelque chose qui peut m'exclure et exclure l'autre, soit c'est au contraire ce que nous portons ensemble de commun. On est là plutôt dans quelque chose d'unifié qui cherche l'unité à partir de la diversité, cet élément-là est fondateur de notre

anthropologie chrétienne. Vous l'avez très bien dit Aline, cette conception de l'homme qui fait qu'il y a une nature humaine commune faite de la masculinité et de la féminité : C'est important pour nous.

Aujourd'hui, sur ce socle anthropologique qui n'est plus complètement partagé, nous sommes, nous chrétiens, un peu plus bousculés que les autres. Parce qu'à partir du moment où on touche à Dieu, à notre foi, où on touche au corps, on touche deux lieux de sacralisation, du coup on est touché aux tripes et on va tous réagir en fonction de la manière dont on a construit ses convictions et ce n'est pas toujours facile d'échanger. Je fais juste mention ici de la complexité d'écrire un document qui puisse convenir à tout le monde, qui puisse parler à tout le monde. Ce n'est pas simple mais nous n'avons jamais lâché l'idée d'écrire parce qu'il nous a été dit : « *c'est courageux d'écrire, vous êtes sûrs que sur un tel sujet il faut écrire quelque chose ?* » Notre réponse est oui ! On sait que c'est compliqué, que c'est complexe mais il le fallait car en même temps les chefs d'établissement disent : « *moi j'ai à faire face à cette situation, je fais comment maintenant ?* »

Le socle anthropologique n'est plus complètement partagé : nous sommes, nous chrétiens, un peu plus bousculés que les autres.

Je voulais dire cela en introduction, maintenant je vais être un peu plus sur le texte et vous expliquer là où on en est.

On m'a souvent demandé depuis l'an dernier « *Nathalie, c'est quoi la position du SGEC ?* » et moi j'étais embarrassée : le SGEC n'a pas de position là-dessus, d'abord parce que le SGEC est fait de personnes qui elles-mêmes sont différentes et qui sont au service d'un projet. Cependant, on a voulu assez rapidement apporter une réponse et nous nous sommes trompés ! Le fait d'aller trop vite n'était sans doute pas la bonne méthode. On n'était pas suffisamment dans l'invitation

d'Amoris Laetitia ou celle du texte « homme et femme, il les créa » qui posent d'accompagner, discerner, intégrer ou le texte de la congrégation pour l'école catholique qui nous invite à écouter raisonner et puis proposer. Il nous fallait du temps pour comprendre tout ce qui se jouait un peu partout. Et, donc, pendant un an, il a fallu qu'on documente, qu'on comprenne, qu'on aille voir, rencontrer des personnes. Ce fut notre première tâche. Et à partir de là on a commencé, avec Vincent PORTERET, à rédiger le document qui vous sera adressé prochainement. Plutôt que de réunir une équipe avec laquelle il aurait été compliqué d'écrire à plusieurs, nous nous sommes lancés, avec des relectures successives. Le conseil épiscopal qui en a eu la primeur tout début janvier a fait un retour plutôt positif : un texte qui est clair et peut parler à tous.

Je parle d'un texte mais en fait il s'agit d'un ensemble de fiches et je vous explique pourquoi : Les situations, les problèmes que vous rencontrez sont éminemment singuliers, il n'y a pas une situation / une réponse. Dans un processus éducatif, on le sait bien, en pédagogie c'est pareil, c'est bien dans un contexte, avec ces personnes-là, que les problèmes se posent et on peut se passer tous les trucs et astuces pédagogiques, il faut à chaque fois les revoir à la lumière de la situation et de qui je suis moi.

Il nous a donc paru intéressant de vous aider, vous les chefs d'établissement, vos communautés vos équipes plutôt sur des éléments de discernement. Du coup, ce document va être sous forme de fiches pour vous y aider, sachant que la responsabilité c'est vous qui la porterez. C'est exactement ce à quoi vous avez rebondi ce matin après l'intervention de Monsieur HENRY, sur le fait que dans ce que vous travaillez dans vos règlements intérieurs, vous exprimez une contextualisation d'une responsabilité qui vous paraît pertinente par rapport à la communauté que vous accueillez et à ce qui doit se vivre de façon collective permettant à chacun de s'épanouir dans vos établissements.

Fiche 1 : De quoi parle-t-on ?

Elle redira des éléments de clarification et de compréhension, je dois avouer que vous avez été bien éclairés aujourd'hui. Elle fait un tour des choses qu'on vous a dites aujourd'hui.



Fiche 2: En quoi la responsabilité éducative de l'enseignement catholique est engagée ?

Qu'est ce qui est engagé au nom de notre projet spécifique est engagé dans cette question-là ?

Et on a vu deux éléments essentiels que vous nous avez rappelés cet après-midi: C'est le respect inconditionnel de la personne. Dans cette anthropologie personnaliste, il faut à la fois qu'on tienne la prise en compte de la dignité de chacun mais en même temps le bien commun qu'on doit à tous. L'articulation entre le commun et le spécifique est importante.

Et la deuxième chose: ce sont les parents, les premiers éducateurs. Je pense qu'on ne s'arrêterait pas à « si le jeune ne veut pas, on ne va pas voir sa famille ». Je crois que chez nous, il y a vraiment une conviction que les parents sont les premiers éducateurs, ce qui ne veut pas dire qu'on ne protégera pas un enfant qu'on sentirait en danger vis-à-vis de sa famille évidemment. Mais nous sommes convaincus que cette conviction fait partie de notre ADN.

Fiche 3: Les éléments de discernement en anthropologie chrétienne

Là on s'est lancé. Et là, le travail que j'ai mené à l'ECM avec des chefs d'établissement m'a aidé: quels sont les éléments de discernement concernant l'anthropologie chrétienne? qu'est-ce qu'on peut donner pour que les chefs d'établissement puissent être suffisamment « armés » pour qu'on puisse éclairer vos décisions, vos actions, les situations au nom de l'anthropologie chrétienne? Ce qui est compliqué pour vous aujourd'hui, ce sont les convictions: vos convictions et celles des familles avec parfois des réactions extrêmement virulentes. On doit comprendre ce qui bouscule certains, ce qui provoque du désarroi, ce qui, du coup, invite à une énorme délicatesse dans la gestion de toutes ces questions.

Ces éléments de discernement sont encore en relecture, Il faut encore affiner un peu, mais c'est important. Quand on dit « anthropologie chrétienne », quand on dit « unité de la personne », « Éducation intégrale » oui, mais on entend quoi, qu'est-ce que ça veut dire et à quoi tient-on d'un point de vue éducatif quand on dit cela ?

Fiche 4 : Des éléments de discernement pour accompagner les communautés éducatives

On est parti du communiqué de l'Académie nationale de médecine qui attire l'attention de tous, les médecins mais aussi les éducateurs sur la vigilance à la temporalité, à la prise en compte de chacun, à l'accompagnement.

On propose des pistes sur :

- Inscrire la réflexion dans une temporalité indispensable
- Proposer une éducation affective relationnelle et sexuelle adaptée aux différents âges de la vie
- Accueillir les questions et les situations collectivement et avec bienveillance
- Chercher à comprendre la situation et ses implications sur l'élève, sur la famille, sur la classe, sur la communauté éducative
- Accompagner l'ensemble de la communauté éducative, accompagner en particulier le jeune et sa famille, accompagner la classe

Fiche 5 : fiche juridique

Celle qui pose les incontournables, parce que si la circulaire ne nous est pas opposable, on respecte quand même le droit et la loi. On rappelle donc les éléments à prendre en compte.

Nous avons fait en sorte d'introduire chacune des fiches à partir d'un extrait du texte que vous avez dans votre plaquette qui est « *homme et femme, il les créa* » pour un chemin de dialogue sur la question du genre dans l'éducation.

En conclusion, la question ne doit pas se poser en pour ou contre ces questions de genre. Elle doit amener à apporter des éléments de discernement et de réflexion au nom de notre anthropologie.

Je lisais récemment un texte « les 7 piliers de l'éducation » de Jorge Mario BERGOGLIO (le pape quand il n'était pas encore pape).

Un des piliers de l'éducation, c'est affronter le changement anthropologique.

Il dit qu'un des piliers c'est affronter le changement anthropologique, que le grand fond sur lequel la tâche éducative se projette est le changement anthropologique. L'homme et la femme ne s'interprètent plus comme dans le passé mais avec des catégories différentes même de celles qui leur sont familières. L'anthropologie à laquelle l'Église s'est traditionnellement référée et le langage avec lequel elle l'a exprimé constituent une base solide fruit aussi de la sagesse et de son expérience séculière. Cependant, il semble que l'homme à qui l'Église s'adresse n'arrive plus à les comprendre comme naguère.

Eh bien ça, ça me percuté ! Comment aujourd'hui, nous catholiques, pétris de notre foi, savoir nous adresser au monde de façon à être entendu et compris par tous ? C'est un vrai défi.



Intervention de Philippe DELORME

Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique



connu un nombre de naissances aussi faible depuis 1946. Le taux de fécondité poursuit sa diminution pour se situer aujourd'hui à environ 1,8. La France, dans les années à venir, va-t-elle rejoindre le taux de fécondité des pays européens ou se maintenir à ce niveau ?

En écoutant les jeunes adultes, nous entendons qu'un certain nombre ne veut pas d'enfants en raison de l'état du monde et de la dégradation de notre planète.

Je pense qu'il y a un lien entre la déchristianisation, la sécularisation de notre société et cette attitude qui traduit une perte d'Espérance. Il nous appartient d'aider les jeunes que nous accueillons à découvrir ce chemin d'Espérance. Il y va de l'avenir de notre société.

Si la situation démographique n'est pas favorable, la situation économique ne l'est pas davantage.

La flambée des coûts énergétiques et la poussée inflationniste qui l'accompagne réduisent le pouvoir d'achat de nos familles et alourdissent les charges de nos établissements. Comment faire face à cette situation ?

Un travail a été entrepris par la FNOGEC (permettez-moi de remercier Hervé de KERDREL, son président, pour son engagement et son accompagnement au service de notre institution) et le CNEAP pour mesurer l'impact de cette crise

Quelle joie de vous retrouver en présentiel, de revoir vos visages, de pouvoir échanger. Cette rencontre est pour moi l'occasion de vous remercier très sincèrement, très profondément pour le travail que vous accomplissez dans un contexte difficile.

Yann DIRAISON vous a présenté la situation à la rentrée 2022 et les perspectives pour 2023. Permettez-moi de revenir sur la situation démographique de la France.

De nature optimiste, je le serai moins que Yann sur cette question. En 2022, la France n'a jamais

sur nos établissements à court et moyen terme. Il apparaît que 15 % d'entre eux pourraient connaître dans l'année d'importants problèmes de trésorerie et que 30 % supplémentaires verraient les CAF se réduire fortement, limitant ainsi pour plusieurs années leur capacité d'investissement.

Comme Yann l'a signalé, en cette rentrée, notre IPS moyen a augmenté de trois points. Nous avons donc perdu les familles les plus fragiles. Nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette situation alors que l'on nous reproche de ne pas accueillir suffisamment de familles défavorisées. J'y reviendrai.

Crise démographique, crise économique mais aussi crise politique et sociale.

L'absence de majorité absolue entraîne des incertitudes politiques. Par exemple l'adoption par le 49-3 du dernier budget n'a pas permis l'étude d'un certain nombre d'amendements dont celui concernant les AESH. Nous ne sommes pas à l'abri d'initiatives parlementaires qui ne nous seraient pas favorables. À cela s'ajoute la crise sociale accentuée par le projet de réforme des retraites.

Dans ce contexte, l'institution scolaire se cherche, c'est le cas depuis des années, constatant qu'au fil des réformes la situation de l'Éducation nationale ne s'améliore pas.

Le premier défi pour l'école est sans doute celui du **recrutement des enseignants**. Cette difficulté, vous la vivez au quotidien. Nous avons besoin d'enseignants, de bons enseignants. Malheureusement les inscriptions au concours 2023 ne sont pas suffisamment nombreuses.

Nous le savons, le niveau de rémunération n'est pas la seule cause de la désaffection pour ce métier.

Comment pouvons-nous redonner goût à exercer un si beau métier? Comment pouvons-nous assurer un recrutement de qualité, une formation initiale et continue de qualité? Nous avons des atouts formidables, nous savons accueillir, former des équipes qui travaillent ensemble. Mais encore faut-il qu'ils frappent à notre porte! Je sais que vous êtes très attentifs aux nouveaux enseignants et que vous veillez à fidéliser les délégués auxiliaires

qui constituent une part importante de notre recrutement. Un grand merci.

La **question de la rémunération** demeure cependant primordiale. Le ministère s'engage dans cette voie en proposant une revalorisation salariale pour tous d'environ 10 % dont une partie a déjà été donnée et en permettant aux professeurs volontaires de « travailler plus pour gagner plus » dans le cadre d'un « pacte ». Ainsi certaines tâches déjà exercées, ou de nouvelles pourraient être rémunérées. Les remplacements de courtes durées figureraient dans ce pacte, des tâches liées à l'orientation, le **soutien en 6^e**... Il nous semble que ces propositions vont dans le bon sens même si les syndicats y sont opposés.

À propos des 6^e, je vais vous décevoir mais je n'ai pas de réponse claire à vous apporter concernant la suppression de la techno et la mise en place du soutien ou de l'approfondissement en 6^e. Le soutien serait assuré par des professeurs des écoles, l'académie d'Amiens expérimente ce dispositif et cela semble positif.

Parmi les autres sujets d'actualité, il y a évidemment la **réforme de la formation professionnelle**, Yves RUELLAN vient de l'évoquer. J'ajouterai seulement un point sur la mixité des publics. Certains comme l'UIMM y sont défavorables alors que nous pensons que cela peut être positif et permet de sauver certaines formations. Des questions demeurent en suspens comme celle relative à l'indemnisation des professeurs qui interviennent dans ces classes, la formation pour mettre en œuvre une pédagogie adaptée ou encore celle du financement de ces formations.

Autre point d'actualité: le **Fonds d'innovation pédagogique** auquel nous sommes éligibles y compris les écoles primaires, un amendement déposé par un sénateur permettant à présent à l'État le versement des sommes allouées. (Avant 2026, il sera nécessaire de rendre cette mesure pérenne).

Enfin, nous poursuivons l'**expérimentation des CLA** avec 8 nouveaux établissements. Nathalie TRETIAKOW a visité l'an dernier les 6 établissements éligibles et a recueilli un premier bilan sur cette expérimentation qui est tout à fait positif. L'avenir

de ce dispositif demeure incertain, le ministère souhaitant revoir la politique liée à l'éducation prioritaire. C'est un sujet très sensible, comme celui de la réforme des MDPH, qui peut susciter de vives oppositions.

En ce qui concerne notre réseau, les établissements devraient pouvoir bénéficier prochainement de la **formation autour de la laïcité**. Je rappelle que cette formation est obligatoire pour l'ensemble des personnels : cette obligation est inscrite dans la loi confortant les principes de la République. Notre façon d'appréhender et de vivre la laïcité n'est pas, nous le savons, celle de l'Éducation nationale. Il y a dans nos établissements, y compris chez certains chefs d'établissement, de grandes confusions par exemple sur la question de la neutralité des agents publics. Il n'est pas simple de mettre en place une telle formation et d'en assurer son financement, certains syndicats ne comprenant pas que nos enseignants ne suivent pas celle du public.

Nous avons rencontré les mêmes difficultés pour financer la formation sur notre programme de **protection des publics fragiles** qui est pourtant une priorité pour notre institution. Nos évêques y sont très attachés à la suite du rapport de la CIASE et des actions mises en place. Notre école doit être une maison sûre et nous avons le devoir de veiller à une bientraitance éducative dans tous les domaines. C'est aussi dans le cadre de ce programme que peut être appréhendée la question d'identité de genre sur laquelle vous avez réfléchi hier matin. Autour de ces questions importantes, il est primordial que nous soyons en mesure de proposer aux enfants et aux jeunes une éducation affective, relationnelle et sexuelle dès le plus jeune âge sans attendre l'adolescence. Nous manquons d'ouvriers pour intervenir sur ces questions dans le cadre de l'anthropologie chrétienne.

Le CLER ou les AFC proposent de former des personnes qui interviendraient dans les établissements. Nous devons nous mobiliser pour trouver des volontaires sachant que ces associations ne disposent pas des subventions versées à d'autres associations soutenues par le Ministère de l'Éducation nationale. Sur cette question, il est important de mutualiser nos bonnes pratiques comme l'expérience qui a été menée dans le diocèse de Valence. Il faut permettre à nos



enfants de découvrir la beauté de leur corps et de la sexualité et ne pas aborder cette question en termes de prévention et éviter qu'ils cherchent des réponses à leurs questions, qui sont légitimes, sur internet !

Toutes ces informations peuvent paraître moroses, le contexte est difficile et complique votre tâche, c'est pourquoi la lecture de votre dernière publication m'a réjoui. Je n'ai pas aimé ce numéro seulement pour la recette du gratin de lardons, champignons, carottes et Saint-Nectaire, que je ne suis pas certain de tester, mais par les articles qui témoignent d'une véritable espérance.

J'ai aimé la publication de tous ces mots où s'exprime la gratitude de celles et ceux que vous avez accompagnés qui grâce à vous ont pu se construire et devenir des adultes libres et responsables. Permettez-moi ce témoignage personnel. Il y a 20 ans alors que j'étais chef d'établissement dans les Yvelines, au retour d'un long week-end des parents m'attendaient le visage défait. J'ai cru que leur fils avait eu un accident... ils m'apprenaient que leur fils avait volé tous les ordinateurs de l'établissement ! Il y a quelques

semaines, cet ancien élève a souhaité déjeuner avec moi pour me remercier des paroles que j'avais prononcées lors de son procès qui lui a permis de reprendre le bon chemin. Il voulait me dire qu'il était devenu un gars bien, qu'il avait fondé une famille et avait deux enfants.

Je ne vous raconte pas cette histoire pour me valoriser mais comme l'avait dit l'évêque émérite de Metz il y a quelques années aux chefs d'établissement (alors qu'il commentait un passage de l'Évangile dans lequel Jésus accomplissait un miracle): « *Au quotidien vous faites des miracles.* »

Sans le savoir vous avez certainement aidé de très nombreux élèves qui pourraient témoigner que vous les avez sauvés. Dans votre quotidien, si une minorité de famille extrêmement pénible occupe beaucoup de votre temps, n'oubliez pas que 95 % des familles sont heureuses et reconnaissantes de ce que vivent leurs enfants.

Quand vous avez le blues, quand vous êtes découragés face à la complexité de vos tâches, pensez à tous ces visages de jeunes qui ont pu grâce à vous se construire, trouver leur propre chemin d'excellence, reprendre confiance en eux... Oui au quotidien vous accomplissez des miracles. Nous sommes bien là au cœur de notre projet éducatif.

Dans ce contexte difficile, nous avons bien besoin d'être habités par cette espérance.

Yann DIRAISON nous a présenté les conditions de rentrée 2023. Vous connaissez le nombre de postes à rendre. Malheureusement, compte tenu de l'évolution démographique, nous risquons de rendre pendant plusieurs années un nombre similaire de postes. À budget constant, cela permet la revalorisation salariale des enseignants.

Soyez certains que cette situation me préoccupe. Jamais l'Enseignement catholique n'a perdu autant d'élèves depuis 1959. La question était chaque année de savoir de combien nos effectifs allaient augmenter, aujourd'hui notre objectif est d'en perdre moins que dans l'enseignement public. C'est possible grâce à votre dynamisme, votre engagement et celui de vos équipes, c'est possible si chacun se saisit de la démarche prospective qui permettra de renforcer notre institution.

Cette situation va entraîner des restructurations, des fermetures, c'est toujours douloureux car nous sommes très attachés à nos établissements. Mais cela est nécessaire et cela nous oblige à travailler ensemble dans un esprit de solidarité et de recherche de bien commun. Une personne me témoignait que dans une petite ville de province il y avait trois écoles primaires dépendant de trois tutelles différentes. Les trois sont en perte d'élèves mais les tutelles refusent de bâtir un projet commun et ambitieux pour créer ensemble une nouvelle école. Cette attitude risque de conduire à la disparition des trois écoles... Si des fermetures sont nécessaires, il ne faut pas tomber dans une certaine facilité en fermant massivement des écoles ou des lycées professionnels. Nous devons veiller à maintenir un maillage territorial, auquel nos évêques sont très attachés, et une offre de formation qui permette l'accueil de tous. Il appartient à chaque territoire de faire des choix et de développer de nouvelles solidarités ce qui ne se traduit pas obligatoirement par des cotisations supplémentaires. Il est sans doute nécessaire de réorienter certaines solidarités. Comme je l'ai dit au ministre à propos de la mixité sociale c'est parce que le réseau Lassalien, par exemple, a des établissements qui se portent bien financièrement, qu'ils ont pu ouvrir une école à Saint Laurent du Maroni en Guyane qui accueille au moins 80 % d'élèves allophones originaires du Suriname ou du Brésil, voisins et vivant dans le bidonville (qualifié d'habitat spontané) contigu à l'école.

Il appartient à chaque territoire de faire des choix et de développer de nouvelles solidarités.

Si nous ne développons pas de nouvelles solidarités alors, je le dis avec gravité, dans 10 ans l'enseignement catholique aura quasi disparu dans une dizaine de diocèses. Ces questions s'inscrivent dans notre démarche prospective tout comme celle de la mixité sociale et scolaire.

Depuis la parution des IPS des établissements, le soi-disant manque de mixité sociale et scolaire dans nos établissements est l'objet de nombreux articles de presse. Jamais je n'ai été autant sollicité par les journalistes !



Il serait intéressant de définir les critères qui permettent de dire qu'un établissement est mixte socialement. Certains chefs d'établissement pensent avoir une population très mixte alors qu'au regard des chiffres ce n'est pas une réalité. La notion de mixité sociale comme scolaire n'est pas appréhendée de la même manière partout. D'autre part, l'IPS d'un établissement étant la moyenne des IPS, le chiffre brut ne peut donner à lui seul une information sur la mixité. Par exemple, si l'indice est de 100 cela illustre-t-il une non-mixité ? (toutes les familles accueillies sont autour d'un IPS à 100) Ou bien toutes les IPS sont représentées et donc il y a effectivement mixité sociale. Il est donc indispensable de regarder l'écart-type qui traduit la réalité d'une mixité sociale.

Je veux rappeler que nous n'avons pas attendu l'arrivée du Ministre pour travailler cette question. Je partage avec le Ministre l'affirmation qu'une mixité sociale équilibrée profite à chacun. L'entre-soi n'aide pas les élèves à se construire et n'est pas notre projet. Dans un monde idéal, nous pourrions rêver qu'il n'y ait plus aucun établissement en REP parce que partout la mixité sociale serait réelle. Mais cela n'est pas seulement du ressort de l'Éducation Nationale. Nous savons que la formation de ces ghettos scolaires où toutes les difficultés s'accumulent est la conséquence des politiques de

la ville et de la politique de l'Éducation Nationale depuis des dizaines d'années. Nous n'en sommes pas responsables.

Pour améliorer la mixité, le Ministre souhaite sans doute généraliser pour le public l'expérimentation menée à Paris qui a permis de brasser davantage les élèves.

Nous observons depuis la publication des IPS une attaque permanente contre l'enseignement privé et en particulier l'Enseignement catholique. « *L'attaque contre l'Enseignement catholique se fait scientifique* » m'écrivait récemment Mgr de MOULINS-BEAUFORT. Nous observons que ces attaques ne proviennent pas de nos détracteurs habituels mais de personnalités d'autres bords dont certaines peuvent venir de la majorité. Il y a un risque réel que des députés prennent des initiatives qui pourraient se traduire pour nous par de nouvelles contraintes notamment en termes de mixité sociale et scolaire. Le Ministre sans aucun doute veut éviter ce type de situation qui pourrait réveiller la guerre scolaire. Ce qu'il ne veut à aucun prix.

J'entends des critiques sur la fiabilité de l'IPS comme indicateur de mixité. Certes, il est imparfait mais ces imperfections touchent aussi le public. Il est incontestable que notre IPS moyen est très

supérieur à celui du public et que cette différence s'est accrue ces dernières années. Cependant, cette moyenne ne traduit pas la diversité des situations que nous rencontrons dans l'Enseignement catholique. Beaucoup d'entre vous dirigent des établissements avec une forte mixité sociale. Il faut le faire savoir et étudier en détail la situation de chaque établissement dans son bassin.

Nous savons que l'insuffisance de mixité est due à notre implantation géographique, aux coûts supportés par les familles, à l'absence d'aides sociales notamment pour la cantine et les transports... Cette insuffisance est aussi due à une forme d'autocensure de certaines familles. Il est important que nous publions la réalité du coût de la contribution qui est souvent très inférieur à ce qu'imaginent certaines familles. Cette transparence est d'ailleurs demandée par la Cour des comptes.

La promotion d'une mixité sociale équilibrée est au cœur de notre projet éducatif. Le Christ a toujours été auprès des plus pauvres et des plus fragiles. Nous avons tous nos pauvretés mais tout le monde n'a pas connu la pauvreté. Nous devons



veiller à accueillir les plus pauvres. Cela doit se faire progressivement là où cela n'existe pas et veiller à former et accompagner les équipes.

Il y a par le développement d'une mixité sociale équilibrée dans nos établissements un enjeu de fraternité. L'entre-soi des plus pauvres les enfonce davantage dans les difficultés, l'entre-soi des plus favorisés ne permet pas de les préparer à vivre dans la société.

Pour favoriser la mixité sociale et scolaire dans nos établissements, je vais sans doute être amené à signer un protocole avec le Ministre si celui-ci est validé par nos différentes instances.

Ce protocole nous engagera mais engagera l'État et ne portera du fruit que si les collectivités participent à cet effort pour rendre possible le choix de l'Enseignement catholique aux familles les plus défavorisées (restauration, transport).

Je sais que jamais un chef d'établissement refuse un élève parce qu'il est d'origine modeste, c'est pourtant ce qu'insinuent certains... Je ne peux pas nier que l'on refuse des enfants pour des raisons de comportement ou de niveau scolaire mais certainement pas pour des questions d'origines sociales.

Nous devons nous engager avec confiance dans ce chantier d'autant plus qu'il rejoint l'un des programmes de la démarche prospective, le troisième pour être précis, parmi les douze programmes articulés autour de 4 axes stratégiques. Je le répète : Nous n'avons pas attendu l'arrivée de Pap NDIAYE pour nous préoccuper des plus modestes.

Deux mots sur la prospective même si votre président a abordé cette question hier.

Certains trouvent sans doute que la démarche entamée il y a 4 ans est trop lente... mis à part la question du COVID qui a ralenti notre travail, la raison première et fondamentale de ce temps long est que je suis convaincu que les évolutions nécessaires de l'Enseignement catholique ne pourront se réaliser qu'à partir des acteurs de terrain. J'aurais pu constituer un groupe de travail et faire valider par la Commission Permanente et le Comité National de l'Enseignement Catholique

une feuille de route au bout d'un an. Nous aurions alors produit un magnifique document que vous n'auriez peut-être jamais lu... Nous le savons le descendant ne fonctionne pas chez nous et fonctionne de moins en moins dans notre société.

Je fais confiance aux acteurs de terrain, à celles et ceux qui font vivre l'Enseignement catholique au quotidien pour faire bouger l'Enseignement catholique parce que j'ai confiance en vous et qu'au quotidien il se passe des choses merveilleuses dans vos établissements.

C'est dans cet esprit que nous avons souhaité l'an dernier aller à votre rencontre pour vous écouter et mieux cerner vos attentes. De ces rencontres sont nés les 12 programmes associés aux quatre axes stratégiques. Depuis la manifestation du 11 janvier dernier, nous sommes entrés dans une phase opérationnelle. Nous invitons les acteurs locaux, groupement d'établissements, diocèses, académies ou régions à explorer, à expérimenter des projets innovants dans le cadre des 12 programmes, le National (pas le SGEC) accompagnant ce processus d'innovation.

Si après expérimentation, cette innovation est concluante alors elle pourra bénéficier à l'ensemble du territoire. C'est le processus du Label International, initié principalement par le diocèse de Nantes qui bénéficie aujourd'hui à tous les établissements qui le souhaitent.

Je compte vraiment sur vous, sur chacun de vous pour entrer dans cette démarche qui s'inscrit dans la durée. Construire l'avenir n'est pas oublier le court terme. Je peux vous assurer que la baisse démographique et la conjoncture économique me préoccupent autant que vous. Face à cette situation nous devons prendre des décisions courageuses qui ne peuvent pas être motivées seulement par des raisons économiques. Si nous nous contentons de gérer la pénurie année après année, nous aurons un enseignement catholique rétréci, concentré dans les grandes agglomérations, incapable de répondre à la totalité de sa mission.

La démarche prospective doit nous redonner des marges de manœuvre, elle va renforcer notre institution qui sera mieux préparée pour faire face aux aléas démographiques et économiques.

Pour répondre à la question de Michel nous attirerons de nouveaux élèves par l'excellence éducative et pédagogique de nos établissements. Tous nos établissements sont appelés à être des établissements d'excellence quelles que soient les formations proposées (générales, technologiques, professionnelles). L'excellence n'est pas l'élitisme...

Nous devons renouer avec l'audace de nos fondateurs dans les domaines éducatifs et pédagogiques, nous devons être force de proposition et ne pas nous situer à la « remorque » des propositions du ministère.

Nous devons renouer avec l'audace de nos fondateurs dans les domaines éducatifs et pédagogiques.

Je suis toujours étonné, pardonnez-moi si vous le faites chez vous, que l'on entre systématiquement dans les propositions du Ministère quand elle concerne la vie scolaire. Par exemple la création d'éco-délégués ou de délégués à l'égalité hommes-femmes... Je suis évidemment favorable à sensibiliser les élèves sur ces questions mais je crois qu'il nous appartient d'aborder ces questions à la lumière de notre caractère propre, de notre anthropologie. C'est parce que nous serons en mesure de proposer un projet différent dont la source est l'Évangile, comme nous l'avons exprimé dans le premier axe stratégique, que nous répondrons à notre mission et que nous répondrons aux attentes des jeunes et de leurs familles. Notre devoir est d'annoncer l'Évangile et de le vivre au quotidien. Dans une société déchristianisée, l'annonce de la Bonne Nouvelle doit être proposée en tenant compte qu'un grand nombre d'élèves, de parents, de personnels n'ont aucune éducation chrétienne. Il s'agit bien de proposer une éducation intégrale à chaque jeune, d'accompagner chaque membre de la communauté éducative... vous le faites déjà, il faut le faire Connaître.

Le deuxième axe de la démarche prospective nous invite à développer la liberté et l'excellence éducative et pédagogique. Utilisons nos marges de liberté, sachons résister aux Recteurs qui voudraient

les limiter et nous assimiler aux fonctionnements du public. Le Président de la République entend développer l'autonomie des établissements, sachons répondre à cette invitation avec détermination et montrer tout ce que nous savons mettre en œuvre.

Le troisième axe doit nous conduire à adapter et déployer une offre éducative actualisée. Cela concerne notre maillage territorial et notre offre de formation. Comme Yves RUELLAN l'a relevé, les formations par apprentissage connaissent un accroissement rapide. Cela nous a conduits à écrire un document sur la façon dont nous appréhendons ce type de formation dans l'Enseignement catholique.

En quoi est-ce différent de vivre son apprentissage au sein de l'Enseignement catholique? Quelles relations établissons-nous avec les entreprises? Quelles formations pour les formateurs? Toutes ces questions, qui ne sont pas habituelles pour notre institution, nous devons les travailler. Il est aussi nécessaire de favoriser le développement de la formation continue en nous appuyant, notamment, sur l'expérience du CNEAP.

Enfin le quatrième axe propose de renouveler notre modèle économique et la gouvernance. Je ne vais

pas m'étendre sur ce point mais je crois que nous devons veiller partout à davantage de sobriété.

Cette démarche prospective nous invite à marcher ensemble, dans un esprit synodal. Marcher ensemble au service d'une même et formidable mission. Je le redis, vous exercer un métier difficile, fatigant, exigeant, parfois vous êtes gagnés par un certain découragement mais quelle merveilleuse mission. Chaque matin je me réveille en rendant grâce d'avoir pu exercer toutes ces missions au service de l'Enseignement catholique même si la situation actuelle est compliquée.

Nous avons de la chance parce que l'objet de notre travail est d'être au service de l'éducation et de l'instruction des jeunes, parce qu'au quotidien nous les aidons à se construire, à devenir des adultes libres, responsables, généreux et heureux.

Merci pour votre engagement. Je compte vraiment sur vous pour que l'Enseignement catholique de demain soit plus fort. J'en suis certain, ensemble, nous allons y parvenir. Merci beaucoup.



Intervention d'Yves RUELLAN

Président de RenaSup

Cher Yves,

Tu connais bien le Synadic pour avoir été son président pendant 6 ans. Tu es donc ici chez toi. Tu as fait valoir tes droits à la retraite en tant que chef d'établissement mais tu t'es dévoué sans compter pour RenaSup, le réseau de l'enseignement supérieur catholique. Par ton implication, ta volonté et tes convictions, tu as fait évoluer, basculer le pro comme une voie de l'excellence. De nombreux établissements sous ton impulsion ont développé l'apprentissage, ils se sont lancés dans l'ouverture de bachelor, de nombreux titres. C'est aussi tout un réseau, de nombreux partenariats qui ont été tissés autour de toi pour offrir des propositions nouvelles, innovantes à nos établissements.

Par ton expérience, tu es pour nous le sage qui nous permet toujours de percevoir les enjeux de notre institution.

Par ta disponibilité et tu nous le prouves encore aujourd'hui, tu es toujours là pour nous éclairer. Encore une fois, tu as accepté de nous faire part de l'actualité concernant les enjeux de l'enseignement supérieur, de l'apprentissage, de l'avenir des BTS et de la réforme des lycées professionnels en cours d'élaboration.

Alors Yves, merci de la part de nous tous.



Myriam GIRET

Bonjour à tous,

Vous savez tout le plaisir que j'ai à venir me ressourcer au sein de la communauté Synadic; merci à toi Bertrand, à ton équipe, à Myriam d'avoir pensé à faire un point d'étape sur les grandes évolutions de l'enseignement professionnel.

Pour répondre à la commande, je vais tenter en 40 minutes de vous plonger dans la mouvance des évolutions majeures de ce secteur dont une dépêche récente de l'AEF titrait: « **Big-bang de la formation** ».

Quel que soit le type d'établissement que vous dirigez, vous devez connaître ces parcours qui conduisent du Bac-3 au Bac+5.

Si vous êtes chef d'établissement de collège, vous avez en mains l'avenir de vos élèves et votre action ne saurait se limiter à l'orientation entre une 2^d générale, technologique ou professionnelle. Avec vos enseignants, cadres et parents d'élèves vous devez pouvoir leur décrire les parcours de formation qui les conduiront vers leur propre excellence.

Si vous êtes chef d'établissement de lycée, vous savez que dès la classe de 2^d, se posent des choix qui seront quasiment irréversibles pour certaines poursuites d'études.

Si vous êtes chef d'établissement de lycée pro, je sais que le découragement frappe quelques-unes de vos équipes; nous leur demandons beaucoup : valoriser les formations professionnelles et accueillir les jeunes en difficultés scolaires; double mission qui nécessite bien des exploits. Réconcilier les élèves avec l'école, leur donner de solides compétences professionnelles et les projeter dans un avenir.

L'Enseignement catholique a mis en place, depuis l'année dernière, une formation à l'orientation à destination de vos équipes, elle a trouvé son public 100 l'an passé, plus de 400 cette année... Entièrement en distanciel, elle aura certainement une suite.

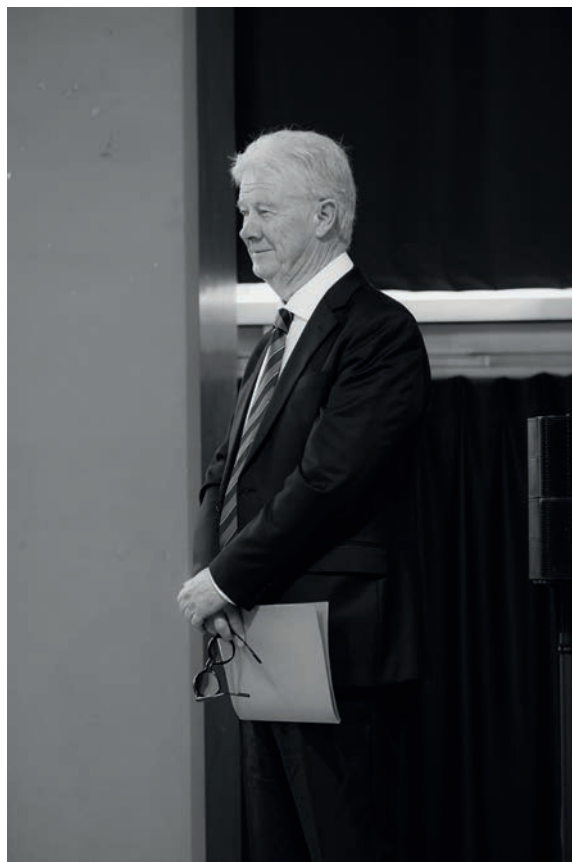
Alors quelles sont les évolutions récentes et significatives ?

Évolution sociétale : bac-3/bac+3 vers Bac+5

L'expression est tombée dans le grand public et chaque jeune est en droit de suivre un parcours le conduisant jusqu'au Bac+3. Le prolongement vers bac+5 reste du domaine des possibles tout en pensant que le niveau offrant le plus grand nombre d'emplois se situe au niveau +3. C'est donc, pour nous, dans le réseau de l'Enseignement catholique, le créneau à privilégier.

Évolution dans les dénominations. Quid du vocable Bachelor et ce qu'il recouvre ?

Voilà au point de départ un terme anglo-saxon utilisé pour désigner un niveau de formation de Bac+3, échappant au vocable licence qui est



protégé par l'université. Au fil du temps il a gagné ses lettres de noblesse par l'ouverture des Bachelors Universitaires de technologie dans les IUT, par les Bachelors de Grandes écoles. Il reste que dans les Bachelors, il y a de tout : bachelor visé, Bachelor à grade de licence, Bachelor marque école, Bachelor adossé à un titre RNCP de niveau 6...

Ce faisant, le Bachelor a trouvé un écho auprès de nos jeunes ringardisant le BTS, notamment dans les grandes villes.

Sur ces différentes subtilités pour aider à l'orientation mais aussi sur comment ouvrir un Bachelor pour les équipes en établissement, RenaSup a réalisé une capsule vidéo que nous pouvons mettre à votre disposition.

Évolution dans les acteurs de la formation. La situation concurrentielle

Quels sont nos concurrents au niveau Bac+3 ? L'université ? Sans plus, avec la création de rares formations types licences professionnelles en 1 ou 3 ans post-bac; dernièrement, notre contact

lyonnais nous signalait l'ouverture d'une licence pro de droit Assistant juridique.

Les IUT? Oui car bien que la capacité totale ait peu varié; le quota de 50 % des bacheliers techno et l'attractivité d'une offre 3 ans post-bac (BUT) ont modifié les profils de recrutements de nos BTS vers des élèves issus de Bac Pro. L'académie de Lille nous faisait remonter ce matin, un fort taux de décrochage des jeunes issus de Bac techno en BUT.

Les boîtes commerciales? Oui! Grâce à leur communication agressive, le fun qui les entoure, leur présence visible dans les salons, dans la gestion de leur base de données (CRM) et surtout à cause (grâce) du développement de l'apprentissage se mettant ainsi, à égalité avec les structures de formation non lucratives. Or ces boîtes telles Galiléo et d'autres écrasent le marché, à coups de millions issus des fonds de pension, de rachats d'écoles tous azimuts, d'embauches de personnalités de haut niveau au carnet d'adresses bien fourni (Cf. Martin HIRSH, Murielle PENICAUD et Guillaume PÉPY EM Lyon). Sachant que lorsque l'on s'en émeut auprès de pouvoirs publics, il nous est souvent rétorqué qu'elles proposent un travail de qualité qui génère de l'insertion. C'est vrai d'ailleurs pour bon nombre d'entre elles, ce qui constitue un défi pour nous.

Au-delà, il ne manque pas non plus de vendeurs de vents dans ce champ.

Évolution dans la sociologie des jeunes

Une nouvelle génération est née! Des jeunes qui ne veulent plus sacrifier une partie de leur vie à leurs études, des jeunes accrocs aux réseaux qui eux aussi évoluent très vite, des jeunes qui changent fréquemment de projets aux parcours

non linéaires, qui réclament le droit à l'erreur et qui sont capables de passer de médecine à métallier ou à éleveur de chèvres dans le Cantal.

Des familles perdues en partie... avec cette nuance que les familles aux IPS élevés peuvent permettre à leurs enfants de multiples expériences. C'est en cela que votre, notre rôle doit encore être plus accompagnateur pour les autres.

Évolution dans les modèles pédagogiques avec l'alternance

La loi de libéralisation de l'apprentissage (Cf. Loi Pénicaud) a tout d'un coup modifié en profondeur le paysage.

Les CFA peuvent s'ouvrir très facilement et la contrainte Qualiopi n'est qu'une formalité vite intégrée. Les boîtes commerciales ont ainsi envahi le marché, les entreprises en tension pour trouver du personnel qualifié s'y sont mises également, le dernier en date Décathlon! Les coûts contrats sont tellement élevés que leurs marges sont à deux chiffres.

Les entreprises sont fortement aidées pour embaucher des apprentis. Arbitrage à 6000 € jusqu'à la fin de la mandature présidentielle.

Et dans la tête des jeunes et de leur famille, l'image de l'apprentissage s'est considérablement modifiée d'autant que nous savons que l'augmentation du nombre d'apprentis se situe essentiellement dans les formations supérieures. Ce qui tend à démontrer que l'apprentissage sera une voie de formation pérenne quelles que soient les évolutions des aides de l'État. Le million d'apprentis est en passe d'être atteint et l'Enseignement Catholique a plus de 45 000



apprentis dont 30 000 dans le sup. Grâce à l'agence Excellence pro, l'Enseignement Catholique possède une photographie précise et en couleur de la carte des formations.

L'Enseignement Catholique a écrit et publié un texte au mois de décembre précisant les axes pour une vision commune. Il est téléchargeable sur le site de l'Enseignement Catholique.

Il ne suffit pas d'être ouverts à tous il faut le faire savoir et être attractifs.

Le public de nos établissements, indice de position sociale

Même si l'Enseignement Catholique et son Secrétaire général souhaitent plus de mixité sociale dans nos établissements, force est de constater qu'aujourd'hui les professions et catégories socio-professionnelles (PCS) dominantes de nos établissements sont plutôt favorisées. Nous sommes moins présents que le public dans les formations professionnelles. La question des coûts, notamment de nos cantines joue un rôle mais se posent aussi des questions d'images qui génèrent l'auto censure de certaines familles et qui constituent un champ de communication à investir. Il ne suffit pas d'être ouverts à tous il faut le faire savoir et être attractifs.

Évolution dans le marché de l'emploi

L'emploi se tend, de plus en plus de métiers en tension, le niveau 6 (bac+3) est recherché... et souvent avec une double qualité professionnelle et managériale. Il faut que les entreprises jouent le jeu et ne transforment pas, en cours de scolarité, des contrats d'apprentissage en CDI !

Évolution dans les titres RNCP

Cette fois, nous nous situons côté certification ministère du travail avec pilotage par France compétences.

C'est quasi un système parallèle à la diplomation que nous favorisons pour l'Enseignement supérieur, car adossé à l'alternance, il ne coûte aucun moyen horaire, type DGH, et en fait un modèle gratuit pour les familles.

Mais l'Institution et nos établissements possèdent

un portefeuille très limité de titres. Il nous faut passer des accords-cadres avec les Instituts catholiques, les Grandes écoles de la Fesic, les Universités étrangères, le CNAM et d'autres acteurs qui partagent nos valeurs.

Évolution ministérielle

De 4 à 5 ministères aux commandes: le MEN, le MESRI, le travail, l'agricole et le dernier la formation professionnelle avec Carole GRANDJEAN comme ministre déléguée.

La réforme à venir s'appuie sur les travaux de 4 groupes au travail pour des premières conclusions avant février.

RenaSup est engagé dans le groupe poursuite d'études post-bac pro. Et d'autres membres de l'Enseignement catholique, dont le Synadic, contribuent aux travaux. L'Enseignement Catholique a déposé une contribution dont voici, en résumé, les axes forts :

- Attribuer aux établissements scolaires, y compris agricoles, les moyens de leur autonomie par l'attribution d'une dotation horaire réellement globale et autonome comprenant la totalité des moyens
- Faire en sorte que les jeunes s'orientent par choix en LP en valorisant les compétences acquises par les jeunes formés et les débouchés professionnels.
- Personnaliser les parcours des élèves
- Décorrélérer formation professionnelle et réponse aux difficultés scolaires en sortie de Collège
- Rendre agiles les évolutions de l'offre de formation dans le cadre des référentiels nationaux.
- Consolider l'enseignement supérieur professionnalisant en l'ancrant dans le LMD

Toutes ces évolutions méritent des points d'attention

Des BTS en perte de vitesse dans la voie scolaire ou temps plein

À la rentrée 2021, nous avons eu plus de 7 000 jeunes qui ont glissé de la voie scolaire à l'alternance avec un solde positif pour l'Enseignement Catholique.

À la rentrée 2022, le glissement s'est encore amplifié et au niveau macro quasiment identique

dans toutes les filières. Mais cette fois le solde semble légèrement négatif.

RenaSup a même titré une émission « vers la mort des BTS? » avec en petit caractère « dans la voie scolaire ». Provocation bien sûr ! N'empêche que pour les établissements, c'est une véritable révolution pédagogique que d'offrir les 2 modalités de formation initiale, temps plein et alternance, pour leurs étudiants, aux rythmes différents, aux statuts différents, aux attentes différentes... On parle mixité de parcours, de mixité de jeunes dans une formation.

Il faut que nous ayons la capacité de proposer une 3^e année à nos jeunes en STS dans l'attente d'un éventuel Bachelor professionnel.

Le positionnement des établissements

Juste sous forme de questions que se posent les établissements concernés.

- Comment nos structures de formation (établissement et CFA) se positionnent et font évoluer leur offre ?
- Quelle est la posture de nos structures institutionnelles, responsables in fine de la carte scolaire ?
- Quelle stratégie pour la création de véritables espaces dédiés et équipés pour le sup dépassant ainsi le post-lycée ?
- Comment les projets éducatifs, les projets d'établissement, les règlements intérieurs s'adaptent-ils au public étudiant ?
- Quelle est la place de la parole des étudiants, des alumni ?
- Quelles sont les relations de l'établissement aux entreprises, au territoire ?
- Quels modes de travail ? Mode projet / Microentreprise ?
- Quelle place pour le numérique pour mon établissement ?
- Relation au présentiel / distanciel et pourquoi pas expérimenter le métaverse ?
- Utilisation de nouveaux modes de communication ?

En conclusion

Oui, le paysage évolue très rapidement ; en se libéralisant les acteurs sont de plus en plus nombreux dans le sup.



Oui, des moyens financiers considérables sont investis et l'on peut parler de marché de l'Éducation.

Oui, les paillettes de certains acteurs brillent plus que de raison pour faire tourner la tête de nos jeunes.

Mais

Oui, nos établissements, les structures institutionnelles de l'EC, l'Apel se mobilisent pour développer l'offre, pour modifier les images et les représentations ; nous devons porter une espérance

Oui l'offre au niveau L3 s'étoffe dans notre réseau, près d'une centaine de formations à ce niveau ont été ouvertes à la dernière rentrée et nous en programmons autant à la prochaine rentrée.

Oui l'offre en apprentissage par la création de CFA, d'UFA dans nos lycées, souvent en mixité se développe ; en 3 ans nous avons triplé le nombre d'apprentis pour dépasser 45 000 à la dernière rentrée.

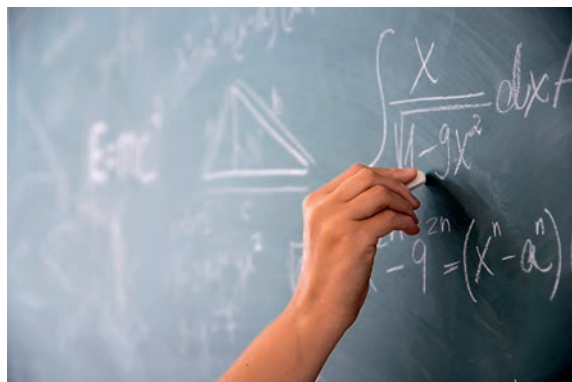
Oui c'est sans doute dans les Lycées professionnels que les IPS de notre réseau démontrent une plus grande mixité sociale.

Oui les 90 000 étudiants de notre réseau méritent un accueil, un suivi, un accompagnement à la hauteur de nos ambitions.

Oui ces sujets font partie des programmes de la Prospective dans l'Enseignement catholique.

Oui, le projet de l'Enseignement catholique vaut pour tous les jeunes et je sais que notre Secrétaire général, Philippe DELORME y tient !

Veille pédagogique



Source: www.education.gouv.fr

BOEN N°46 DU 08/12/2022

ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE Livret scolaire

Livret scolaire pour l'examen du baccalauréat général, du baccalauréat technologique et du baccalauréat professionnel : modification arrêté du 9-11-2022 - JO du 24-11-2022 (NOR: MENE2215448A)

BOEN N°47 DU 15/12/2022

ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR Brevet de technicien supérieur

Calendrier des épreuves - Session 2023 arrêté du 21-11-2022 (NOR: ESRS2230206A)

BOEN N°2 DU 12/01/2023

ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE Une nouvelle dynamique pour les mathématiques

Place des mathématiques de l'école au lycée note de service du 10-1-2023 (NOR: MENE2300946N)

BOEN N°3 DU 19/01/2023

ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE Baccalauréat général

Évaluations ponctuelles pour l'enseignement scientifique à compter de la session 2024 note de service du 3-1-2023 (NOR: MENE2236328N)

BOEN N°6 DU 9/02/2023

PERSONNELS Épidémie à SARS-CoV2

Situation des personnels au regard de l'évolution de l'épidémie à SARS-CoV2 note de service du 3-2-2023 (NOR: MENH2303637N)

BOEN N°8 DU 23/02/2023

ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE Baccalauréat professionnel

Programme limitatif de français de la classe terminale - Année scolaire 2023 2024 note de service du 30-1-2023 (NOR: MENE2302851N)



Présidente de la délégation aux droits des femmes du Palais du Luxembourg, la sénatrice Annick BILLON a récemment piloté avec trois collègues le rapport d'information intitulé: « Porno: l'enfer du décor ». Elles y dénoncent une industrie qui génère des violences systémiques envers les femmes, ainsi qu'une consommation massive, banalisée et toxique chez les enfants et adolescents. Elle présente au Synadic ce rapport alarmant.

Entretien avec Bruno RISPAL



Bruno RISPAL: Pourquoi vous être lancée dans l'étude de ce sujet?

Annick BILLON: nous avons la possibilité de ne pas suivre l'agenda politique et de nous emparer des sujets que nous souhaitons approfondir, après une décision consensuelle des 36 membres de

la délégation. Au départ, nous avons souhaité travailler sur la prostitution des mineurs mais nous avons été devancés par le gouvernement qui a lancé une grande mission sur le sujet. Nous avons ensuite redéfini un axe de travail sur l'accès des mineurs à la pornographie et nous nous sommes rapidement rendu compte qu'aucune assemblée ni même les pouvoirs publics ne s'étaient emparés de cette question. Nous nous sommes donc consacrés à l'industrie de la pornographie, de manière très large, et non pas uniquement à l'accès des mineurs à ces images.

B.R.: Le contrôle d'accès des mineurs aux sites X revient souvent dans l'actualité. Cependant, il n'existait aucune étude approfondie sur le sujet?

A.B.: Je pense que personne n'avait vraiment mesuré la profonde modification de l'industrie de la pornographie dans sa structuration. Avant les années 2000, il était question de salles obscures dans les villes et de l'abonnement à Canal +.

Ensuite, nous avons assisté à l'avènement des chaînes en ligne, du smartphone, avec un accès illimité à tous les contenus. Avant, le secteur était géré par des spécialistes du sexe. Aujourd'hui, ce sont des spécialistes de la finance, des entreprises extrêmement puissantes, avec des dizaines de milliers de vidéos produites, le tout basé dans des paradis fiscaux. Il y a désormais une massification de la production, de la distribution et de la consommation. La pornographie est devenue accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, partout, gratuitement.

B.R.: Les enfants y sont-ils particulièrement exposés ?

A.B.: Si tous les parents lisaient notre rapport sénatorial, ils apprendraient certainement beaucoup de choses sur leurs enfants. On sait qu'un enfant sur 3 de moins de 12 ans a été exposé à des images pornographiques, volontairement ou non. Pour les moins de 15 ans, la proportion est de 2 sur 3.

On parle évidemment des vidéos mais aussi, derrière cela, d'une image profondément dégradée et

Si tous les parents lisaient notre rapport sénatorial, ils apprendraient certainement beaucoup de choses sur leurs enfants.

violente de la femme. La société doit comprendre qu'on ne pourra lutter contre les violences faites aux femmes qu'en arrivant à enrayer cette pornographie et tout ce qu'elle véhicule. Je pense à l'apologie de la pédocriminalité, de l'inceste, du viol, du racisme. Il y a 19 millions de vues uniques chaque mois sur ces sites, ce qui signifie qu'un tiers des Français consomme de la pornographie tous les mois.

B.R.: Avez-vous été surprise des résultats de vos recherches ou vous attendiez-vous à une telle ampleur ?

A.B.: Le travail a été difficile. Il nous a pris 6 mois, avec des dizaines d'heures d'audition dont certaines assez dures à entendre. De même, nous avons entendu les victimes des affaires en cours :



« French Bukkake », avec 43 victimes et 12 mis en examen, « Jacquie et Michel », avec 7 plaignantes et 4 mis en examen. Les chefs d'inculpation sont extrêmement graves, puisqu'il est question de traite des êtres humains, d'actes de barbarie, de viol, de proxénétisme. Ces moments ont eu lieu à huis clos puisque les affaires sont en cours mais les auditions ont été particulièrement douloureuses. Oui, j'ai été surprise par l'ampleur du phénomène mais surtout par la violence des images qui circulent. Il faut une prise de conscience générale. C'est pour cela que nous avons rencontré plusieurs ministres, le Garde des Sceaux. Notre rapport est un état des lieux mais il aborde aussi les conséquences à terme sur l'éducation des enfants, avec des propositions comme celle d'imposer ce sujet dans le débat public. Nous nous battons pour la suppression des contenus ainsi que l'interdiction d'accès aux mineurs.

B.R. : Comme ces sociétés sont souvent basées à l'étranger, une action nationale peut-elle suffire ?

A.B. : La France n'est pas la seule à devoir s'emparer du sujet puisqu'il est question de tournages en Amérique du Nord, dans les pays de l'Est, notamment Budapest. Quand les conditions de tournage se durcissent dans un pays, les équipes passent les frontières.

Il n'a pas été question pour nous de prendre une option abolitionniste en voulant tout faire interdire, ce qui n'aurait pas été très réaliste, ni une approche réglementariste. Lorsque nous avons auditionné les sociétés Jacquie et Michel ou Dorcel, elles nous ont assuré mettre en place des coordinateurs d'intimité ou autres appellations du même genre. Pour nous, ce sont des mesures cosmétiques, pour se donner une bonne image vis-à-vis des instances qui pourraient les menacer. C'est le regard de la société qui doit changer. Les jeunes femmes qui sont recrutées pour ces tournages sont très souvent en situation de grande vulnérabilité. Les tactiques mises en œuvre sont dignes du proxénétisme. Les politiques publiques doivent aujourd'hui tout mettre en œuvre pour empêcher l'accès des mineurs à ces sites et faire respecter la loi. Ces images ont des conséquences extrêmement graves sur la construction des jeunes. En établissements scolaires, les trois séances prévues annuellement autour de ces thématiques



sont mal ou peu dispensées. Si on commence à parler d'anatomie à des enfants qui regardent de la pornographie depuis plusieurs années, on est à côté de la plaque !

B.R. : Il y aurait donc un gros travail à faire dès l'école ?

A.B. : Lors de nos auditions, je me souviens avoir entendu un psychologue qui nous disait que l'exposition à ce type d'images avait, pour un enfant, un impact plus important que de vivre une situation de guerre. Dans ce dernier cas, les parents peuvent tenter de protéger l'enfant alors qu'il est seul, ou mal accompagné, devant le site porno. Il va imaginer que ses parents font la même chose et construire son référentiel de relations humaines là-dessus.


En établissements scolaires, les trois séances prévues annuellement autour de ces thématiques sont mal ou peu dispensées.

Je vais vous donner un exemple qui nous a été partagé par une infirmière scolaire, travaillant dans un collège de région parisienne. Un couple de collégiens amoureux décide d'avoir sa première relation sexuelle. La seule référence du garçon, c'est la pornographie ; la jeune fille a été extrêmement traumatisée par cette première relation consentie avec étranglement, tirage de cheveux et autres.

Un autre point d'attention important, ce sont les réseaux sociaux comme OnlyFans, créés à l'origine

pour mettre en relation des fans avec des stars. Il y a un an et demi, ce réseau a voulu retirer toutes les images à caractère sexuel mais n'a finalement rien fait, devant le constat que cela représentait plus de 80 % du contenu global. Certains ados prennent des photos d'eux et peuvent gagner des centaines d'euros par mois.

L'ESSENTIEL SUR...

Délégation aux **DROITS DES FEMMES** 

...le rapport d'information

PORNO : L'ENFER DU DÉCOR

Après plus de six mois de travaux, des dizaines d'heures d'auditions (dont celle, à huis clos, de victimes de l'affaire dite « French Bukkake ») et une analyse des principaux contenus pornographiques en ligne aujourd'hui, la délégation dénonce une industrie de la pornographie qui génère des violences systémiques envers les femmes.

Elle alerte le Gouvernement et l'opinion publique sur l'ampleur de ce phénomène et appelle à faire de la lutte contre les violences pornographiques et leurs conséquences une priorité de politique publique et pénale.

UN SYSTÈME DE VIOLENCES ENVERS LES FEMMES AUJOURD'HUI ÉRIGÉ EN NORME PAR L'INDUSTRIE PORNO

1. Une massification de la diffusion du porno sur Internet

L'industrie pornographique a été bouleversée au milieu des années 2000 par l'apparition des « tubes », grandes plateformes numériques de diffusion de dizaines de milliers de vidéos pornographiques. Leur modèle économique est principalement fondé sur la génération d'un trafic massif, grâce à des contenus gratuits et souvent piratés, et la vente d'espaces publicitaires.

Trafic web de vidéos dans le monde

Porno 25%

Sites X figurant parmi les 50 sites Internet les plus fréquentés au monde

XVideos Pornhub xHamster Xnxx Realsrv Stripchat

Depuis le milieu des années 2010 sont également apparues des plateformes de partage de contenus à caractère sexuel telles qu'OnlyFans ou MyF, tandis que les réseaux sociaux (Twitter, Instagram) et messageries privées (Snapchat, WhatsApp, Telegram) sont devenus de nouveaux vecteurs de diffusion de contenus pornographiques.

Cette massification de la diffusion du porno a contribué à la recrudescence de contenus de plus en plus « trash » et violents, sans aucun contrôle ni considération pour les conditions dans lesquelles ces contenus sont produits.

2. Des productions qui atteignent le paroxysme de la violence

a) Une marchandisation du sexe et du corps des femmes

Le *business* du sexe est aujourd'hui massif et mondialisé. Alors que les revenus de plusieurs milliards d'euros sont concentrés dans les mains de quelques multinationales propriétaires des tubes, le nombre de « producteurs » – dont les contenus sont nécessaires pour alimenter les tubes – s'est multiplié, sans plus de réelle distinction entre le secteur dit professionnel et un secteur amateur en pleine expansion.

Les producteurs ne craignent pas d'exploiter la vulnérabilité économique et psychologique de femmes jeunes, voire très jeunes, et de réaliser des tournages dans des conditions déplorables.

Le porno : plus une affaire d'argent qu'une affaire de sexe.

Septembre 2022

Pour lire le document



B.R.: Certaines de vos auditions ont pu être moquées dans la presse. Ne serait-ce pas révélateur d'une gêne de la société face à ce type de sujets ?

A.B.: 19 millions de vues uniques... Dans toutes les salles où nous nous trouvons, il pouvait y avoir des consommateurs de pornographie... Il y a forcément une gêne d'ouvrir les yeux sur cette question, de réaliser que les actes, parfois de barbarie, montrés à l'écran sont réels, de même que les victimes. Je peux vous assurer que nous

avons entendu des choses parfaitement abjectes. Il y aura un « avant » et un « après » ce rapport. Nous l'avons compris au moment où la presse s'en est emparée. Il y a également une forte vague d'articles à l'étranger sur ce sujet, plus de 300 en quelques jours. La société est en capacité d'avancer et de nous aider, nous les parlementaires, à avancer. Il nous faut prendre conscience de ce qu'est la pornographie et de son impact, de ses conséquences sur les mineurs et sur les adultes. Il serait bien trop facile de réduire la question aux seuls mineurs. Notre objectif est de rendre la vie impossible à cette industrie qui exploite des femmes et en véhicule une image extrêmement dégradée et dégradante.

B.R.: Dans la synthèse de votre rapport, un paragraphe a pour titre: « Éduquer, éduquer, éduquer ». Selon vous, par quoi cette éducation doit-elle passer ?

A.B.: Nous faisons plusieurs propositions pour la manière d'aborder ce sujet dans les établissements scolaires mais aussi pour impliquer les parents. Il existe aujourd'hui des dispositifs de contrôle parental mais ils sont globalement peu pratiques. Des familles m'expliquent qu'il faut lever les restrictions dès qu'il y a une recherche à faire pour un exposé. Il faut donc obliger les opérateurs à avoir systématiquement un contrôle parental fiable et simple. Il faut que les sites pornographiques soient bloqués sur les appareils destinés aux adolescents. Il serait également possible d'avoir un écran noir et une nécessaire vérification d'identité avant chaque accès à toute image à caractère sexuel.

Nous faisons plusieurs propositions pour la manière d'aborder ce sujet dans les établissements scolaires mais aussi pour impliquer les parents.

Il y a aussi, bien évidemment, l'éducation à la sexualité. Je ne dis pas que tous les enseignants doivent traiter ce sujet mais il faut en revoir la forme et le fond. Il faut un contenu adapté, sans

donner des leçons, et mettre en place des espaces d'écoute. Si la responsabilité des parents est grande, ils ne pourront pas tout. Le smartphone et les réseaux sociaux amplifient le problème. 35 % du flux global d'Internet sont des images à caractère sexuel.

Il faut aussi que nous nous donnions les moyens de signaler les contenus illégaux sur la plateforme officielle Pharos, de faire interdire des vidéos par

l'ARCOM. Il faut une volonté politique pour faire bouger tout ceci, sans oublier de travailler sur le droit à l'oubli des victimes. La société doit changer de regard !

Délégation aux droits des femmes du Sénat :
<http://www.senat.fr/commission/femmes/index.html>

Avec la délégation sénatoriale
que je pūnde et ce rapport
nous espérons vivement que
le gouvernement va s'en parer
de ce sujet de la Pornographie
et que la Société va aussi
s'en parer pour travailler
à une Société où l'égalité
est une réalité.

Une Société plus respectueuse
des Femmes et des Hommes, même
si ce sont souvent des femmes qui
sont victimes de cette industrie.

F. de La...



L'écho des savanes scolaires ou le monde d'Anne-Sophie

Chers amis synadiciens,

Hé ben voilà, c'était quand même pas bien compliqué... Que de familiarités, allez-vous me dire ! Pourtant, l'événement mérite cet emportement passager. Rendez-vous compte : nous avons vécu une rencontre annuelle du Synadic en présentiel, à Issy-les-Moulineaux ! Trois ans que ce n'était pas arrivé ! Et j'arrête avec les points d'exclamation !

Nous avons tous vécu, depuis début 2020, la période Covid avec plus ou moins de sérénité (généralement, plutôt moins). Nous avons pris l'habitude de ces visios qui nous ont rendu de fiers services mais que nous avons maintenant un peu de mal à supporter. Nous avons attendu avec impatience de pouvoir nous retrouver ensemble, avec cette convivialité qui nous est chère.

Et, donc, voilà : rencontre annuelle sur place à Issy. Quel bonheur de se revoir, de se rappeler

du fonctionnement de ces rendez-vous. Les partenaires étaient présents, avec leurs crayons publicitaires qui m'ont permis de mettre mon stock à jour. Je note toutefois que tous les plastiques ne sont pas écoresponsables... L'équipe du national était à pied d'œuvre, avec les sourires que j'ai eu plaisir à retrouver. Et toujours ce petit mot pour accueillir, faire sourire.

Autre incontournable : le petit cadeau. Personnellement, depuis que je suis devenue chef d'établissement et que je participe à ces rencontres, c'est le parapluie que j'ai préféré. Il est en permanence dans mon bureau et me sert dès l'apparition de la pluie. Mais j'avoue avoir laissé l'enceinte de cette année à la maison, sur la table du salon. Mes enfants ont enfin compris à quoi sert le Synadic : à faire de la musique qui clignote... Je ne leur en veux pas, ce sont mes enfants, quand même...

Lors de ces réunions, le moment de l'assemblée générale n'est pas mon préféré, je me dois de vous le confesser. Des chiffres, une liste d'actions de nos conseillers... Pourtant, cette année, j'ai pris la peine de tout écouter. Et j'en suis heureuse. J'ai réussi à me faire une vision beaucoup plus complète et claire du fonctionnement de notre organisation professionnelle mais je me demande comment les conseillers arrivent à concilier cet engagement et leur présence dans l'établissement. Visiblement, ils s'en sortent plutôt bien. Je n'irai pas jusqu'à dire que je les admire: comme je suis certaine qu'ils lisent ces lignes, je ne voudrais pas qu'ils prennent la grosse tête à cause de moi ou qu'ils me regardent bizarrement la prochaine fois que nous nous croiserons...

Après ces considérations, il ne me reste que peu de place pour évoquer le reste de ces rencontres annuelles, en particulier au niveau du contenu. J'avoue que le thème traité, sur la question du genre, me laissait dubitative. Je n'y ai pas encore été confrontée dans mes fonctions mais je suis bien consciente de l'accompagnement que j'aurai à faire lorsque le cas se présentera. J'y vois quand même un peu plus clair, grâce aux différents intervenants qui m'ont fait prendre conscience que des ressources existent et que, sur ce sujet aussi, les chefs d'établissement ne sont pas seuls.

Quant aux propos des différents intervenants institutionnels autour de la prospective, ils ne m'ont pas vraiment rassurée. Je sais que la démographie est en baisse un peu partout et mon secteur ne fait pas exception. Il va donc falloir faire un peu de stratégie à moyen terme pour limiter, autant que possible, l'impact sur les personnels.

Allez, encore une poignée de lignes pour terminer sur un clin d'œil positif: la soirée conviviale avec le dîner de gala. Ici aussi, quel bonheur de renouer avec cette tradition, de passer un moment dans un lieu magnifique avec vue sur la Tour Eiffel, d'apprécier de bons plats et, surtout, de bien rire avec les collègues! Je n'ose imaginer la fête, l'an prochain, pour nos 50 ans...

Une prochaine fois, nous parlerons de ces sociétés de restauration qui risquent de nous couper l'appétit avec leurs prévisions d'augmentation de tarifs ou de diminution de service.

Bisous.

Anne-Sophie HOUPPAS,
Collège Saint-Jean et Saint-Hilaire
annso.ce2@gmail.com et [@annso_ce2](https://www.instagram.com/annso_ce2)





Identité et genre à travers Bruno Saintôt, jésuite et directeur d'éthique biomédicale

Lors de notre rencontre annuelle, il est peu de dire que les questions liées au genre ont suscité des débats, qui ont pu, ne nous le cachons pas être animés. Le Père Bruno SAINTÔT, à travers sa vision, nous donne son analyse et tente de répondre à la question « Qu'en dit l'Église catholique? ». Pour lui, si elle insiste sur la non-dissociation du sexe et du genre, et interroge l'engendrement, elle plaide sans aucun doute aussi pour un diagnostic de notre société. Face à l'explosion des demandes chez les jeunes pour changer de genre, il y a lieu en effet d'explorer ce qu'il peut qualifier de « vertige éthique ».

« C'est différent d'accompagner une personne dans sa singularité », nous explique-t-il, « et de s'interroger ensemble, si possible sans violence, ce qui nous arrive collectivement. Quand il y a

une grande convergence et une explosion des demandes, on peut quand même se poser la question : pourquoi cela arrive maintenant? »

Le prêtre nous rappelle que « *l'Église prône avant tout le mystère de la personne* ». Aux yeux du jésuite, ce qu'il appelle un « *resserrement d'identité* » ne paraît « *pas Chrétien* ». Selon lui, « *un ensemble de caractéristiques n'a jamais défini ce qu'est une personne dans son mystère* ». Par ailleurs, les chrétiens croient que les êtres humains sont « *à l'image d'un Dieu qui est mystère* ». « *C'est bien un fait de ne pas pouvoir définir qui nous sommes précisément !* ».

Aujourd'hui, sur certains sites internet, il est possible de cocher des cases pour se définir: on recense plus de 50 catégories de genres différents. Un véritable « *vertige de l'identité* », qu'observe Bruno SAINTÔT. Avec tout de même un paradoxe: à la fois on se refuse d'être catégorisé, et à la fois on décline « *une multitude d'identifications* ». « *Qu'est-ce que ça veut dire vouloir sortir des catégories qui sont données et d'en créer d'autres, finalement à l'infini ?* » se demande-t-il. Chacun pourrait être tenté finalement de « *revendiquer sa singularité comme un genre particulier* ».

Il est donc nécessaire de « *favoriser la pensée critique* » chez ces jeunes, conseille le jésuite. De les encourager à « *s'interroger sur l'être* ». « *Qu'est-ce qui fait qu'un être tient ? avec qui ? a-t-il de la consistance en lui-même ?* » On peut aussi encourager « *une forme de spiritualité, c'est-à-dire d'intériorité* », dans le but de « *fortifier l'être intérieur* ».

« *Au-delà des questions sur le genre, il y a dans notre société un resserrement sur les identités* », regrette Bruno SAINTÔT. Aussi, que l'on se dise traditionaliste ou progressiste, de plus en plus de personnes se trouvent « *tenues par des courants sociaux et politiques, qui en fait définissent leur propre identité* ».

Pour en revenir au genre, la question sous-jacente est: « *Est-ce que le corps a encore une signification ?* », s'inquiète Bruno SAINTÔT. « *Depuis les années 70, il y a un courant qui prétend faire disparaître la signification du corps : à la fois il ne dit plus rien, il ne signifie plus rien et ne fait pas de lien.* » Le corps réduit à « *un instrument* ».

« *La non-dissociation entre le corps et l'esprit, entre le corps et l'âme ou le corps et la volonté, me paraît être un critère essentiel* », rappelle Bruno SAINTÔT.

Essentiel aussi, le débat. « *Pouvoir avancer des arguments contraires à une forme de doxa, ce n'est pas forcément qu'on est phobe quelque chose* », prévient le jésuite. Il insiste sur « *la fragilité* » de certains adolescents perméables à certains discours et qui « *ont besoin d'être protégés* ».

Devant cette véritable « *explosion des demandes* » pour changer de genre parmi les adolescents, « *un certain nombre d'enseignants sont désemparés* », alerte Bruno SAINTÔT. Surtout que « *le moindre questionnement, ou la moindre réserve, la moindre tentative pour dire: réfléchissons, peut-être pris comme une attaque...* » Or, « *il n'y a pas d'éthique sans questionnement* », précise le jésuite - même si, il le souligne, « *la transphobie existe vraiment* ».

Alors que répondre à un jeune qui dit vouloir changer de genre? En septembre 2021, l'Éducation nationale a publié une note: « *Pour une meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire* ». Cette circulaire emploie « *trois mots-clés* », selon Bruno SAINTÔT: « **écouter, accompagner, protéger** ».

S'il y a des adolescents en souffrance, il y a aussi des parents qui ont besoin d'être accompagnés, selon Bruno SAINTÔT. « *Certains s'auto-accusent.* » Ils se demandent ce qu'ils ont fait de mal, à quel moment ils se sont trompés dans l'éducation de leur enfant... Des questionnements qui prennent parfois une tournure abyssale.

S'il est difficile de trouver des réponses c'est que la question de l'identité est vaste et complexe. « *L'identité, c'est au carrefour de multiples choses* ». Il y a « *notre condition sexuée, les milieux d'appartenance familiaux, les grands courants de la société, parfois extrêmement militants...* » Le jésuite rappelle que « *l'identité est par essence ouverte, accueillante, personne ne peut entièrement définir son identité !* »

La vision du père jésuite reste sa vision qui est ici présentée et non imposée. Une fois de plus chacun reste libre de sa pensée, en n'oubliant pas que nous sommes face à des élèves que nous devons accompagner et épauler. Dans un monde séduit par le paraître, notre mission est de les aider à vivre simplement dans la vérité, face aux autres, face à eux-mêmes, face à Dieu.

Le quotidien (re) traité

Le métier de Chef d'établissement nous amène, et parfois sans s'en rendre compte, à prendre des décisions qui vont avoir une influence importante dans la vie de celle ou de celui concerné par cette décision. J'en ai de nouveau pris conscience il y a très peu de temps lors d'une invitation faite par un ancien parent d'élève qui fêtait le succès de son fils à un cursus d'enseignement supérieur. En fait, le papa en question voulait réunir les personnes qui avaient compté dans la scolarité de son fils et il se trouve que j'avais exclu son fils de l'établissement que je dirigeais... Il y a maintenant 10 ans! Eh oui, « le temps est un grand maître, il règle bien des choses » disait Corneille. Afin d'illustrer cette introduction, je vous propose de découvrir cette histoire intitulée :

Renseignement s'il vous plaît!

Lorsque j'étais très jeune, mon père a eu l'un des premiers téléphones dans notre voisinage. Je me rappelle très bien la vieille boîte en bois fixée au mur et le petit récepteur noir accroché sur son côté. J'étais alors trop petit pour atteindre le téléphone, mais j'étais habitué à écouter ma mère lui parler. J'ai, par la suite, découvert que quelque part dans ce merveilleux appareil, vivait une personne fantastique... son nom était: « Renseignement SVP » et il n'y avait rien qu'elle ne savait pas. Ma première expérience personnelle avec ce génie s'est produite un jour où ma mère était partie chez une voisine. Je m'amusais au sous-sol et me suis donné un coup de marteau sur un doigt. La douleur était terrible mais j'étais seul et personne ne pouvait m'entendre et me reconforter. Tandis que je faisais les 100 pas autour de la maison, en suçant mon doigt pour finalement arriver devant l'escalier... le téléphone!!! Rapidement, j'ai couru chercher le petit tabouret dans la cuisine et je l'ai traîné

jusque devant le téléphone. Je suis monté dessus, j'ai décroché le combiné et l'ai placé contre mon oreille.

« Renseignement SVP » dis-je dans le microphone, juste au-dessus de ma tête. Un click ou deux et j'entends une petite voix claire me dire:

« Renseignement »

je dis alors: « je me suis fait très mal au doigt »
« Est-ce que tu saignes? » m'a demandé la voix.

« Non, je me suis frappé avec un marteau et ça fait très mal » Elle me demande alors:

« Peux-tu ouvrir la boîte à glace? »

« Oui »

« Alors, prends un petit morceau de glace et pose-le sur ton doigt » me dit-elle.

Après cette expérience, j'ai rappelé Renseignement SVP pour n'importe quoi. Elle m'a aidé pour ma géographie et aussi pour mes mathématiques. Un peu plus tard, mon petit canari est mort et j'ai donc appelé

Renseignement SVP et lui ai raconté ma triste histoire. Elle m'a écouté attentivement et m'a dit les choses usuelles qu'un adulte dit pour consoler un enfant, mais j'étais inconsolable. Alors, je lui ai demandé, la gorge serrée :

« Pourquoi les oiseaux chantent si merveilleusement et procurent tellement de joie aux familles, seulement pour finir comme un tas de plumes dans le fond d'une cage? »

Elle a probablement ressenti mon profond désarroi et m'a dit alors d'une voix si calme :

« Paul, rappelle-toi toujours qu'il existe d'autres mondes où l'on peut chanter... »

Une autre fois, j'utilisais Renseignement SVP et lui demandais : « comment épelez-vous le mot réparation? »

Tout cela se passait dans la ville de Québec et alors que j'avais 9 ans, nous avons déménagé à l'autre bout de la province. Et là, je m'ennuyais terriblement de mon amie...

Alors que je me dirigeais vers l'adolescence, les souvenirs de ces conversations de mon enfance ne m'ont jamais quittés. Souvent, lors des moments de doute et de difficultés, je me rappelais ce doux sentiment de sécurité. J'appréciais maintenant la patience, la compréhension et la gentillesse qu'elle a eus à consacrer de son temps pour un petit garçon. Quelques années plus tard, mon avion devait faire une escale à Québec et j'ai passé 15 minutes au téléphone avec mon frère, qui vit toujours à Québec. Ensuite, sans penser vraiment à ce que je faisais, j'ai composé le « 0 » et dit : « Renseignement SVP » et miraculeusement, j'entendis cette même petite voix claire que je connaissais si bien. Je n'avais rien prévu mais je m'entendis lui dire :

« Pouvez-vous m'aider à épeler le mot réparation? »

Il y eu un long moment de silence puis j'entendis une voix douce me répondre :

« Je suppose que ton doigt doit être guéri maintenant »

Je me mis à rire et lui dis :

« C'est donc toujours vous ! Je me demande si vous avez la moindre idée comme vous étiez importante pour moi pendant toutes ces années. »

« Je me demande » dit-elle, « si tu sais combien tes appels étaient importants pour moi. Je n'ai jamais eu d'enfant et j'étais toujours impatiente de recevoir tes appels. »

Je lui ai ensuite demandé si je pouvais la rappeler lorsque je viendrais visiter mon frère et elle me répondit :

« Je t'en prie, tu n'auras qu'à demander Sally »

Trois mois plus tard, alors que j'étais de nouveau à Québec, une voix différente me répondit :

« Renseignement » et j'ai donc demandé à parler à Sally

« Êtes-vous un ami? » me demanda la voix inconnue.

Je lui répondis :

« Oui, un vieil ami » et j'entendis la voix me dire :

« Je suis désolée de vous dire cela mais Sally ne travaillait plus qu'à temps partiel car elle était très malade. Elle est morte il y a 5 semaines déjà. »

Avant même que je n'aie le temps de raccrocher, elle me dit :

« Attendez une minute. M'avez-vous dit que votre prénom était Paul? »

« Oui » lui répondis-je

« Eh bien Sally a laissé un message pour vous. Laissez-moi vous le lire » :

« Dites-lui que je crois toujours qu'il y a d'autres mondes où l'on peut chanter. Il saura ce que je veux dire... »

Et oui, je savais ce que Sally voulait dire...



Alors, en guise de conclusion, je vous invite à ne jamais sous-estimer l'influence que vous pouvez avoir sur les autres car, comme le dit Boris CYRULNIK, neuropsychiatre et Le psychiatre préféré des Français :

« *Le paradoxe de la condition humaine,*
c'est qu'on ne peut devenir soi-même que sous l'influence des autres »

ALORS... Qui avez-vous influencé aujourd'hui ?

Patrick BARON

Souris d'agneau confite

Ingrédients (4 personnes)

4 Souris d'agneau
1 Oignon
1 c. à soupe de miel
1 c. à soupe de thym
1 c. à soupe de romarin
2 c. à soupe d'huile d'olive
1 pincée de sel
1 pincée de poivre

Préparation

Épluchez l'oignon et découpez-le en fines lamelles. Faites-le revenir dans une cocotte en fonte avec l'huile d'olive, à feu vif.

Ajoutez les souris d'agneau. Retournez-les régulièrement pour qu'elles dorent sur toutes les faces.

Réduisez le feu, puis incorporez le miel. Mélangez bien pour que le miel imprègne toute la surface de la viande. Ajoutez le thym et le romarin, et remuez à nouveau.

Versez un demi-verre d'eau dans la cocotte. Salez et poivrez à votre convenance, et remuez pour obtenir une sauce homogène.

Couvrez et poursuivez la cuisson à feu vif jusqu'à l'apparition d'un léger bouillon, puis laissez mijoter 1 h 45 à feu doux.

Retirez le couvercle, augmentez le feu et laissez réduire la sauce pendant 10 minutes afin d'obtenir un jus sirupeux. Remuez de temps en temps. Servez bien chaud.







La vie de chaque homme est un chemin vers soi-même, l'essai d'un chemin, l'esquisse d'un sentier. Personne n'est jamais parvenu à être entièrement lui-même; chacun tend à le devenir, l'un dans l'obscurité, l'autre dans la lumière, chacun comme il le peut.

Hermann Hesse – « Demian », extrait.

S y n a d i c
2-4, rue Chaintron
92120 MONTROUGE
Tél. 01 55 48 04 57
contact@synadic.fr
www.synadic.fr

